

**UN APERÇU DES RELATIONS ENTRE GENEVE ET LES ETATS-UNIS :**

**LES LETTRES DE CATHERINE PICTET**

**A ALBERT GALLATIN**

**(1780-1794)**

Fondation des archives de la famille Pictet  
[www.archivesfamillepictet.ch](http://www.archivesfamillepictet.ch)  
10 Grand-Mezel 1204 Genève

## INTRODUCTION

Le Genevois Albert Gallatin, dont il existe plusieurs biographies, <sup>(1)</sup> est bien connu aux Etats-Unis où, émigré à dix-huit ans, il fit, après une dizaine d'années très difficiles, une brillante carrière à la fois politique, diplomatique et bancaire. <sup>(2)</sup>

Il fut très jeune orphelin, ayant perdu son père à quatre et sa mère à neuf ans. Une amie de celle-ci, Catherine Pictet, célibataire, âgée de quarante ans, se chargea de lui, le mettant d'abord en pension avant de l'élever chez elle à partir de 1778. Ce rapprochement ne fut pas heureux. Indépendant de caractère, Gallatin eut manifestement de la peine à supporter la sollicitude qu'on devine un peu pesante de sa bienfaitrice. Sur ce qu'on a appelé un coup de tête, pourtant bien préparé si l'on en croit son tuteur (cf. note à lettre 2), il s'enfuit en avril 1780 avec un camarade de son âge nommé Henri Serre ; les deux jeunes gens s'embarquèrent à Lorient pour les Etats-Unis. Un ami commun, Jean-Louis dit John Badollet<sup>(3)</sup>, rejoindra Gallatin après la mort de Serre. Les lettres que Catherine Pictet lui a adressées expriment au début le désespoir que lui causa cette évasion, ressentie comme un abus de confiance, une sorte de trahison : son protégé l'a trompée, son caractère n'était pas ce qu'elle croyait, il ne lui a pas donné en retour la confiance qu'elle lui avait accordée. La rareté des lettres qu'elle reçoit de lui, comme aussi l'insignifiance de ses nouvelles, le peu de consistance de ses projets et son insouciance s'agissant de sa petite fortune la désolent. Une sorte de sérénité s'installera progressivement qui lui fera accepter une séparation dont elle peine cependant toujours à comprendre les raisons. Après avoir rejeté l'idée qu'Albert Gallatin puisse espérer trouver ce qu'elle appelle le bonheur ailleurs qu'à Genève, elle se résigne à ce qu'il le puisse en Europe avant de se laisser enfin convaincre que sa destinée s'accomplira dans le Nouveau Monde. Cheminement psychologique assez classique, me semble-t-il, dont la dernière étape a été facilitée par les troubles des révolutions genevoise et française qui fermaient toutes les carrières dans sa ville natale. Catherine Pictet mourra avant d'apprendre les premiers succès de Gallatin qui l'auraient sans doute définitivement rassurée et consolée. Elle eût aussi été heureuse de lire ce que son protégé écrivit à son sujet le 8 mars 1790 à Badollet (cf. note à n° 26), à sa femme (page 71), et beaucoup plus tard, le 28 mai 1844, peu avant sa mort, à sa petite nièce Isabelle Pictet :

« Vous n'ignorez point les grandes obligations que j'ai à Catherine Pictet, tante de votre père et qui nous a élevé tous deux : mais il est impossible que vous en connaissiez toute l'étendue, et je ne puis pas l'exprimer. Intime amie de ma mère, elle lui succéda lorsque je devins orphelin : elle me recueillit, m'adopta, m'éleva. C'est à elle que je dois le peu que je vaux et les succès de la carrière dans laquelle j'ai été jetté. »<sup>(4)</sup>

La jeunesse d'Albert Gallatin et ses débuts américains n'ont laissé presque aucune trace à Genève. Ses lettres à Catherine Pictet sont perdues. Une seule lettre à Etienne Dumont, écrite à la suite d'une missive de Badollet à ce dernier <sup>(5)</sup>, (cf. note à lettre 16) y a été conservée. Les souvenirs qu'il a rédigés et toute la correspondance dans laquelle il a relaté sa jeunesse et ses débuts outre-Atlantique, se trouvent aux Etats-Unis<sup>(6)</sup>. Les lettres de Catherine Pictet et leurs attaches, conservées à New-York, sont l'une des rares sources genevoises qui, après le départ de son protégé en 1780, nous éclairent directement sur sa famille, ses amis et l'état de ses affaires, et indirectement sur ses premiers pas en Amérique.

On trouvera dans le présent recueil trente-six de ces lettres, les seules que leur destinataire ait conservées, ou les seules, probablement, qu'il ait reçues, car on voit que beaucoup se sont perdues en route. Certaines se répètent, ce qu'explique l'incertitude de leur acheminement. Quelques-unes contiennent des messages de connaissances, de parents ou de celui qui, sans mandat, gère bénévolement son maigre bien ; ils ont été transcrits en plus petits caractères.

Chaque lettre étant en tant que besoin accompagnée de notes explicatives identifiant les personnes citées ou résumant les événements dont il y est question, en s'aidant notamment des lettres de Gallatin à Badollet et de celles de ce dernier à leur ami commun Etienne Dumont, il suffira dans cette introduction de présenter les deux principaux protagonistes avant de relever ce que les lettres de Catherine nous apprennent sur les relations qui existaient à cette époque entre Genève et les tout nouveaux Etats-Unis d'Amérique.

Albert Gallatin, né le 29 janvier 1761, fils de Jean (1733-1765), et de Sophie Albertine Rolaz du Rosey (1730-1770), appartenait à une très ancienne famille patricienne genevoise originaire du Bugey. Jean Gallatin fils de feu Jean, d'Arlod, notaire, habitant la paroisse de Saint-Léger, devint genevois en acquérant la bourgeoisie, ou droit de cité, le 17 décembre 1510. <sup>(7)</sup> Ses fils ont fondé deux branches principales, divisées à leur tour en plusieurs rameaux.

L'ainée, s'est éteinte à la fin du XIXe siècle. A l'époque qui nous intéresse, son chef était Paul Gallatin (1711-1781), pasteur à Chancy, Genthod et en ville, principal du Collège de 1753 à 1780. Marié à Marie Colladon (1721-1794) il en avait eu, outre une fille morte très jeune, une fille et deux fils. Il sera souvent question du ménage Gallatin-Colladon dans les lettres de Catherine Pictet.

Albert appartenait à la branche cadette. Son grand-père et son père, peut-être appauvris, s'étaient voués au commerce d'horlogerie qui jouait un rôle très important à Genève. Sa mère était vaudoise ; la famille Rolaz, originaire de Thonon en Savoie, avait acquis par mariage la seigneurie du Rosey, près de Rolle, dont l'aîné portera le nom. La famille Gallatin n'existe aujourd'hui que dans la postérité d'Albert, aux Etats-Unis et en Suisse. <sup>(8)</sup>

Catherine Pictet (1726-1795), était la fille d'Isaac Pictet (1693-1769), conseiller et secrétaire d'Etat et de Susanne Gallatin (1703-1783). Bien qu'appartenant aussi à la branche cadette, cette dernière n'était pas une proche parente du père d'Albert : c'est comme amie intime de sa mère qu'elle a été appelée à s'occuper de l'orphelin. Il n'existe d'elle aucun portrait. Ses lettres nous révèlent une femme de grand cœur et de tête, cultivée, -son écriture est belle et son orthographe remarquable-, bien au courant des événements, mais quelque peu prosaïque. Elle

élevait aussi le jeune Pierre Isaac, le fils de son unique frère François Pierre Pictet (1728-1798), paria de sa famille dont il n'est jamais question dans la correspondance (cf. note à n° 9).

La correspondance avec Albert Gallatin nous montre que les Etats-Unis d'Amérique n'étaient nullement terra incognita pour les Genevois. Depuis le séjour de John Knox à Genève, dont il fut reçu bourgeois en 1558, et l'émigration, la Geneva Bible en main, des puritains anglais en Nouvelle Angleterre, les colons avaient, bien avant leur révolte, entretenu des liens avec la Rome protestante.

Dans une très longue lettre à Eben Dodge, du 21 janvier 1847, dans laquelle il relate sa jeunesse, Gallatin écrira à ce propos :

« At all times and within my knowledge in the years 1770-1780, a great many distinguished foreigners came to Geneva to finish their education. [...] There were some from America, amongst whom I may count before the American Revolution those South Carolinians, Mr Kinloch afterwards a distinguished member of Congress [...] and Colonel Laurens, one of the last who fell in the war of independence. And when I departed from Geneva I left there, besides two young Penns<sup>(9)</sup>, proprietors of Pennsylvania, Franklin Bache<sup>(10)</sup>, grandson of Dr Franklin, Johannot, grandson of Dr Cooper, of Boston, who died young. Now, amongst all those foreigners I never knew or heard of a single one who attended academical lectures. It was the Genevese society which they cultivated, aided by private teachers in every branch, with whom Geneva was abundantly supplied. » (Adams, writings II 638).

Ces jeunes Américains ne s'immatriculent pas à l'Académie, leurs noms ne figurent pas dans le Livre du Recteur.

Exemple de ces relations, la première lettre de Catherine Pictet pour recommander son protégé est adressée à Francis Kinloch. Par l'entremise du duc de La Rochefoucauld, probablement approché par Jean Armand Tronchin, ministre de Genève à la cour de Versailles, Catherine mobilise aussi le fameux Benjamin Franklin qui recommandera les deux jeunes gens à son beau-fils Richard Bache, à Philadelphie. Elle essayera en vain de leur faire passer des fonds par son intermédiaire (lettre 10). A leur retour de Machias, Gallatin et Serre seront accueillis à Boston par le Reverend Samuel Cooper dont le petit fils étudiait à Genève. Tronchin procurera aussi à Albert une recommandation pour le ministre de France à Washington. Le grand Jefferson lui-même acceptera (lettre 28) que les lettres de Catherine et celles de Gallatin passent par le courrier diplomatique.

Les lettres de Catherine mentionnent par ailleurs plusieurs Genevois qui, attirés probablement par le besoin d'aventures (les jeunes Mussard et Gampert), ou plus tard parce que dégoûtés par les excès qui souillent en France et à Genève la fin de l'Ancien Régime, émigrent outre Atlantique. C'est ainsi qu'on rencontre un Charton, deux Barde, un Odier et un Salomon. Une lettre de Gallatin (Cf. note à n° 36) mentionne encore d'autres noms : Odier, Fazy, deux Cazenove, Cheriote, Bourdillon, Duby et Couronne.

Enfin, des relations de commerce et de banque permettent de virer des fonds par l'intermédiaire de correspondants établis en France. Ces circuits, qui ne sont pas mentionnés par Luthy dans son monumental ouvrage sur la banque protestante en France,<sup>(11)</sup> mériteraient peut-être d'être étudiés de plus près.

Les lettres de Catherine Pictet, et celles qui leur sont jointes, sont conservées à la New-York Historical Society Library <sup>(12)</sup> qui a bien voulu en communiquer les photocopies à la fondation des archives de la famille Pictet à des fins de recherche et non de publication. Elles ont été ici numérotées et, à la différence des citations en notes, l'orthographe, conformément au nouvel usage, entièrement modernisée, y compris celle des noms propres, ainsi que la ponctuation. Une transcription conforme à l'original est déposée à la fondation.

François Ch. Pictet

Abréviations : BG : bourgeois de Genève. CC : membre du conseil des Deux Cent. Galiffe : Notices généalogiques (7 vols.). Choisy : Généalogies genevoises, familles admises à la bourgeoisie avant la Réformation. RGS : Recueil généalogique suisse (3 vols.). Sordet : Dictionnaire des familles genevoises. DHS : Dictionnaire historique de Suisse. LR : Le Livre du Recteur de l'Académie de Genève 1559-1878, Droz. Haag : Dictionnaire de la France protestante. ANB : American National Biography. ODNB : Oxford Dictionary of National Biography.

## NOTES

(1) La biographie la plus ancienne, et de loin la plus importante, est « The Life of Albert Gallatin » par Henry Adams, Philadelphia 1882, réimprimé Chelsea House New-York en 1983. On y trouve des extraits de quelques-unes lettres de Catherine Pictet, et celles, parfois en entier, de Gallatin à Badollet, à sa seconde femme Hanna Nicholson et à quelques autres correspondants. La plus récente, Nicholas Dungan : « Gallatin, America's Swiss [sic] Founding Father » (New York University Press 2010), avec une importante bibliographie, s'en inspire très largement. En français, on citera William E. Rappard : « Albert Gallatin Citoyen de Genève, Ministre des Etats-Unis » (in Bulletin de l'Institut National Genevois tome 42, 1917, p. 527), et surtout Bénédicte de Tscherner : « Albert Gallatin, Genevois au service des Etats Unis d'Amérique » (éditions de Penthes 2008). Louis Necker : « De Voltaire à Morgan, Albert Gallatin père de l'ethnologie nord-américaine » in Bulletin de la société suisse des américanistes 66-67 (2002-2003) avec une bibliographie. On a eu aussi recours à l'article de l'American National Biography (ANB), signé Edwin G. Burrows. Tous ces auteurs mettant naturellement l'accent sur la vie active de Gallatin, aucun n'identifie les Genevois dans son entourage à Genève et aux Etats-Unis, et ce que les Américains disent de Genève et des événements politiques qui s'y sont déroulés n'est pas toujours parfaitement exact. L'ouvrage intitulé « The Writings of Albert Gallatin edited by Henry Adams », 1879, ci-après Adams writings, (reprint Antiquarian Press 3 vol. New-York 1960), ne porte que sur les années 1794-1848 ; quelques lettres seulement y figurent qui relatent des événements concernant son enfance et ses débuts en Amérique.

(2) Membre pour le comté de Fayette de l'Assemblée législative de Pennsylvanie 1790-1792 ; Sénateur des Etats-Unis 1793 (élection invalidée l'année suivante faute d'avoir été neuf ans citoyen de la Virginie), membre de la Chambre des représentants 1795, Secrétaire au trésor 1801-1813 (sa sage administration permettra de financer l'achat de la Louisiane) ; négociateur de la paix de Gand avec l'Angleterre 1814 ; ministre des Etats-Unis à Paris 1816-1823 ; à Londres 1826-1827 ; président de la National Bank (banque Gallatin) à New-York City ; fondateur de l'American Ethnological Society. Presque aussi considéré que les « Pères fondateurs », son nom a été donné à plusieurs villes, rivières et montagnes des Etats-Unis.

(3) Sur Badollet cf. *Correspondence of John Badollet and Albert Gallatin (1804-1836)*, edited by Gayle Thornbrough, Indiana Historical Society, Indianapolis 1963. N'y figurent, avec une excellente introduction, que les lettres échangées depuis son établissement comme Register of the land Office à Vincennes (Indiana) en 1804.

(4) Aux archives de la famille Pictet.

(5) Bibliothèque de Genève (BGE), Ms Dumont, correspondance I f° 4-40. Cf. aussi « Plan d'une association à fonder à Philadelphie 1794 » (Ms fr. 3637, Louis Charles Fazy, lettres d'affaires 1768-1783 f° 24). Ms fr. 1130 : Notes, articles et lettres concernant Albert Gallatin, ne contient que des copies. La BGE conserve quelques lettres de lui à des Genevois, toutes tardives.

(6) *Albert Gallatin's Papers*, déposés par ses descendants à la New-York Historical Society.

(7) Galiffe, (vol. I p. 366), ne remonte pas la filiation au-delà de Jean, secrétaire ducal, père de Jean, notaire, reçu bourgeois de Genève en 1510. Albert Gallatin et d'autres de sa famille, suivis par le généalogiste Albert Choisy, l'ont fait remonter à Guillaume Gallatin, chevalier attesté en 1319. Le nom était répandu, avant la Réforme, dans les environs de Genève, le mandement épiscopal de Peney et le pays de Gex en particulier.

(8) Eric Bungener, *Filiations protestantes*, vol. II t. 2 Suisse p. 247.

(9) Benjamin Franklin Bache (1769-1798) ; son grand-père maternel l'emmena avec lui à Paris en 1776 avant de l'envoyer étudier à Genève où il passa trois ans. « As he is to live in a Protestant country and a republic, I thought it best to finish his education where the proper principles prevail » (à J. Q. Adams fils, 1778). Revenu à Paris en 1783, le jeune Bache retourna avec son aïeul à Philadelphie en 1785 où il devint un publiciste républicain influent, partisan d'un pouvoir fédéral limité (ANB).

(10) John Penn (1760-1834), fils de Thomas et de Lady Juliana née Fermor, fille du comte de Pomfret, accompagna sa mère à Genève au début de la guerre d'indépendance en 1775 ; il s'immatricula à Cambridge l'année suivante. Son frère pourrait être Grenville Penn (1761-1844) qui s'immatricula à Oxford en 1780. Thomas (1702-1775), qui vécut surtout en Angleterre, était le second des deux fils de William Penn, le fondateur de la Pennsylvanie ; ayant hérité de son frère, il possédait les trois-quarts de la colonie. (ODNB).

(11) Herbert Luthy : *La banque protestante en France de la Révocation de l'Edit de Nantes à la Révolution*, SEVPN, Paris 1961.

(12) 2 West 77th Street New-York N.Y. 10024.

## LETTRES A ALBERT GALLATIN

[1]

Genève, ce 26 mai 1780

Monsieur

Quoique je n'aie pas l'avantage d'être connue de vous, j'ai trop entendu parler de l'honnêteté et de la sensibilité de votre âme pour hésiter de vous demander un service absolument essentiel au bonheur de ma vie. Deux jeunes gens de ce pays, nommés Gallatin et Serre, n'étant pas contents de leur fortune, qui est effectivement médiocre, et s'étant échauffé l'imagination du désir de s'en faire une eux-mêmes, aidés d'un peu d'enthousiasme pour les Américains, prennent le parti de passer à Philadelphie. Ils sont tous deux pleins d'honneur, de bons sentiments, fort sages, et n'ont jamais donné le moindre sujet de plainte à leurs familles, qui ont le plus grand regret de leur départ. J'implore votre bonté pour l'un et pour l'autre. Gallatin, que j'aime comme mon fils, l'ayant élevé dès sa plus tendre enfance, doit vous avoir été recommandé par M. Muller, Ils ont tous deux des talents et des connaissances, mais je crois qu'ils n'entendent rien au commerce et à la culture des terres, qui sont les moyens de fortune qu'ils ont imaginés.

Daignez, Monsieur, si vous croyez qu'ils ne puissent rien faire d'utile et de convenable chez vous, le leur dire naturellement et les engager à retourner dans leurs familles où ils seront reçus les bras ouverts ; s'ils y consentent, voulez-vous bien leur en fournir les moyens, que peut-être ils n'ont pas, et qui seraient remboursés à votre ordre.

Si au contraire vous croyez qu'il puisse leur convenir de rester dans votre pays, oserais-je vous demander la grâce de vouloir les aider de vos conseils, ou si vos affaires, Monsieur, ne vous laisse pas le temps de vous mêler d'eux, veuillez les recommander à quelqu'un qui puisse un peu les conduire. Si vous ou quelqu'un des vôtres, voulait nous donner de leurs nouvelles, ce serait un service que je n'oublierais jamais, et qui serait d'autant plus essentiel, que Gallatin, dépendant d'un tuteur et ayant encore six ans à attendre sa majorité, son tuteur, qui voudrait l'aider si leurs projets sont raisonnables et qu'on puisse en espérer quelque succès, n'ose hasarder son bien à moins qu'une personne comme vous, ou quelqu'un de votre part, ne l'autorisât à le faire, en nous apprenant qu'il y a des espérances qu'ils peuvent réussir, craignant d'être taxé d'imprudence s'il s'en rapportait à ce que ces jeunes gens peuvent dire.

J'ai l'honneur d'être Monsieur, avec la plus parfaite considération, votre très humble et très obéissante servante

C. Pictet

Monsieur,

Je n'ai pas cru trop présumer de mon jugement en assurant Mlle Pictet que vous voudriez bien vous intéresser aux jeunes gens qu'elle vous recommande. Le petit séjour que vous avez fait parmi nous m'a fourni l'occasion de connaître votre sensibilité : j'espère que ces Messieurs éprouveront à quel point vous en êtes capable en se faisant connaître à vous comme citoyens d'une ville ou vous avez tant d'amis. Vous êtes fait, Monsieur, pour n'être jamais oublié par les personnes qui ont eu le plaisir de vivre avec vous. M. Gallatin, avec qui je suis très liée, vous donnera des nouvelles de tous vos amis ; j'espère qu'il n'oubliera pas de vous dire combien nous regrettons que la distance qui nous sépare, et les nouveaux liens que vous avez formés (car j'ai appris que vous étiez marié), soient des obstacles au plaisir que nous aurions à espérer de vous revoir. Si ces Messieurs sont assez heureux pour que vos occupations ne les empêchent pas de profiter d'une société aussi bonne que la vôtre, j'ose vous assurer que vous en serez contents, ils joignent les talents à l'esprit, et ont des caractères sûrs. Ne les jugez point, je vous prie, sur leur démarche actuelle, l'enthousiasme est pardonnable à 19 ans, mais veuillez, Monsieur, les aider de vos conseils dont ils ont le plus grand besoin.

P.S. Mes sœurs me chargent, Monsieur, de les rappeler à votre souvenir. Soyez persuadé, Monsieur, que vous obligerez en eux tous vos amis genevois et en particulier votre très humble et très obéissante servante.

Gotton Baulacre

A Monsieur / Monsieur le Colonel Kinloch / membre du Congrès  
A Philadelphie

-La BGE conserve une lettre de Francis Kinloch à Charles Bonnet : «1<sup>er</sup> aoust 1785 [...] Muller à qui j'ai régulièrement écrit n'aura pas manqué de vous donner quelquefois de mes nouvelles. Il vous aura dit que j'ai commencé par servir dans l'armée, que de là on m'a mis dans le Congrès et que j'ai fini par mener une vie retirée au sein de ma famille. La Providence n'a pas voulu que je restasse dans une situation aussi douce, Elle m'a enlevé ma femme, et mon fils unique, et elle ne m'a laissé qu'une fille âgée de trois ans, que j'ai confiée aux soins de sa grand mère, qui demeure en Virginie. C'est dans ces momens terribles que je me suis souvenu de vous, mon cher ami, et que je me suis rappelé le peu de Philosophie dont vous avez enduit mon ame. Actuellement je voyage avec mon frère, et je visite l'intérieur de ce pays immense : c'est des sources rouges « the red sources » que je vous écris, elles sont aux pieds de l'Alliganie, et renommées pour leurs qualités médicinales. [...] De retour à la Caroline je me jeterai de nouveau dans les affaires publiques et je tâcherai de faire revivre en moi tout ce que j'ai jamais eu d'ambition. Au milieu des troubles de l'Amérique, j'ai souvent pensé à la triste Genève et je me suis représenté avec horreur une armée à ses portes. [...] Dans les lettres qui suivront celle ci je vous parlerai des affaires de ce pays, ou tout est encore dans le désordre, car nos « états » sont comme des enfans échappés à leurs tuteurs, qui veulent jouir de tout sans se soumettre à rien, et qui ne savent distinguer d'entre la liberté et la licence. [...] Il m'est souvent arrivé pendant la guerre de trouver des Suisses, et quelquefois même des Genevois, pour ces derniers je les regarde toujours comme étant de mes compatriotes, et il n'y a même jusqu'à un vieux exemplaire tout poudreux de la théologie de Pictet, qui s'est trouvé parmi mes livres qui ne m'est cher comme étant de Genève. [...] » (BGE Ms Bonnet 38 f<sup>o</sup> 88-89). L'attachement de cet Américain pour une ville où il n'a passé que peu de temps est révélateur des relations chaleureuses entre la Parvulissime et la grande République.

-Jean de Müller, de Schaffhouse (1752-1809), qui sera anobli par l'empereur Léopold II en 1791, est l'auteur fameux d'une histoire des Suisse (Geschichte der Schweizer) parue en 1780, fictivement imprimée à Boston. Il avait été quelques années à partir de 1773 précepteur dans la famille de Jacob Tronchin, donnant aussi à l'Académie un cours d'histoire universelle et fréquentant le cercle de Genthod autour du naturaliste et philosophe Charles Bonnet. Catherine Pictet l'a vraisemblablement aussi prié d'écrire à Kinloch. Müller sera une seconde fois précepteur à Genève en 1783 (DHS).

-Marguerite dite Gotton Baulacre, est l'une des trois filles, toutes restées célibataires, de Jacques Baulacre (1712-1788), capitaine dans la garnison, membre du conseil des Deux-Cent (CC), et de Marthe Marie Jeanne Auriol ou d'Auriol ; famille originaire de Tours, réfugiée pour la religion, BG 1654.

[2]

[sur l'enveloppe : 28 mai 1780]

Je reçois dans ce moment une lettre de ta tante Rolaz la cadette, en réponse à une que j'avais écrite à Rolle en leur envoyant une copie de celle à ton tuteur. Sur le simple exposé du chagrin que j'avais que tu ne reçusses pas l'argent sur lequel tu comptais, et que tu avais demandé à ton nourricier, ton oncle a donné ordre à MM. Lullin et De Tournes de faire compter pour toi 800 Livres argent de France à M. Struykman à Nantes. Il doit aussi t'avoir écrit par la même voie, et sa femme me dit qu'il ne s'en tiendra sûrement pas là s'il est content de toi, et suivant que les circonstances l'exigeront. Quand tu n'aurais qu'un moment avant de t'embarquer, emploie-le à lui écrire pour le remercier, écris aussi à ton oncle l'ainé si tu le peux, il n'était pas à Rolle quand ma lettre y est arrivée. Mon ami, ne néglige pas des parents qui t'aiment, qui peuvent être très utiles à tes projets, et que tu seras peut être heureux un jour de retrouver au cas que tes projets ne réussissent pas, et que tu eusses mangé une partie de ton bien en cherchant à les faire réussir.

Tu vois que je ne suis pas encore guérie de la manie de te donner des conseils, quoique bien sûre que tu ne les aimes pas, et que tu ne crois qu'en ton propre jugement ; pardonne-les au tendre intérêt qui me les dicte, bientôt l'espace qui nous séparera, me mettra hors de portée de t'en donner, tu n'auras plus à consulter que toi-même, et ce n'est pas d'aujourd'hui que je pense que tu le désires. Je crois avoir remarqué ton goût pour l'indépendance il y a près d'une année, et j'ai cru voir qu'il était fort augmenté l'hiver dernier ; de là est venue ton impatience, et ton chagrin sur mes informations de ce que tu faisais et des gens que tu voyais, tu étais bien sûr que ce n'était pas pour te priver des choses honnêtes qui pouvaient te faire plaisir, mais mets-toi si tu le peux un moment à ma place, et souviens-toi de ce que je te dis quand je te retirerai de chez M. Delaporte sur les devoirs que je m'imposais en me chargeant de toi. Je ne les ai jamais oubliés, ces devoirs, j'ai toujours pensé que j'avais à répondre de toi à ton tuteur, à ta famille et surtout à ma propre conscience. La première année que tu passas auprès de moi, ce joug ne te fut point pénible, et je fus heureuse. Je vis ensuite journellement ta confiance en moi diminuer, cela n'altéra point la mienne : sûr de ta vérité, je ne demandais compte de toi qu'à toi-même. Mais cela ne te suffisait pas, et tu voulais n'en avoir aucun à rendre, je te trouvai plus de froideur pour remplir tes devoirs et me crus d'autant plus obligée à t'y exciter. Croyant que tu m'aimais, j'imaginai que tu voyais la tendre amitié qui me faisait agir, et qui tenait toujours mes yeux ouverts sur tout ce que je croyais qui pouvait contribuer à ton bonheur. Je ne crois pas, mon ami, avoir aucun reproche à me faire vis-à-vis de toi, je ne t'en fais point non plus. Ton amitié pour moi n'a pu te conduire jusqu'à la confiance, on aime comme on peut, tous les cœurs ne sont point faits pour aimer de même, et peut-être manquai-je des qualités nécessaires pour attirer la tienne. Je suis même loin d'être fâchée de penser que tu m'aimes peu, si tu m'aimais trop, l'idée de mes peines troublerait ton bonheur, qui est le premier et le plus cher de mes souhaits, même quand tu le trouves aux dépens du mien. Déchirée d'avance des peines et des maux qui peuvent suivre vos entreprises, je ne voudrais pas que tu revins, tu as attaché l'idée du bonheur à l'exécution de tes projets, je souhaite vivement que tu l'y trouves, j'y

contribuerai de tout mon pouvoir, et pour rien au monde, je ne me chargerais de le chercher pour toi, soit ici, soit dans telle autre partie de l'Europe, dans un état qui te déplairait vraisemblablement par la raison que tu ne l'aurais pas choisi. Dorénavant je ne me mêlerai plus de ton sort, mais tu peux compter que toutes les fois que je pourrai t'être de quelque utilité, tu me rendras service en m'en fournissant les moyens, et en t'adressant à moi, jamais rien ne me paraîtra difficile quand il s'agira de t'obliger, jamais tu n'auras d'amie qui te sois plus tendrement et plus sincèrement attachée que je le serai jusqu'à mon dernier soupir.

Je voudrais pouvoir croire que si vous ne trouvez pas de fortes probabilités de réussir, vous reviendrez, mais je ne m'en flatte pas, je crois te l'avoir dit : votre amour propre n'aurait pas à souffrir, mais Serre aime les projets, les entreprises et les voyages, il est l'ami que tu as choisi, tu lui sacrifieras l'amie qui n'était pas de ton choix et que le sort t'avait donné ; il t'entraînera, Dieu veuille que ce ne soit pas pour ta perte. Quand à ce que tu dis de faire fortune dans quelques années, je ne sais pas si tu l'imagines, mais à mon âge on ne se fait plus ces illusions, je n'en ai pas encore beaucoup à vivre, et n'espère pas de te revoir, je n'ai plus d'autre adoucissement à attendre pour la fin de ma vie, que d'apprendre que tu te conduis bien et que tu es heureux ; un moyen de l'être serait de t'attacher à ces parents qui ont tant de bontés pour toi, leur procédé doit t'apprendre que s'il te convient une fois de revenir, tu en seras reçu avec tendresse, qu'ils t'assureront un sort et, si tu désires quelque place hors de Genève, feront tout pour te la procurer. Pardon, mon ami, je te répète sans cesse les mêmes choses, mon cœur brisé cherche un soulagement en te parlant encore, je ne t'oblige point à répondre à toutes mes lettres, écris m'en quelquefois, que je puisse montrer, oublie celles qui peuvent t'affliger, oublie mon chagrin, et ne te souviens de moi que pour être sûr que tu as une amie qui ferait l'impossible pour ton bonheur, s'il dépendait d'elle.

Je suis prête à causer avec vous dans tous les moments, mon cher ami, il n'est guère probable que ceci vous parvienne, vu que vous pouvez être parti, mais toujours nous ne négligerons rien de ce qui peut vous être utile, au risque de vous ennuyer. Mais il est essentiel que vous répondiez aux bontés de tous vos parents : quelle leçon devez-vous prendre de tous ces procédés ! J'espère que votre sensibilité ne restera point en arrière et que vous paraîtrez du moins mériter ce que font pour vous des parents qui sont dans le cas de se plaindre de votre manque de confiance.

Voilà déjà quatre semaines qui se sont écoulées depuis votre départ, et notre chagrin est le même. Notre pauvre amie ne peut en prendre son parti, je fais tout mon possible pour diminuer vos torts à ses yeux et adoucir sa peine, je n'y puis rien. Sa douleur est si profonde et si déchirante que sa santé en est visiblement altérée, « il ne m'aime pas me dit-elle à chaque instant, il ne m'aurait jamais chagrinée à ce point s'il m'eût aimée, il savait bien tout le mal qu'il me ferait ». Elle cache ses sentiments aux yeux des autres pour diminuer vos torts. Comme je ne la quitte point, et qu'elle connaît mon cœur, le sien m'est ouvert ; nous pleurons ensemble, c'est la seule chose qui puisse la soulager.

Je répondis avec tant de hâte à votre dernière lettre que je n'eus pas le temps de vous dire que je l'avais reçue devant les dames Pictet et que par conséquent j'avais été dans le cas de la lire haut, car je vis bien qu'elle était pour moi seule, et j'aurais donné tout au monde pour cacher cette raison de dépendance journalière dont vous vouliez vous affranchir ; hé ! Qu'entendez-vous donc par celle qu'un jeune homme doit à ses supérieurs ? Cela n'en est que la plus petite branche, mais la plus inséparable de cette tendresse maternelle toujours prête à s'inquiéter. D'ailleurs vous étiez si libre, je la cacherai, cette raison, avec toutes celles qui peuvent vous être désavantageuses. Prenez garde au commerce que vous entreprenez, il est bien dangereux dans ce moment, il vaut mieux donner 40 % que de risquer de tout perdre, on m'a cité aujourd'hui l'exemple d'un négociant qui sur 42 vaisseaux envoyés à Charleston, n'en a reçu qu'un.

Pensez-y bien, défiez-vous de votre jugement, vous trouverez le conseil hardi, peut-être, mais c'est celui de l'amitié, et si vous y êtes sensible, réfléchissez que c'est le seul moyen qui vous reste de prouver que vous en êtes digne. Vous jugez bien que ce que je vous dis ne vient pas de moi, nous consultons tous ceux qui sont capables de juger en bonté de votre projet, et tous disent, c'est le plus grand hasard s'il réussit.

Pensez à envoyer des certificats pour retirer vos rentes, que votre indolence ne vous fasse pas manquer une occasion de donner de vos nouvelles. Vous devez savoir combien elles sont rares, et surtout pensez au plaisir que vous nous ferez. Adieu mon bon ami, n'oubliez pas votre G. Baulacre  
P.S. on est dans le doute si vous partirez sur le Kate, on nomme un autre vaisseau et le capitaine Smith. On a écrit à Paul Jones pour vous recommander. Dites le nom du vaisseau et du capitaine. Si vous trouvez quelque Prevost, parlez-leur de Mme Bontems qui aurait écrit si elle eût eu une adresse.

A Monsieur / Monsieur Gallatin / recommandée à Monsieur Quenos negociant /  
A Lorient

[superscription de la main d'Albert Gallatin : 28<sup>e</sup> May 1780 / Machias may 1781]

-Albert Gallatin (ci-après AG) a donc en partant écrit à son tuteur, Paul Michel Gallatin (1744-1822), avocat, son parent éloigné, une lettre dont Catherine Pictet (ci-après CP) a envoyé copie à sa tante Rolaz. Nous connaissons la réponse du tuteur à son pupille, datée 21 mai, qui nous apprend les motifs avancés à l'appui de son équipée. Après lui avoir reproché de ne s'être pas ouvert de son projet, il lui écrit : « [...] Après ces observations, dont j'ai cru que vous aviez besoin, permettez-moi quelques réflexions sur votre projet. D'abord j'ai lieu de croire que la somme qui vous reste, ou qui vous restait, n'est pas à beaucoup près de cent cinquante louis ; secondement le gain que vous prétendez faire dans le commerce d'armement [!] est très incertain ; il est en troisième lieu très lent à se faire apercevoir ; en attendant il faut vivre ; et comment vivrez-vous ? de leçons ? quelle pitoyable ressource, pour être la dernière, dans un pays surtout où les vivres sont si exorbitamment chers et où tout le reste se paye si mal ! de terres incultes à acheter ? avec quoi ? plus elles sont à bas prix, plus elles indiquent la cherté des denrées ; le grand nombre de terres incultes, le besoin qu'on a de les défricher, sont deux preuves des sommes considérables qu'il en coûte pour vivre. Vos réflexions sur le gain à faire sur ces terres et sur le papier, supposent d'abord que vous aurez de quoi acheter beaucoup, supposition ridicule, et feraient croire que vous vous êtes imaginé disposer des événements au gré de vos souhaits et selon vos besoins. [...] Soyez certain cependant, Monsieur, que je vous aiderai autant que votre fortune pourra le permettre sans déranger vos capitaux, dont je dois vous rendre compte un jour et que vous me saurez gré de vous avoir conservés ; en attendant je suis obligé par un serment solennel prêté en justice que j'observerai inviolablement jusques à ce que j'en sois juridiquement dégagé ; et vous refuser vos capitaux pour un projet dont je ne saurais voir la fin, n'est ni infamie ni dureté, mais prudence et sagesse. » (Adams 21). Dans ses lettres, CP reprendra plusieurs de ces arguments.

-La mère de Gallatin, née Sophie Albertine Rolaz, fille d'Albert, seigneur du Rosey, capitaine-lieutenant au service des Provinces-Unies et de Madeleine Esther Rotgans, d'Utrecht, avait deux frères, l'un et l'autre mariés. L'aîné, Georges Alexandre Rolaz, né en 1727, se faisait appeler M. du Rosey ; il fut reçu BG le 10 mai 1763, ayant épousé la même année la Genevoise Henriette Angélique (de) Pellissari dont il eut trois enfants. Le cadet, Alphonse Marc, né en 1731 avait épousé en 1751 Esther de Morsier, « ta tante Rolaz la cadette », sans postérité. Cette famille, très nombreuse, avait des rameaux en Suisse et à l'étranger. (Helmuth Rhenius : die Familie Rolaz du Rosey und ihre Vorfahren Rolaz, 1958).

-Gabriel Lullin (1709-1787), allié Gallatin, était alors associé à son gendre Jean Louis De Tournes. « Ce sera l'une des trois grandes banques genevoises du temps de Necker et de Calonne, spécialisées dans les emprunts viagers. » (Luthy II 282).

-Sans doute l'un des fils du négociant hollandais Conrad Struykman (Catherine écrit Struiman), décédé en 1732 (Luthy II 216). « Struikmann et Meinier frères à Nantes » (Adams 23), recte : Struykman et Minyer (Dermigny in mélanges Anthony Babel II 39 et ss).

-AG a d'abord été pensionnaire chez un certain Delaporte, sans doute Armand De La Porte, de Hameln en Hanovre, pasteur, âgé de 39 ans, habitant, reçu BG le 7 mai 1763. CP l'en retira pour le prendre chez elle en 1778, comme

en témoigne un « compte de la dépense de Gallatin depuis le 10 avril 1777 jusqu'au 10 avril 1778 » conservé dans la liasse de ses lettres.

-Les « dames Pictet » sont Mlles Susanne (1720-1796), Anne Andrienne (1722-1794) et Angélique Henriette Pictet (1730-1794) ; la cadette épousera tardivement en 1783 Louis Micheli seigneur de Dully. Leur sœur aînée, Camille (1718-1792) était mariée depuis 1736 à Pierre Gallatin. Elles sont cousines germaines de Catherine Pictet, leur mère, née Catherine Gallatin, femme de Jean Louis Pictet, conseiller puis syndic, étant la sœur aînée de la sienne.

-Les souscripteurs et porteurs de rentes viagères acquises en leur nom ou par des tiers devaient pour les percevoir produire chaque année un certificat de vie. Un nombre prodigieux de Genevois avaient investi ainsi leurs capitaux. Ce mécanisme qui devint hautement dangereux est décrit avec précision dans Luthy II 463 et ss.

-Plusieurs membres de la famille genevoise Prevost faisaient une carrière militaire au service de l'Angleterre. Augustin (1723-1786), major général, gouverneur de la Géorgie, avait défendu avec succès Savannah en 1779, forçant le général Lincoln et l'amiral d'Estaing d'en lever le siège. Sa sœur Jeanne Renée (1729-1782) avait épousé en 1748 le banquier François Louis Bontems. Le fils aîné d'Augustin, Sir Georges Prevost (1767-1816) baronet (1805), sera gouverneur général du Canada et commandant en chef de 1811 à 1814 ; ses frères Thomas, amiral et William, major général en Angleterre.

-AG et Serre s'embarqueront en effet sur le Katty, capitaine Loring, pour Boston ; le vaisseau mit à la voile à Lorient le 27 mai pour arriver le 14 juillet à Cape Ann (Gallatin à Badollet, de Boston le 14 septembre 1780, Adams 27).

[3]

[31 mai 1780]

Je reçois dans ce moment une lettre de M. Franklin que M. Mallet m'envoie, j'y joins le billet qu'il lui écrit en lui envoyant cette lettre ; il vous apprendra que ce n'est pas ici seulement qu'on juge que vous prenez un bien mauvais parti, Dieu veuille qu'il se trompe, ou que ce qu'il pense vous fasse quelque impression. Dans une de vos lettres, vous dites que votre vaisseau doit aborder à Boston, je suis en peine, comment de là vous vous transporterez à Philadelphie ? On dit tous les chemins dangereux, la mer à cause des pirates, la terre à cause des brigandages occasionnés par la guerre et l'excessive misère. Il ne m'a pas été possible de vous procurer une recommandation pour Boston.

Adieu, je n'ose me livrer au plaisir de t'écrire, craignant de répéter sans cesse les mêmes choses, je n'en ai pas d'autres dans l'esprit, que les maux et les peines à quoi tu vas t'exposer, je fais au ciel des vœux ardents, pour qu'il les détourne de toi. Adieu, nous serons peut-être des années sans entendre parler l'un de l'autre, j'ignorerai si tu existes et de quelle manière tu existes.

Mlle Pictet me fait toujours le plaisir de me ménager une petite place, mais que puis-je vous dire, mon bon ami, qui ne soit des répétitions ; je me souviens si peu de ce que j'ai déjà dit, et ma pauvre tête est si pleine des inquiétudes que j'ai sur votre sort que toutes mes idées sont brouillées, je n'ai de distinct que les sentiments d'amitiés pour vous, et notre bonne amie. Il me semble qu'elle est un peu mieux depuis hier, mais je crains que ce mieux ne soit que momentané et qu'elle ne le doive qu'au mouvement qu'elle se donne encore pour vous être utile. Je ne puis vous dire combien tout le monde est surpris, et moi en particulier, de ce que vous ne dites rien pour Mlle Pictet. J'en suis très affligée, elle est loin de mériter ce procédé de vous, écrivez donc très vite si vous êtes encore à temps, et n'oubliez pas la famille Gallatin, il serait à propos que Mme Gallatin Tronchin (qui veut voir toutes vos lettres) y trouvât quelque chose d'obligeant pour elle. Vous direz que je viens toujours donner des conseils, s'ils peuvent vous être utiles je ne crains pas le risque de vous ennuyer ; au reste, comme il nous semble que vous n'avez pas emporté de livres, nous vous ménagerons de la lecture, mais avez-vous trois cahiers de Mr Lesage ou les avez-vous prêtés ?

A Monsieur / Monsieur Gallatin [d'une autre main] citoyen / de Genève, passager sur le  
vaisseau Le Kity, capitaine / Loring

[superscription : Geneva May 1780 G. Baulacre]

-La lettre de recommandation de Franklin, datée de Passy le 24 mai est reproduite par Adams (24) : « Dear Son, Messrs Gallatin et Serres, two young gentlemen of Geneva, of good families and very good characters, having an inclination to see America, if they should arrive in your city I recommend them to your civilities, counsel and countenance. » / To Richard Bache, Postmaster general / Philadelphia. Elle lui avait été demandée, à la suite sans doute d'une démarche de Jean Armand Tronchin, ministre de la république à la cour de Versailles, par le duc de La Rochefoucauld d'Enville à qui Franklin répondit sur un ton très républicain : « Passy May 24 1780. Dear Sir [!], I enclose the letter you desired for the two young gentlemen from Geneva. But their friends would do well to prevent their voyage. » (Ibid.) Cette lettre a probablement été transmise à Genève par Pierre Mallet (1734-1816), banquier à Paris, neveu de Jean Jacques Mallet, conseiller, allié Gallatin. Toutes les familles dites patriciennes ou gouvernementales sont étroitement liées entre elles par mariages.

-Benjamin Franklin (1706-1790) était depuis décembre 1776, avec Adam Smith et John Jay, l'un des trois commissaires que le Congrès avait députés à Paris pour rechercher le concours militaire et économique de la France dans sa guerre avec l'Angleterre. Il y restera jusqu'en 1785. Le traité d'alliance avait été conclu avec Vergennes en février 1778. La négociation de plusieurs emprunts a impliqué des banquiers genevois (Luthy II)

-Sans doute Susanne Tronchin, née en 1714, femme en 1732 de Jacques Gallatin (1705-1753), conseiller, bien que Galiffé suivi par Choisy la dise décédée la même année que son mari. Leur fille unique, Anne, née en 1734, est restée célibataire.

[4]

Ce 28<sup>ème</sup> novembre 1780

Nous voici à la fin de novembre, mon cher ami, et nous n'avons point encore de vos nouvelles. Pensez-vous quelquefois combien nous sommes inquiets de votre sort, et faites-vous tout ce qui dépend de vous pour nous en procurer ? Vous n'ignorez pas que ce n'est qu'en écrivant souvent, par différentes voies, que nous pourrions recevoir quelques lettres, je crains que votre indolence à tous les deux ne s'y oppose, mais ne pensez-vous jamais que vous nous devez ce faible dédommagement pour toutes les peines et les inquiétudes que vous nous causez ? D'ailleurs, pour vous-même, il me paraîtrait bien essentiel que vous nous donnassiez de vos nouvelles, comment voulez-vous qu'on vous envoie des secours, qu'on serait très disposé à vous donner, si on ignore où vous êtes, ce que vous faites, quels sont vos besoins, vos désirs. Surtout, mon cher ami, parle naturellement, et si vous vous êtes trompés dans vos projets, ne crains pas d'en convenir, cela ne surprendra personne, au moins les gens qui réfléchissent, on n'aura nulle peine à vous le pardonner, les erreurs de dix-neuf ans ne font de trace fâcheuse dans l'esprit de personne ; et vous vous feriez plus d'honneur en sachant en convenir, et n'y pas persistant, que vous ne vous êtes fait de tort par votre escapade. De plus, si vous trouvant mal où vous êtes, vous vous faisiez de la peine de revenir ici, il y aurait moyen de faire quelque chose dans quelque autre endroit de l'Europe, vous êtes sûrs, l'un et l'autre, que vos amis s'y emploieraient de tous leur pouvoir ; soyez en garde contre l'amour-propre, et ne risquez pas pour le satisfaire de vous rendre malheureux dans la suite, je me flatte que vous n'êtes plus assez enfants pour vous opiniâtrer à des projets dont vous verriez les difficultés beaucoup plus grandes que vous ne les avez prévues, mais vous devez prendre garde qu'à ces projets-là, il n'en succèdent qui vous nuisent encore davantage. Serre a trop de goût pour les voyages et les choses extraordinaires, vous devez vous en défier, pour toi, mon ami, tu t'es montré si différent de ce

que tu avais toujours paru que je vois clairement que je ne te connais pas, et ce n'est pas une de mes moindres peines ; la sagesse et tant de bonnes qualités que je te croyais, les as-tu bien réellement ? Doutes cruels que tu m'as mis dans le cas d'avoir, et qui me font craindre pour toi des dangers de toute espèce ; ma sécurité était trop grande avant ton départ, je croyais n'avoir à combattre chez toi que de légers défauts, je croyais que ma confiance attirerait la tienne, et que te traitant plus en ami qu'en fils, tu me regarderais comme ton amie ; plus ces illusions m'ont rendue heureuse, plus je souffre d'en être désabusée. Je souffre encore davantage par l'idée de tous les maux qui peuvent t'assaillir, et je t'avoue que je ne suis pas rassurée lorsque je pense combien ta confiance en ton propre jugement peut t'égarer encore. Te voilà dans un pays où pas un ami n'a les yeux ouverts sur toi, si tu en fais, des amis, avec aussi peu de connaissance des hommes, combien aisément tu peux mal choisir, les plus utiles sont rarement les plus agréables, et je crains fort que tu ne te plaises qu'avec ceux qui flattent tes goûts, et que tu n'accordes un bon jugement qu'à ceux qui penseront comme toi.

Vous n'en avez pas donné une preuve, de jugement, en ne prenant aucun arrangement avec M. Struykman à Nantes, dont tu nous donnais l'adresse pour ce qu'on voudrait t'envoyer, ton oncle Rolaz lui avait fait donner l'ordre de te compter 800 L. argent de France que tu demandais à ton nourricier, mais comme vous étiez partis quand il reçut cet ordre, il ne s'est point chargé de cet argent, disant qu'il ne savait où vous l'envoyer, ni où vous étiez. Nous l'avions prié, M. Serre et moi, de nous donner de vos nouvelles s'il en avait, au moins de celle du vaisseau sur lequel vous vous êtes embarqués, il ne nous en a donné ni de vous, ni du vaisseau, il nous a écrit paraissant fort ennuyé de recevoir nos lettres, il en a remis beaucoup, parmi lesquelles il y a des lettres de recommandation à l'écrivain du vaisseau l'Alliance. Je t'ai écrit une fois depuis, je ne sais sur quel vaisseau il a mis ma lettre, et j'essaye de t'envoyer celle-ci par Marseille, si tu veux me répondre par la même voie, tu mettras ta lettre dans une enveloppe adressée à Mme la marquise d'Albertas à Gémenos, et celle-ci dans une autre enveloppe adressée à M. Dominique Audibert, rue de Grignan à Marseille. J'ai peur que vous n'ayez reçu aucune de nos lettres, nous les avons toutes adressées à Philadelphie, et je crains que vous n'ayez pas eu assez d'argent pour y aller ; on dit que le vaisseau où vous étiez devait aborder à Boston, malgré quantité d'informations je n'ai pu trouver personne qui y eût quelque correspondance, si j'avais pu savoir le nom d'un habitant de Boston, je lui aurais écrit pour lui demander de prendre quelque information de vous, mais je n'ai pu avoir d'adresses et de recommandations que pour Philadelphie. Si l'on pouvait savoir où vous êtes, ton oncle Rolaz t'enverrait ces 800 L. dont M. Struykman n'a pas voulu se charger, et je ne doute pas que ton oncle du Rosey ne fût avec plaisir quelque chose pour toi si, connaissant ta position, il pouvait croire que cela te fût vraiment utile. Ils ont payé le legs qui t'était dû, tes oncles, et se sont chargés de payer le dix pour cent et la traite foraine, ils ont aussi payé l'intérêt au cinq pour cent depuis le jour de la mort de Mme Muller, je voudrais bien que tu leur écrivisses à l'un et à l'autre, tu devrais bien aussi envoyer ton certificat de vie, afin qu'on pût retirer tes rentes.

Je crois que je te répète souvent les mêmes choses, mon cher ami, j'ignore si tu reçois mes lettres, d'ailleurs je ne puis parler que de toi, si ton âme est faite pour connaître les sentiments que tu me fis éprouver, tu ne dois pas en être surpris. Adieu, mon ami, j'espère que tu n'ignores pas combien je te suis attachée.

C. Pictet

A Monsieur / Monsieur Gallatin / chez Mrs William / Moris et Comp. / A Philadelphie

[superscription : 1<sup>er</sup> fevrier 81 / Boston 8bre 1781]

-Cette lettre est la première de celles adressées aux bons soins de MM. Willings [et non William] et Robert Morris à Philadelphie. On ne pouvait en avoir de meilleurs. Théodore Willings (1731-1821) et Robert Morris (1735-1806), associés depuis 1741 sous la raison sociale Willings Morris and Cy, sont à la tête d'une puissante maison de banque qui pratique aussi les fournitures en tout genre à l'armée américaine, voire même la guerre de course. Tous deux seront aussi actifs en politique, le second exerçant dès 1781 la fonction de superintendant des finances de la Confédération qu'il parviendra à restaurer. Victime d'une spéculation foncière effrénée, Morris fera banqueroute en 1798, causant par-là de grands embarras financiers à AG dont il avait acheté une partie des terres de Pennsylvanie. (ANB).

-Henri Serre (1760-Kingston, Jamaïque, 27 juin 1786), fils de Jean Adam, petit-fils de Lionel, de Grenoble, maître maréchal, reçu HG le 12 septembre 1696, a été immatriculé à l'Académie en lettres (1775), philosophie (1778) et droit (1779). CP met souvent AG en garde contre son imagination et son goût de l'aventure. Son tuteur, Paul Michel Gallatin, dans sa longue lettre du 21 mai 1780 (reproduite en note à la lettre 1), est d'un autre avis : « Le jeune Serre est plus fait que vous pour réussir ; son imagination ardente lui fera aisément trouver des ressources, et son courage actif lui fera surmonter les obstacles ; mais votre indolence naturelle en vous livrant aux projets hardis de ce jeune homme vous a exposé sans réflexion à des dangers que je redoute pour vous. » (Adams 22). Il semblerait donc que Serre ait entraîné son ami dans une équipée dont il avait eu l'idée. L'indolence d'AG est mentionnée de plusieurs côtés, il se la reproche personnellement (note à lettre 26).

-La marquise d'Albertas, née Marguerite Françoise de Montullé est la femme de Jean Baptiste, marquis de Boue, seigneur de Gémenos, village proche de Marseille, premier président de la cour des comptes, aides et finances de Provence, à Aix. Patiente du docteur Tronchin, elle avait fait un long séjour à Genève en 1761, dans l'entourage de Voltaire.

-Dominique Audibert, négociant protestant à Marseille ; originaire du pays de Gex, il correspondit avec Voltaire à propos notamment de l'affaire Calas (Luthy II 90).

-Sur l'oncle Rolaz et l'oncle du Rosey, cf. note à lettre 2.

-Mme Muller dont AG hérite est très certainement Madeleine Esther Rolaz, cousine des Rolaz du Rosey, mariée au Bâlois Melchior Muller ; il était décédé en 1774, elle en 1779. (Rhenius)

[5]

[1 février 1781]

Je reçois dans ce moment, mon cher ami, tes lettres n° 2 et 3. Si tu te fais quelque idée de la peine que j'ai ressentie à être neuf mois sans avoir de tes nouvelles, tu n'auras pas de peine à comprendre le plaisir qu'elles m'ont fait ; je regrette le premier n° que nous n'avons point reçu, je voudrais oser me flatter que ton cœur y parlait un peu plus que dans celles qui me sont parvenues, le mien me dit tant de choses pour toi qu'il se croit en droit d'attendre quelques sentiments qui correspondent à ceux dont il est plein, d'ailleurs tu dois comprendre que je suis obligée de les montrer à bien des gens, et qu'il est bien pénible pour moi de lire sur leur visage qu'ils ne trouvent pas dans tes lettres ce qu'il devrait y avoir. Pense, mon ami, que tu peux vouloir revenir, et qu'il est toujours prudent de donner une bonne idée de soi aux honnêtes gens avec lesquels tu peux un jour être appelé à vivre. Quand à votre équipée, elle n'est regardée gravement par personne, on pardonne aisément une étourderie et un manque de jugement à l'âge de dix-neuf ans ; l'idée qu'on prendra de vous viendra de la suite, et vous ne pourriez pas donner une meilleure idée de vous qu'en sachant convenir que vous vous êtes trompés, et que si vous vous êtes fait des illusions sur le pays où vous êtes, comme chacun le croit, vous n'êtes plus assez enfants pour avoir le sot amour-propre de persister.

Vous dites que vous voulez négocier dans l'intérieur du pays avec les îles et l'Europe, vous parlez comme si vous aviez de grands fonds, et si je n'espérais que vous êtes à Philadelphie,

que quelques-unes de nos recommandations vous y auront mis à l'abri du besoin, je serais très en peine de votre existence ; en calculant l'argent que vous aviez et votre dépense, il ne paraît pas possible qu'il vous en reste, cependant vous n'en demandez ni l'un ni l'autre. Nous voudrions bien vous en envoyer, non pas pour fournir des fonds à un commerce dont nous avons mauvaise opinion, mais pour fournir à vos besoins ; comme on dit que rien n'est plus difficile à cause de la guerre et de la quantité de vaisseaux pris, nous avons prié MM. Kinloch et Laurens de vouloir bien vous avancer quelque argent en attendant qu'on puisse prendre des précautions à cet égard, qu'on sache un peu mieux ce que vous voulez faire ou que vous soyez détrompés. Est-ce la quantité de coquins dont Serre dit que le pays est peuplé qui vous encourage à négocier ? Vous avez été trompés par votre capitaine, vous le serez vraisemblablement par bien d'autres, il est naturel qu'il y ait plus de coquins en Amérique qu'ailleurs, outre ceux que le pays produit, l'Europe y envoie sa lie, les arts et les sciences y sont moins cultivés et moins avancés. Si tu as tant d'envie de fortune et de commerce, ne vaudrait-il pas mieux en faire un apprentissage qui ne fût pas à tes dépens ? Deluc l'ainé n'a presque pas eu besoin d'apprentissage pour être très bien placé en Hollande, on a abrégé celui de son frère cadet en Angleterre parce qu'on en a été content. Certainement tu ne manques pas de talents, et l'on n'épargnerait rien pour te trouver une place si tu la souhaitais, si tu préférerais des places d'un autre genre, quelque part en Europe, on t'en chercherait suivant tes désirs. Je ne veux point que tu reviennes ici si tu ne t'en soucies pas, mais je voudrais que tu fusses assez sage pour ne pas risquer de ruiner ta fortune en voulant l'augmenter, tu aurais d'autant plus de tort qu'elle n'est point mauvaise, ta fortune, qu'elle ne pourrait que s'améliorer, et que tu aurais eu des moyens sûrs de l'augmenter si tu n'en étais pas content. Tu dois sentir aussi que ta santé court des risques, et que tu n'es point assez robuste pour soutenir souvent impunément les grandes fatigues, le mauvais air et la mauvaise nourriture, c'est cependant le fondement du bonheur que la santé, mon ami, pense qu'il est bien douloureux d'arriver à un certain âge maladif, pauvre et ayant perdu de vue les amis que nous devons avoir naturellement, et qui enfin nous oublient. Voilà les risques que tu cours, réfléchis-y, mon cher ami, sois bien sûr que mes conseils ne partent que de ma tendre amitié pour toi, non du désir de vivre avec toi, parce que je saurai toujours le sacrifier à ton vrai bien. Si, malgré tes réflexions, tu persistes à ne trouver de bonheur qu'en restant éloigné de ces amis qui te sont si tendrement attachés, écris-nous incessamment les plus grands détails sur ce que vous voulez faire, s'il s'agit de commerce, vous devriez chercher à entrer dans quelque maison déjà établie, car ni Serre ni toi, n'y entendez rien. Si vos projets sont raisonnables, vous devriez engager quelqu'un qui ne fût pas vous, M. Kinloch par exemple, à nous écrire pour les appuyer, afin qu'on pût raisonnablement vous aider. Tu dois sentir que nous ne demandons pas mieux mais que nous ne voudrions pas contribuer à votre ruine.

Vous devriez faire des lettres d'avance, des espèces de journaux de tout ce que vous voulez nous dire pour que ce fut prêt quand vous trouverez une occasion de le faire partir, et puis quelle apparence que, dans un port de mer, on ne sache que demi-heure à l'avance quand un vaisseau doit partir ? Vous devez savoir que toutes les lettres n'arrivent pas, et qu'il faut prendre la peine de répéter les mêmes choses et écrire par toutes les occasions, il faudrait aussi nommer les vaisseaux sur lesquels vous mettez vos lettres. Nous vous en avons écrit quantités, je n'ai pas craint d'y répéter ce dont mon cœur était plein au risque de t'ennuyer, je ne t'y parle de personne parce que tu ne me marques de l'intérêt pour personne, j'ai eu honte pour toi, en voyant nombre

de tes amis et des nôtres s'informer de tes nouvelles avec l'intérêt le plus vif, de n'avoir jamais rien à leur dire de ta part, cependant je te ferai ici des amitiés de ton ami Butini et de M. Le Sage qui me l'ont expressément recommandé, ne me renvoie point les cahiers dont tu me parles, il m'est si aisé de m'en procurer si j'en ai besoin, je t'enverrai ceux que tu me demandes quand j'en pourrai trouver l'occasion ; M. Le Sage voudrait savoir ce que vous en voulez faire, il serait fâché que vous les répandissiez dans le public, y ayant bien des idées qui ne sont pas développées sous leur vrai point de vue, mais ils sont à votre service s'ils aident à votre instruction ou vous servent à donner des leçons au cas que ce soit votre dessein.

Informez-vous d'un jeune Gampert, parti de la Martinique au mois d'août 1779 sur le Hasard, goélette américaine, pour aller à Boston et de là à Philadelphie, on n'a point de ses nouvelles et ses parents sont fort inquiets. Ne manque pas de te faire faire des certificats de vie et d'en mettre dans toutes les lettres que tu écriras afin qu'on en ait toutes les fois qu'on en a besoin. Le vaisseau l'Alliance doit vous avoir porté quantité de lettres à Philadelphie, je t'ai écrit plusieurs fois dès lors mais je n'ai pu savoir par quels vaisseaux mes lettres étaient parties ; dis-moi si vous en avez reçu quelques-unes, si M. Kinloch en a reçu de MM. Muller et Bonnet de Genthod pour vous recommander à lui ; M. de Végobre a aussi écrit plusieurs fois à M. Laurens à votre occasion. Vous ne parlez point de l'Académie des sciences que les gazettes disent qui vient de s'établir à Boston. M. Serre a écrit à son fils, ainsi je ne te dis rien d'eux, sinon qu'ils sont en bonne santé. Que te dirai-je que je ne t'aie répété bien des fois, j'espère que tu connais tous mes sentiments pour toi, ils sont inaltérables, et tu me trouveras toujours disposée à faire tout ce qui dépendra de moi pour ton bonheur.

C. Pictet 1<sup>er</sup> février 1781

Mlle Gotton Baulacre te fait ses amitiés. Comme on me dit qu'on vous a vus à Philadelphie j'envoie une copie de cette lettre à Boston afin qu'elle vous trouve où que vous soyez.

To / Mr Gallatin / at Mrs William Moris / & Comp. / Philadelphia / Amérique

[superscription : Feb. 1st / C. Pictet / Boston 8bre 1781]

-Sur Francis Kinloch cf. note à lettre 1.

-M. Laurens est l'Américain qu'AG dit avoir connu à Genève (Cf. introduction). John Laurens (1754-1782) séjourna en Europe avec son père entre 1771 et 1777, étudiant à Londres et Genève. Retourné en Amérique, il s'engagea dans l'armée, fut aide-de-camp de Washington, promu lieutenant-colonel en 1779 et élu la même année à l'assemblée de la Caroline du Sud. On verra dans la lettre suivante qu'il est revenu en mission en France en 1781. Réputé pour sa bravoure, Laurens sera tué le 25 ou 27 août 1782, peu avant la cessation des hostilités qui permettra la conclusion du traité de Paris le 3 septembre 1783. (ANB).

-AG et Serre avaient été rançonnés par le capitaine du Katty : « Notre coquin de capitaine, aussi frippon que bête et superstitieux, nous tint à peu près tout le tems à viande salée et à eau pourrie. Le second du vaisseau, plus frippon et plus hypocrite que le premier, nous vola 6 guinées de notre poche, plus la moitié de notre linge, plus le 3 ½ » pour cent de fret de notre thé. » (AG à Badollet, Boston, le 14 septembre 1780, Adams 27)

-Jean François De Luc (1756-1826), qui ira par la suite commercer en Inde et son frère Jean (1758-1808), contemporains d'AG, sont les fils du naturaliste Jean André De Luc (1727-1817). Ce meneur du parti des Représentants, ennemi de l'oligarchie, quitta Genève pour se fixer en Angleterre où il se consacra à la science; correspondant de l'Académie royale des sciences de Paris (1768).

-Pierre Butini (1759-1838) ; autre contemporain d'AG, il étudia la médecine, étant reçu docteur à Montpellier en 1783, et sera un médecin réputé, membre de plusieurs académies dont celles de Paris et de Turin.

-Georges Louis Le Sage (1724-1803) enseignait les mathématiques au Collège ; membre correspondant de l'Académie royale des sciences en 1761, des Sociétés royales de Londres (1775) et de Berlin (1782), il a peu

publié. Sa théorie des « corpuscules ultramondains » cherchait à donner une explication mécanique des lois de la gravitation universelle.

-François Jean Gampert, né en 1757 serait mort sans alliance en Amérique vers 1780 (RGS III 148), ultimus stirpis ; premier exemple de jeune Genevois parti aux Etats-Unis, attiré peut-être par la guerre d'Indépendance.

-L'historien Jean de Muller et le naturaliste et philosophe Charles Bonnet dont la femme avait une propriété à Genthod près de Genève, mis en mouvement par Catherine Pictet, ont donc eux aussi écrit à Francis Kinloch.

-Charles de Manoël sieur de Végobre, d'Alais, âgé de 47 ans, avocat, reçu BG le 21 avril 1761.

[6]

Ce 25 mai 1781

J'apprends dans ce moment, mon cher ami, que M. Laurens n'a point entendu parler de vous, ni à Philadelphie où il a été depuis le mois de juillet dernier jusqu'au mois de janvier, ni à Boston, où il est allé pour passer en Europe, ce qui me cause la plus vive inquiétude. J'apprends en même temps qu'il est prêt à s'embarquer pour retourner en Amérique, et je me presse de t'écrire par son moyen, ne sachant même si ma lettre le trouvera avant qu'il soit embarqué. Oh mon ami, à quelles inquiétudes tu me laisses en proie, je n'ai eu qu'une seule fois de tes nouvelles depuis plus d'un an que tu nous a quitté, j'ai reçu tes lettres de Boston, numéros 2 et 3, qui disent bien peu de choses, tu dois savoir que je pense sans cesse à toi car, je m'en flatte, tu connais ma tendre amitié. Mon imagination te représente sans cesse à mes yeux, malheureux, dans la misère, sans amis, sans secours, peut-être malade, je t'ai écrit une quantité de lettres à l'adresse que tu nous avais donnée à Philadelphie, je t'ai écrit aussi à Boston plusieurs fois, il me semble que si tu avais reçu quelques-unes de mes lettres, tu tâcherais de m'en faire parvenir des tiennes, il serait si important pour toi que nous sussions où tu es pour que nous pussions chercher les moyens de t'envoyer de l'argent, indique-nous ceux que tu crois les meilleurs, envoie dans toutes tes lettres des certificats de vie pour qu'on puisse retirer tes rentes, sois sûr que nous désirons vivement te soustraire aux besoins et t'aider en tout ce que nous pourrons. Si tes projets sont sensés, pourquoi ne pas nous en faire part, n'es-tu pas sûr que tes parents, tes amis te chérissent et ne demandent pas mieux que de t'aider ? Mais, mon enfant, si tu vois que tu te sois trompé sur le pays où tu es, que le faux amour-propre ne t'empêche pas de convenir de ton erreur, et prend ton parti de le quitter ; qui te saurait mauvais gré d'avoir eu une erreur de jugement à dix-neuf ans ? Tu te ferais plus d'honneur en sachant en convenir que tu ne t'es fait de tort par la chose. D'ailleurs, en ce cas-là, je ne te demande point de revenir à Genève, arrivé en Europe, on te cherchera une place du genre que tu la voudras, soit pour le commerce si c'est ton goût, soit un autre genre si tu le préfères, si tu avais repris du goût pour les études, ton oncle du Rosey, que j'ai vu dernièrement, m'a chargé de te proposer d'aller finir les tiennes dans quelque université en Ecosse, en Angleterre ou en Allemagne, à ton choix, de là tu verrais le parti que tu voudrais prendre.

Il est arrivé et il arrive tant de changements dans notre ville depuis que tu en es parti, que peut-être tu ne serais pas fâché d'y revenir après en avoir été absent pendant quelques années, mais à cet égard tu serais ton maître, je ne te demande pas de rien faire pour moi, sois parfaitement sûr que je t'aime pour toi, que je ne veux rien que ce qui te convient, que je saurai toujours sacrifier la douceur de vivre avec toi à ton bonheur et à tes convenances, mais, mon ami, penses-y, à ton bonheur, ne cours pas le risque de manger ta petite fortune et de perdre un temps précieux en Amérique tandis que tu pourrais être fort bien en Europe ; ton oncle du Rosey ne demande pas mieux que de t'assurer un sort, le cadet est aussi rempli de bonne volonté pour

toi, mais pour cela, il faudrait que tu fusses rapproché de nous. Pense aussi que, puisque si jeune tu as voulu être ton seul guide, tu as pris un grand engagement, et que tu dois te conduire comme si tu étais sous les yeux des parents et des amis, qui t'auraient aidé de leurs conseils pour te conduire au bonheur ; pense que son seul fondement est de ne nous écarter jamais des sentiers de la vertu, et que nous ne pouvons être contents de rien si nous ne le sommes de nous-mêmes. Adieu mon cher ami, mon cœur est déchiré en pensant à la distance qui nous sépare, je t'en conjure donne-nous de tes nouvelles le plus qu'il sera possible.

A Monsieur / Monsieur Gallatin / chez Mrs William / Morris et Compagnie / à Philadelphie

[superscription : 25 May 1781 / Boston Xbre 1781]

-John Laurens a été en effet envoyé par Washington à Paris au printemps de 1781 afin de seconder B. Franklin dans ses efforts pour obtenir une aide accrue de la France ; il négociera avec succès un emprunt et des fournitures d'armes avant de rejoindre en octobre de la même année l'armée qui faisait le siège de Yorktown où il mourut peu après au combat, le 25 ou 27 août 1782. (ANB).

[7]

Ce 18 juillet 1781 [N° 1]

Je ne reçois qu'à présent ta lettre de Machias N° 6, qui par conséquent est restée plus de huit mois en chemin. Tu connais trop le tendre intérêt que je prends à toi, mon cher ami, pour ne pas comprendre tout mon chagrin d'avoir si rarement de tes nouvelles, c'est la seconde fois que j'en reçois, n'ayant reçu précédemment que les n° 2 et 3 qui sont arrivées dans le même temps. Je souhaiterais aussi que tes lettres fussent plus longues et plus détaillées, dans ce misérable hameau où tu parais te trouver bien, il me semble que tu dois avoir le temps de beaucoup écrire ; à moins que tu ne sois bien changé, la société que tu y trouves ne doit pas te paraître assez bonne pour te prendre beaucoup de temps. Mais il faut bien que tu le sois, ou que je ne t'aie jamais connu, si tu peux être content de vivre parmi ce ramassé de misérables qui méritent à peine le nom d'hommes, toi qui l'étais si rarement au milieu de parents et d'amis qui te chérissaient, de gens instruits et aimables avec lesquels tu avais encore beaucoup à apprendre. Mon parti a été pris aisément sur ce que tu perdras à l'égard des agréments et de l'instruction par un long séjour dans ce pays-là ; je ne puis le prendre sur ce que tu peux perdre à l'égard des mœurs, je ne puis penser sans frémir que tu es livré à toi-même aussi jeune, entouré vraisemblablement de mauvais exemples, entraîné peut-être par de mauvais conseils, on dit que la licence est grande parmi les naturels du pays, on ne peut pas se dissimuler que c'est la lie de l'Europe qui y va. Mon ami n'oublieras-tu point les principes que j'espérais graver au fond de ton cœur, n'as-tu point pris une tâche trop forte en voulant si jeune vivre dans une indépendance absolue, et en te soustrayant aux conseils de l'amitié ? Pense à ne pas te préparer des regrets pour la suite, si ce voyage ne te coûte que la perte de quelques années, que la perte d'un peu d'argent, ce n'est rien.

Nous avons fait écrire à Philadelphie à MM. Kinloch et Laurens de vous avancer de l'argent pour vous soustraire aux besoins, je pense que c'est le manque d'argent qui vous a empêché d'y aller, et je m'afflige de ne savoir comment vous en procurer à Machias, si vous y êtes encore, car je t'avoue que je ne puis croire à un commerce entrepris sans fonds et sans les connaissances nécessaires aux négociants. Ce que vous dites à l'égard des terres du pays où vous êtes me paraît ressembler aux châteaux en Espagne des enfants qui lisent Robinson Crusoë, qu'importe que

les terres soient pour rien, ne faut-il pas des bras qui coûtent à payer et à nourrir pour les défricher, et surtout des connaissances du terrain et de la culture qui vous manquent ? Ne fais pas un trop long apprentissage à tes dépens, et surtout qu'un sot amour-propre ne t'engage pas à poursuivre des projets dont tu pourrais te trouver mal. N'imagine pas surtout que le désir de te revoir ici me pousse à te tenir ce langage, si tu te repens de tes projet mal conçus et que tu veuilles quitter l'Amérique, tu es le maitre d'aller dans la partie de l'Europe que tu préféreras ; si tu veux du commerce, on te cherchera une place, si tu veux continuer tes études, ton oncle du Rosey t'offre de les aller finir dans une université en Angleterre, Ecosse ou Allemagne, comme tu le désireras, ou si tu voulais quelque place d'un autre genre, on tâchera de t'en procurer. Mets-toi bien dans l'esprit que je ne te demanderai jamais rien pour moi-même, que je ne veux que ce qui te convient et ne t'aime que pour toi, je ne te demande pas de m'aimer, mais de te conduire en honnête homme et avec prudence, je suis bien moins blessée de ton manque de confiance qu'affligée des suites malheureuses qui en peuvent résulter pour toi. Mon ami, en cherchant la fortune, si tant est que tu la cherches, ne risque pas d'en perdre une très honnête dont tu peux jouir ici, tes oncles pleins de bonne volonté pour toi ne demandent pas mieux que d'augmenter la tienne, ils t'ont écrit l'un et l'autre et s'intéressent vivement à toi. Je t'ai écrit peut-être trente lettre, je commencerai par celle-ci à les numéroter, les lères étaient toutes adressées à Philadelphie ; quand j'ai su ton adresse à Boston, j'en ai adressé à Boston et à Philadelphie.

Ma mère te fait ses amitiés, sa santé est toujours faible et languissante, elle a eu un grand chagrin, ainsi que moi : après une maladie longue et douloureuse nous avons eu le malheur de perdre le digne Monsieur Gallatin le ministre. Je ne doute pas que tu ne sois bien sensible à la perte d'un parent et ami qui avait eu tant de bontés pour toi ; sa femme et sa fille ont montré la plus grande sensibilité, unie au courage qu'inspirent la religion et la soumission aux ordres de la Providence. Le fils aîné est ici, sa santé n'est pas très bonne, M. Alexandre va faire un très bon mariage qui est retardé pour quelque temps à cause de la mort de son respectable père.

Je n'entreprends pas de te parler de tout ce qui s'est passé et se passe ici, c'est fort long et je ne suis pas assez sûre de l'intérêt que tu y prends pour m'en donner la peine, Mlle Baulacre t'en a écrit une fois, et comme elle te mandait l'accident arrivé à M. Trembley, je te dirai qu'il est guéri à cela près qu'il a encore souvent des douleurs à la main. Elle t'a écrit plusieurs fois, Mlle Baulacre, et n'a point reçu de tes lettres. M. Trembley ne voit pas d'autre cause au phénomène dont tu parles que l'épaisseur des nuages.

Ton ami Sarasin a reçu ta lettre et doit t'avoir répondu, je crois que les parents de Serre lui auront écrit, mais si leur lettre n'arrivait pas, tu lui diras qu'ils se portent bien, plus je les connais et plus je trouve que Serre a tort dans la manière dont il s'est conduit vis-à-vis d'eux, n'est-il pas bientôt rassasié de choses extraordinaires et difficiles ? Si ce que vous avez déjà éprouvé n'a point refroidi son imagination, tu dois t'en défier extrêmement, à quoi ne pourrait-elle pas vous entraîner.

Ne manque pas d'envoyer ton certificat de vie, et comme tant de lettres se perdent, il en faudrait mettre dans toutes celles que tu écris.

Ta tante Gallatin Tronchin te fait ses compliments, elle me charge de te dire que quoique tu ne dises rien d'elle, elle ne croit pas que tu l'aies oubliée, mais que tu te souviens de ce qu'elle a dit à l'occasion du départ de Cramer.

Adieu mon ami, écris le plus que tu pourras, si tu as quelque plan raisonnable, détaille-le afin qu'on puisse l'approuver et t'y aider, si tu es rassasié de fatigue, de peine et de malaise, n'hésite pas à l'écrire, afin qu'on te fournisse les moyens de venir mener une vie plus douce en Europe.

C. Pictet N° 1

To / Mr Gallatin Citizen of / Geneva, Negotiant / at Mr Tahon's house / at Boston / Amerique

[superscription : 18<sup>e</sup> Juillet 1781 / Boston Fevrier 1782]

-AG et Serre avaient quitté Boston le 1<sup>er</sup> octobre 1780 pour se rendre à Machias, dans le Maine, où ils arrivèrent le 15, ayant voyagé avec un Genevois nommé Delesdernier, [Lesdernier], de Russin et sa femme suisse. Le fils Delesdernier, lieutenant au service américain, y commandait un petit fort situé à quelques milles de l'embouchure de la rivière Machias dans la baie de Fundy. Les deux amis passèrent là près d'un an à débroussailler la forêt. Ils en repartiront en octobre 1781 pour retourner à Boston. Adams 27 et 35 reproduit deux lettres d'AG à Badollet relatant cette période de leur aventure, datées l'une de Machias le 29 octobre 1780 et l'autre de Cambridge le 15 septembre 1782. Serre fait un récit parallèle plus vivant (il dit jouer du violon), dans une lettre au même de Cambridge du 13 décembre 1783 (Ibid. 39). On voit que, contrairement à ce qu'ont supposé certains, AG n'a pris aucune part à la guerre d'indépendance ; ce n'était d'ailleurs certainement pas le but de son départ pour les Etats-Unis.

-Paul Gallatin, pasteur [« ministre de l'Evangile »], principal du Collège de 1753 à 1780, est décédé le 31 mai 1781 Marié à Marie Colladon, il laissait une fille, Anne (1745-1822) qui restera célibataire, et deux fils, Jean Louis (1751-1784), docteur en médecine, faible de santé, et Jules Alexandre (1756-1817).

-Jean Trembley (1749-1811), fils de Jacques André allié Colladon, avocat, astronome amateur. Très jeune orphelin, il a été élevé avec son frère Abraham (cf. note à lettre 15), par sa tante Mme Paul Gallatin née Colladon. Il a été blessé à la main par un coup de feu pendant la prise d'armes du 5 février 1781, prodrome de la révolution genevoise d'avril 1782.

-Sur Sarasin cf. note à la lettre 12.

-Tahon : Ce Français établi à Boston tenait un « coffee house » où Gallatin et Serre trouvèrent à se loger à leur arrivée en septembre 1780 (Adams 26). Serre en donne l'adresse dans sa lettre à Badollet datée de Cambridge le 13 décembre 1781 : « Auberge française à l'enseigne de l'alliance, Fore Street » (Adams 39).

[8]

N° 7 15 septembre 1782

Je n'ai point eu de tes nouvelles, mon cher ami, depuis ta lettre N° 6 que je reçus à la fin de l'année dernière. Il est douloureux pour ma tendre amitié d'être si longtemps sans entendre parler de toi, je me flattais que de Boston il te serait plus aisé de faire parvenir tes lettres, et que tu ne négligerais aucune occasion d'écrire, si tu connais l'amitié tu dois connaître l'inquiétude qui ne me quitte pas un instant sur ton sort, et tu dois chercher à l'adoucir autant que tu le peux. Il serait aussi utile à tes intérêts que nous connussions ta position et tes besoins, que nous sussions si tu reçois nos lettres, je t'ai écrit trois fois, depuis que je n'ai reçu de tes nouvelles, avec les N° 4, 5, 6 je t'ai fait recommander à M. le Docteur Samuel Cooper au commencement de l'année, et l'ai fait prier de te donner mille francs, argent de France, qu'on rendrait ici à M. Marignac pour la pension du jeune Johannot. Ton oncle Rolaz a chargé un négociant de te faire parvenir huit cent francs, argent de France, il t'a écrit, nous ignorons si quelque chose t'est parvenu. Il faudrait aussi que tu répondisses aux propositions de ton oncle du Rosey, c'est pour la quatrième fois que je te les mande de sa part, il t'offre, si tu veux quitter l'Amérique et que tu ne te soucies pas de revenir à Genève, d'aller dans le pays que tu souhaiteras, prendre l'état que tu choisiras, si tu veux entrer au service, il t'achètera un emploi en France ou en Hollande, si tu préfères le commerce, il te cherchera une place en France,

Hollande ou Allemagne à ton choix, si tu veux reprendre tes études, il t'entretiendra dans une université. Remercie ton oncle, mon cher ami, et pense sérieusement à ce qu'il t'offre, si tu veux l'accepter, tu ne dois pas trop renvoyer, parce qu'en ce cas, le temps que tu resteras encore en Amérique sera perdu pour ton avancement, et ne penses-tu pas avec quelques regrets que ce sont les plus belles années de ta vie, celles que tu pourrais employer en Europe le plus utilement, soit pour ton instruction, soit pour te vouer à un état honnête et utile.

Depuis près de deux ans et demi que tu es en Amérique, tu dois commencer à connaître le pays et à voir si tu y trouves des avantages qui te le fera préférer à l'Europe ; si cela est, je n'ai rien à te dire, tu es le maître d'y rester, mais je te le demande en grâce, que ce ne soit pas pour soutenir ce que tu as commencé, ni par un amour effréné de la liberté qui n'est réellement qu'une idée, puisque par tout pays, à moins que tu ne te fixes parmi les sauvages, l'on est toujours dans quelque espèce de dépendance, tu n'en as point ici à craindre de fâcheuse, puisque tes parents ne veulent te contraindre en rien, et désirent d'arranger ta fortune de manière que tu aies de quoi vivre honnêtement et que tu sois entièrement indépendant, mais ils ne peuvent rien faire à cet égard-là tant que tu es en Amérique. On dit que vous avez engagé Badollet à vous y aller joindre, je ne puis comprendre ce que vous en ferez, il ne peut vous porter ni talents ni argent, n'aurait-il pas mieux fait de rester où l'on était content de lui ? Toi, sur l'argent duquel il faudra que vous viviez tous trois, car M. Serre n'en veut absolument pas envoyer à son fils, tu devrais être plus soigneux à envoyer tes certificats de vie pour qu'on pût retirer tes rentes, nous n'en avons point reçus, et au bout d'un certain temps on ne les peut plus retirer, si tu es à Boston il est aisé de t'en faire faire, et tu devrais en mettre dans toutes les lettres que tu écris ici, à qui qu'elles soient adressées, partout où tu trouveras un homme en place, ou un officier de quelque distinction, tu peux te faire faire des certificats de vie. Tu devrais écrire à ton tuteur, tu annonçais il y a plus de six mois une lettre pour lui qui n'est point arrivée, en tout ne néglige aucune occasion d'écrire, il se perd tant de lettres qu'il faut en écrire souvent pour qu'il en arrive quelques-unes. Les différentes positions où tu t'es trouvé ne t'ont-elles point corrigé de la paresse ? Elles auraient dû aussi rassasier Serre des choses extraordinaires, mais je crains que son imagination, dont il a plus que de jugement, ne courre sans cesse après la nouveauté et la singularité. La tienne n'était point faite pour faire le même chemin, mais prends garde que sa vivacité et son ardeur ne t'emporte souvent à des choses dont tu te repentes.

Vous avez été malheureux, si vous cherchiez les événements singuliers, d'avoir quitté Genève dans un temps où il s'y est passé bien des choses extraordinaires, je n'entreprendrai point de te les dire, ce serait trop long et je ne sais pas si tu prends assez d'intérêt à ce qui se passe ici pour m'en donner la peine, j'imagine d'ailleurs que vous avez quelques correspondances avec vos amis qui vous mettent au fait de ce que vous désirez savoir. Si Badollet vous joint, il vous contera tout à la manière des Représentants, c'est-à-dire que vous ne saurez qu'une partie de la vérité. Je ne te parle pas non plus de quelques personnes qui ne t'ont point oublié et s'intéressent toujours à toi, si tu t'intéresses à elles tu dois les connaître sans que je te les nomme. Je t'adresse une copie de cette lettre à Philadelphie et une autre à Boston, ignorant où tu es.

Adieu mon cher ami, tu connais, je l'espère, tous mes sentiments pour toi.

Monsieur Gallatin / recommandée à Monsieur / le Docteur Samuel / Cooper / A Boston

[superscription : Ecrite le 15<sup>e</sup> 7bre 1782 / Reçue Boston fevrier 1783 / Répondue juin 1783]

-CP n'a donc pas recommandé elle-même AG à Samuel Cooper, pasteur de l'église de Brattle Street à Boston et membre du Conseil du Collège de Harvard (Dungan 29).

-Je n'ai pu identifier ce Johannot étudiant à Genève dont AG (cf. l'introduction) dit qu'il est mort jeune ; aucune alliance Cooper, qui doit être son aïeul maternel, ne figure dans la généalogie de cette famille (RGS II 300), ni dans un article de la Revue d'Histoire Vaudoise année 1958.

-Gabriel Louis Galissard de Marignac (1736-1808) ; régent au Collège, il prenait comme beaucoup de ses collègues quelques pensionnaires pour arrondir son traitement.

-Par « prendre du service » CP entend entrer comme officier dans un régiment suisse au service d'un Etat étranger, carrière qu'ont embrassée beaucoup de Genevois ; on commençait en général comme enseigne ou sous-lieutenant. Il est impossible d'avancer qu'AG aurait pu, au lieu de partir en Amérique, entrer comme lieutenant-colonel dans l'armée du Landgrave de Hesse-Cassel (Dungan 20).

-Jean Louis dit John Badollet (1757-1837), immatriculé à l'Académie en lettres 1775 et théologie 1779, n'acheva pas ses études. Quand CP écrit cette lettre, il vit depuis plus d'un an à Berry près de Clairac, petite ville sur le Lot proche de Tonneins, précepteur des cinq enfants de Mme de Vivens, «Anglaise, sœur de l'Ambassadeur d'Angleterre à la Porte » (à Etienne Dumont, 10 mars 1781). CP a de lui une piètre opinion que les faits ne démentiront pas entièrement (Cf. aussi lettres 13 et 15).

-Ne recevant aucune aide de sa famille, Serre deviendra le débiteur d'AG ; les deux amis régleront leurs comptes avant son départ pour la Jamaïque (Dungan 32).

-Après une « prise d'armes » en 1781, l'insurrection d'une partie de la bourgeoisie (les « Représentants »), hostile à l'oligarchie, a renversé le gouvernement en avril 1782 ; cette révolution, que des historiens considèrent comme un prodrome de la révolution française, sera matée quelques mois plus tard par des troupes de France, de Sardaigne et du canton allié de Berne. Badollet sympathisait avec les Représentants ; il déplore dans sa correspondance l'échec de la révolution, écrivant de Clairac à Dumont : « Tout ce que tu pourras me dire est inutile, j'habite en frémissant le pays dont le souverain nous humilie, je verrai et serai mille fois obligé de voir, de ces officiers, de ces instruments muets de Tyrannie qui auront été les ouvriers et les témoins de notre chute. J'en connois même qui sont dans ces lieux ci, qui visitent cette maison, qui auront peut-être désarmé mon Père ! » (27 juillet 1782).

[9]

N° 8 14 novembre 1782

Il y a tout près d'une année, mon cher ami, que j'ai reçu ta dernière lettre de Boston 18 décembre 1781, je crois que tu ne penses guère à mon inquiétude et à mon impatience, mais enfin le jeune Johannot vient de recevoir une lettre de son grand-père qui lui parle de toi. Il t'a fait obtenir une place de professeur en langue française en l'Académie de Boston, je l'en remercie par une lettre en lui demandant de te continuer ses bontés, et je te demande à toi si tu es bien content de ton état, et si tu crois qu'il vaut mieux donner des leçons de français en Amérique que ce que tu aurais pu faire en Europe.

J'ignore si tu as reçu mes lettres précédentes, et par conséquent les offres de ton oncle du Rosey. Il t'offre, si tu revenais en Europe et non à Genève, de choisir entre les divers états : si tu veux entrer au service il t'achètera un emploi en France ou Hollande, si tu veux du commerce, il te cherchera une place dans le pays que tu choisiras, si tu veux des études, il t'entretiendra dans une université. Il désirerait fort ton retour, mais ni lui ni personne ne pense à te gêner, tout ce dont je te prie est de réfléchir sérieusement, n'as-tu point de regret aux plus belles années de ta vie, qui se perdent soit pour ton instruction, soit pour ton avancement ? Tu en a passé une à couper du bois à Machias, combien en passeras-tu peut-être à enseigner le français à Boston pour vivre ? Ne te fais pas d'illusions, on croit que la paix n'est pas prête à se faire, et quand elle se ferait, trouveras-tu des ressources dans un commerce où tu n'entends rien et où tu risqueras de manger ta petite fortune, dans des cultures où tu n'entends rien non plus et qui,

quand elles réussiraient, ne te feraient une fortune que tant que tu resterais sur les lieux ? Voilà pourquoi tu négliges les bontés de tes oncles, tu sais qu'ils ne demandent pas mieux que de prendre des arrangements en ta faveur, tu sais que ces arrangements ne se prendront pas tant que tu es en Amérique, pense qu'ils peuvent changer d'avis si tu renvoies trop longtemps ; ils peuvent mourir aussi sans avoir rien fait pour toi. Le cadet avait chargé un négociant de te faire parvenir les huit cents L. argent de France qu'il t'avait promises, j'avais aussi fait écrire à M. Franklin pour qu'il priât son ami M. Cooper de te donner 1000 L. argent de France qu'on payerait ici à M. Marignac pour la pension de son petit-fils, mais j'ignore si quelque chose est parvenu. Ce que je sais, c'est que tu n'écris à aucun de ceux à qui tu devrais écrire, et que tu as grand tort de négliger des gens qui t'ont témoigné tant de bontés. Nous n'avons encore reçu aucun de tes certificats de vie depuis deux ans et demi que tu es parti, je t'ai souvent prié d'en mettre dans toutes tes lettres, il me semble que tu n'es pas dans le cas de faire présent de tes rentes au roi de France. Si tu restes en Amérique, tu auras d'autant plus besoin de tout ce que tu as que M. Serre ne veut pas entendre parler de rien envoyer à son fils, et que l'on dit que vous faites venir Badollet qui certainement ne peut vous porter ni talents ni argent. Y avez-vous bien pensé en lui faisant quitter une place où il était bien et où l'on était content de lui ?

Je suis bien aise que tu aies trouvé quelque chose à faire autre que le commerce, qui me paraît tout à fait dangereux pour des gens qui comme vous n'en avez pas la moindre connaissance, vous ne pourriez faire quelque chose de ce côté-là qu'en entrant dans quelque maison de commerce déjà formée, et vous mettant sous la direction de gens qui en sussent plus que vous. En tout tu feras bien de demander et de suivre les conseils de M. Cooper, puisque tu as le bonheur de le connaître, je me flatte aussi que tu sauras lui témoigner ta reconnaissance de ses bontés pour toi. Défie-toi de l'imagination et de la tête de Serre, et ne quitte pas le certain quoique fort médiocre pour un incertain qui peut vous mener à votre ruine.

Adieu mon cher ami, pense à ne pas abuser de cette liberté que tu es allé chercher si loin, et donne-toi à toi-même de sages directions puisque tu n'en as pas voulu d'autres. Je prie Mlle Baulacre qui est avec nous de vouloir bien joindre quelques mots à ma lettre.

Mlle Pictet veut que je vous écrive, malgré toute la répugnance que j'éprouve à me rappeler au souvenir de quelqu'un qui paraît absolument détaché de ses anciennes relations. [Pierre] Isaac [Pictet] me dit, pour m'y déterminer, que je n'aurais pas écrit à un vagabond mais que je puis bien écrire à un professeur. Je cède à ce qu'ils désirent, quoique bien persuadée que votre profonde indifférence rendra inutile tout ce que je pourrais dire pour vous rappeler à vos devoirs. Comment est-il possible qu'après avoir manqué comme vous l'avez fait à vos parents, à vos amis, à la bienveillance générale, tous se réunissant pour vous témoigner encore une bonté qui gagnerait le cœur le plus endurci au mal, comment est-il possible, dis-je, que le vôtre n'en soit pas attendri, touché de la plus vive reconnaissance, pressé du besoin de l'exprimer, mais pas un mot à votre tuteur, à vos oncles, à Mlle Pictet pendant une année, je suis confondue ! Ces sauvages dont vous faisiez l'éloge ne valent-ils pas mieux que vous, sont-ils aussi insensibles aux bienfaits ? Je ne puis le croire. Mon Dieu que je vous plains ! Vous vivrez toujours seul au milieu de la société puisque vous n'avez aucun des sentiments qui en font sentir le prix.

Je ne vous parlerai point de notre politique, dont les détails auraient droit d'intéresser tout autre, mais je n'imagine pas qu'on puisse être attaché à sa patrie qu'on a abandonnée quand on oublie ses amis. Je vois en relisant ma lettre que j'aurais mieux fait de résister à Mlle Pictet. Je ne sais écrire qu'à mes amis, il n'a tenu qu'à vous de conserver cette relation qui m'était bien douce. Mais je pense que je vous dois un compliment sur le nouvel état que vous avez embrassé, vous voilà donc maître de langue, c'est

une triste occupation que passer son temps à répéter des mots quand on pourrait s'occuper de choses, mais encore vaut-elle mieux que d'être coupeur et marchand de bois, c'est à ce titre que je vous félicite. Si le hasard faisait parvenir cette lettre et que M. Serre ne reçût pas les siennes, dites-lui que sa famille est en bonne santé.

Puissiez-vous rentrer dans les sentiments naturels à tout homme bien né ! Que la fausse honte ne vous empêche pas de revenir ; acquittez ce que vous devez, à vous, aux autres, et soyez persuadé que vous trouverez alors des sentiments analogues à votre conduite. Toute la bonté qu'on vous a témoignée depuis votre départ est une vertu, tachez de la mériter à l'avenir, ce n'est qu'à cette condition que vous trouverez en moi un amie.

Nov. 14 1782 G[otton] B[aulacre]

To / Mr Gallatin / Citizen of Geneva / At Boston

[superscription : Ecrite le 14<sup>e</sup> 9bre 1782 / Reçue à Boston 21<sup>e</sup> mars 1783 / Répondue juin 1783.]

-AG avait donc écrit à sa mère adoptive à son retour à Boston, venant de Machias. Rappelons qu'aucune de ses lettres n'a été conservée.

-Selon une attestation du président du collège de Harvard du 2 juillet 1782, AG avait la permission de donner des leçons de français aux étudiants qui le désiraient et en avaient obtenu l'autorisation écrite de leurs parents ou de leur tuteur au collège ; il avait le droit d'utiliser la bibliothèque et d'occuper une chambre au prix payé par les tuteurs. (Adams 42 qui observe : « a position which has been sometimes dignified by the name of professorship ».)

-Badollet est toujours à Clairac d'où, dégoûté par l'échec de la révolution genevoise de 1782, il songe maintenant à partir pour l'Irlande où un certain nombre de Représentants, envisageant d'y émigrer, ont envoyé une commission pour préparer la fondation d'une colonie près de Waterford. Il écrira à Dumont : « C'est donc en Irlande que nous transporterons nos vertus et notre patriotisme. Heureux mille fois les Genevois d'avoir fait choix de ce pays, et je ne crois pas que le rapport des commissaires soit de nature à ne pas appliquer le meilleur remède possible à nos maux. » Plein d'un nouvel enthousiasme, il propose à son ami de le rejoindre à Genève pour s'y rendre ensemble en passant par Calais (22 décembre 1782). Un changement de gouvernement à Londres fera tomber ce projet de New Geneva irlandais.

-Première mention, par Mlle Baulacre, d'Isaac Pierre Pictet qui vit avec sa tante. Né à Saint-Petersbourg le 15 décembre, il est le fils de François Pierre Pictet (1728-1798), et de Catherine Le Maignen, fille d'un joaillier français établi dans cette ville. Son père, docteur en droit et avocat, familier de Voltaire dont il jouait avec d'autres amateurs les pièces de théâtre à Tournay et Ferney, avait quitté Genève couvert de dettes en 1761 pour rejoindre à Vienne le comte Alexandre R. Vorontsov qu'il suivit à Saint-Petersbourg. Il passa treize ans en Russie dans l'entourage de Catherine II dont il noua la correspondance avec Voltaire ; proche aussi de Grégoire Orlov qu'il aida à créer des colonies de peuplement sur la Volga. Avec un Français nommé Le Roy, il en fonda et dirigea vingt-cinq, comptant plus de cinq-mille colons, près de Saratov. Expulsé en 1776, il se fixa à Paris où on le trouve jusqu'en 1786, époque à laquelle il passa en Angleterre. Sur ce membre haut en couleurs de la famille, traité par celle-ci en paria, qui fut à la fin de sa vie agent secret de Pitt en Suisse, cf. la publication intitulée : François Pierre Pictet, vie et écrits d'un Genevois « aventurier des Lumières » sur le site < [www.archivesfamillepictet.ch](http://www.archivesfamillepictet.ch) >.

[10]

N° 9 30 novembre 1782

Je reçois, mon cher ami, la lettre du 5<sup>e</sup> septembre 1782 n° 3, et une autre plus petite qui ne contient qu'une légère esquisse de la plus grande et une note de quelques articles que tu souhaites qu'on t'envoie. Ton oncle Rolaz se trouva ici à la réception de la petite, il s'est chargé de t'envoyer ce que tu demandes, pour cet effet il donne ordre à son correspondant d'Amsterdam, nommé Théodore Galloy, de t'envoyer de là douze chemises, des bas, deux chapeaux et les livres que tu demandes, remercie-le de sa bonté, et ne manque pas d'écrire aussi à ton oncle du Rosey.

Je n'avais point eu de tes nouvelles depuis le 18 décembre de l'année dernière, excepté très récemment un mot de M. Cooper dans une lettre à son petit-fils. Tu ne peux concevoir, mon ami, toute mon inquiétude pendant ce long intervalle et par conséquent tout le plaisir que m'a fait ta lettre. Elle m'en a fait d'autant plus que je l'ai trouvée mieux que les précédentes, elle est sensée et dépouillée d'enthousiasme, il me semble que tu commences à voir les choses sous leur vrai point de vue, à sentir que les chaînes des besoins sont plus dures que celles de la raison, et tu dois être bien sûr que tu n'en as point d'autres à redouter en Europe. Je vois avec grand plaisir que tu ne penses plus au commerce pour lequel Serre ni toi n'avez les connaissances nécessaires, il est si aisé de se ruiner en faisant des expériences à ses dépens. Enfin, j'espère que ce voyage aura mûri ta raison, et que si tu y as perdu quelques années, soit pour les connaissances que tu aurais pu acquérir ici, soit pour te former un établissement, tu y auras gagné de l'expérience. Dieu veuille que tu en puisses revenir sans accident, je n'ai pas besoin de te dire que tu retrouveras des parents et des amis qui t'aiment et qui seront empressés à t'aider dans tout ce que tu voudras faire de raisonnable. Mais je ne puis m'empêcher de te répéter que tu dois te défier de l'imagination et de la tête de Serre, il l'a légère, l'imagination a plus de part à ses projets que le raisonnement, ses parents qui le chérissent ne peuvent s'empêcher d'en convenir. Tu ne saurais être trop sur tes gardes contre ce qu'il peut te proposer, ne pense-t-il point à les rendre heureux par son retour, et n'est-il point rassasié de choses extraordinaires ? J'ai fait ce que j'ai pu pour faire consentir son père à lui envoyer ses chemises, mais il ne veut pas les risquer sur mer pendant la guerre, et bien des gens croient la paix encore bien loin.

Tu as très bien fait de ne point parler d'argent à M. Cooper puisqu'il n'avait pas reçu la lettre de M. Franklin, j'ai bien du regret que ce secours ne te soit pas arrivé, j'avais pris toutes les précautions qui m'avaient été possibles, peut-être serons-nous plus heureux par le moyen de lettres de change. J'attends un de ses jours ton tuteur qui est en campagne, je lui ai envoyé ta lettre en le priant de penser à t'envoyer de l'argent, il m'a dit qu'il me viendrait voir bientôt pour régler avec moi ce qu'il t'enverrait, et la manière. Je lui proposerai de tâcher d'avoir des lettres de M. Williams et je t'écrirai d'abord que je l'aurai vu ; ce qui nous avait empêchés de penser à cette voie était la quantité de vaisseaux pris, mais il faut risquer quelque chose pour tâcher de te mettre un peu plus à l'aise, et surtout pour que tu puisses acquitter tes dettes. Je souffre peut-être plus que toi des extrémités où tu peux te trouver réduit.

Je voudrais pouvoir satisfaire tes désirs sur ce qui regarde Genève, mais il s'y est passé tant d'événements singuliers depuis ton départ qu'il est presque impossible de te mettre au fait par lettre. A la prise d'armes de 1781, M. Trembley fut la seule personne de ta connaissance de blessée, il est guéri, à un doigt près qu'il a perdu. Depuis celle-là jusqu'à celle de 1782, on n'avait jamais été parfaitement tranquille, on ne s'est point battu à cette dernière, excepté aux portes de la ville quand la Bourgeoisie a voulu s'en emparer, ensuite elle a pris des otages, a retenu quantité de personnes prisonnières dans la ville, s'est emparée du gouvernement et a fait le semblant de se préparer pour soutenir un siège ; tout ce train a duré trois mois au bout desquels les troupes sont arrivées, les chefs du peuple leur ont fait ouvrir les portes après s'être enfuis. Les plénipotentiaires ont travaillé à réformer notre gouvernement, on a diminué les droits des Conseils Généraux et du Petit Conseil, le corps de l'Etat qui a le plus de pouvoir est le Deux-Cent, composé de deux cent cinquante, et une fois chaque mois, le Deux-Cent recevra trente-six adjoints de la Bourgeoisie pour faire les représentations du peuple, à qui l'on devra

répondre sur le champ. On aura une garnison casernée aux ordres du gouvernement pour empêcher de nouvelles prises d'armes, et la France, la Savoie et la Suisse ont pris toutes les précautions possibles pour assurer notre indépendance.

Je reçois dans ce moment de Landecy une lettre pour toi de Mlle Baulacre à qui j'ai envoyé la tienne, tu y trouveras les détails que tu demandes. Il y a quelques jours que nous sommes de retour de Bel-Air, la famille Gallatin, qui te fait mille amitiés, est revenue en même temps que nous, ils sont en bonne santé excepté le fils aîné qui, de retour de Paris depuis l'année passée, est toujours malade ; je t'avais mandé le mariage d'Alexandre, il ne s'est pas effectué, il est toujours de même, tes parents sont toujours à Pregny et se portent bien, je ne te dis rien de ceux de Rolle, ton oncle le cadet m'a dit qu'il t'écrirait. Ma mère te fait beaucoup d'amitiés, sa santé est toujours fort chancelante. Ma tante Gallatin Tronchin me charge de te dire qu'elle n'avait point douté de ce qui t'empêchait de parler d'elle, elle te fait mille amitiés, ne l'oublie point et compte sur son souvenir. Tu as des compliments de beaucoup de gens que je ne te détaille pas, je ne puis pas non plus entrer dans le détail de tout ce que je sens. J'espère que tu les connais, mes sentiments, ils n'ont jamais varié à ton égard, mais ce dont tu dois être sûr, c'est que je pense à ton bonheur seulement quand je souhaite que tu ne te fixes pas en Amérique, je t'assure, mon ami, que si tu trouvais le bonheur loin de moi, je saurais faire le sacrifice du plaisir que j'aurais à te voir, et que je concourrais de tout mon cœur à toutes choses, où je verrais quelques certitudes que tu pusses le trouver, mais dans ce que tu peux faire en Amérique, je ne vois que des dangers et ensuite des regrets. Je fais des vœux ardents pour la paix, n'osant espérer, même désirer, que tu reviennes pendant la guerre, l'océan a déjà assez de dangers sans y ajouter encore ceux que la guerre entraîne après elle. On envoie souvent de jeunes Américains en Europe pour leur éducation, peut-être t'en confiera-t-on pour les amener, si cela arrivait ne t'en charges qu'au cas qu'il ne faille pas les reconduire, j'espère que tu trouveras que c'est assez d'un pareil voyage. Adieu mon cher ami, donne de tes nouvelles le plus que tu pourras, quand tu écris par la Hollande, que ce soit à l'adresse d'un de tes oncles, pas leur correspondant. Je t'envoie un petit mot pour M. Gampert au cas que tu apprennes où il est, les nouvelles que tu en donnes me paraissent bien incertaines, si tu en apprends quelque chose de plus, tu me l'écriras d'abord. Dis à M. Cooper que M. Johannot est en bonne santé et qu'on est toujours fort content de lui, je lui ai écrit il y a peu de temps, je ne sais s'il a reçu ma lettre.

Ecrit le 30 9bre 1782

By the cote De Tappan Comander  
To / Mr Albert Gallatin / Citizen of Geneva / Boston

[superscription : Reçue à Boston May Juin 1783 / Répondu Juin 1783.]

-Les frères Rolaz avaient une affaire en Hollande dont Rhenius ne parle pas.

-Je n'ai pu identifier M. Williams qui, suivant la lettre 11, paraît avoir une maison de commerce à Nantes. Ce pourrait être une déformation de Wieland : Jean Conrad Wieland Schinz et Cie négociants à Nantes (Luthy II 584n et 695n).

-Bel Air est le nom de la propriété du pasteur Gallatin allié Colladon, située hors des murs dans la partie de l'actuel quartier des Eaux-Vives nommée aujourd'hui Clos-Belmont.

-Abraham Gallatin, grand-père d'AG, sa femme née Vaudenet et leur fille vivent semble-t-il toute l'année dans leur propriété de Pregny ; l'usage était de passer l'hiver en ville.

-La famille Baulacre avait une propriété à Landecy, village situé alors en Savoie, province du royaume de Piémont-Sardaigne.

-La paix n'est pas encore en vue, mais les hostilités ont pratiquement cessé en août 1782.

[11]

[26 décembre 1782]

No 10. Je t'ai déjà mandé, mon cher ami, par ma lettre du 30 novembre 1782 n° 9, la réception de la tienne de Cambridge du 5 septembre 1782 ; je t'ai envoyé ce n° 9 par Amsterdam, avec une de Mlle Baulacre et une de ton oncle le cadet, par le moyen de M. Théodore Galloy, correspondant de tes oncles à Amsterdam. Par la même voie ton oncle t'envoie des chemises, des bas, des chapeaux, et les livres dont tu envoies la note. Ton tuteur t'envoie par Nantes une lettre de change de mille livres argent courant. Nous avons fait écrire par M. Rilliet de Nantes, M. Plantamour n'ayant plus de maison, pour que son correspondant prît une lettre de change de M. Williams payable par M. son père à Boston ; ce correspondant doit avoir fait partir cette lettre de change à ton adresse que je lui ai envoyée, avec prière de s'en faire donner trois doubles et de te les envoyer par différents vaisseaux à quelque distance l'une de l'autre. Je désire fort qu'elles arrivent promptement et heureusement et que tu puisses payer tes dettes et que tu ne sois pas forcé à faire des choses trop pénibles pour vivre. On doit avoir envoyé aussi un peu de linge à Serre. On assure que la paix va être signée, en ce cas-là, il n'y aurait plus de vaisseaux pris. Personne ne la désire plus que moi, la paix, elle rendrait plus facile le commerce avec toi, et rendrait les chemins plus sûrs au cas que tu veuilles revenir, ce que ta lettre me fait espérer. Je ne puis qu'applaudir à ton intention de remplir tes engagements avec l'Académie de Cambridge, mais tu n'en formeras pas de nouveaux ; il me semble que tu dois savoir l'anglais, et quant à voir ce qu'il y a de curieux dans le pays où tu es, j'imagine que cela consiste à faire un voyage à Philadelphie. Tâche de n'y pas mettre trop de temps, pense que tu es aux plus belles années de ta vie, celles où l'on doit travailler à acquérir de nouvelles connaissances ou chercher à se procurer un état. Tu sais les offres de ton oncle du Rosey par rapport à ton établissement, ne manque pas de lui écrire pour le remercier, et fais de sérieuses réflexions, pense que tu ne dois pas dépenser trop de temps ni trop d'argent en Amérique, et surtout aucune entreprise dans des choses où vous n'entendez rien et qui te causent des repentirs ; pense combien ton sort serait triste si tu te mettais dans le cas de ne revenir qu'après avoir mangé une portion de ton bien, et après avoir passé l'âge de faire quelque chose d'utile et de convenable. Sois bien sûr, mon cher ami, que je ne pense qu'à toi dans les conseils que je te donne, le plaisir de te voir ici n'y entre pour rien puisque tu es entièrement le maître d'aller ailleurs si tu le préfères, et de choisir et le pays et l'état que tu veux embrasser.

Ta lettre m'a fait d'autant plus de plaisir aussi par les sentiments que tu m'y montres, et parce qu'elle te fait honneur dans l'esprit de beaucoup de gens à qui je l'ai montrée, et qui continuent à s'intéresser à toi. Parce que tu me dis que ta santé est bonne, je trouve que tu la mets à de terribles épreuves, et quoique ta vie soit moins pénible que quand tu étais coupeur de bois à Machias, la quantité de leçons que tu es obligé de donner me paraît une chose bien fatigante et bien ennuyeuse. J'espère que tu seras devenu un peu moins difficile, et moins sujet de l'ennui, j'espère aussi que tu seras sur tes gardes pour ne te plus laisser séduire par l'imagination de Serre, ni par son goût pour les choses extraordinaire, si tu as vaincu ton indolence, peut-être aura-t-il moins d'empire sur toi, ce serait fort à souhaiter, car avec bien de l'esprit, il manque de tête et a beaucoup de légèreté.

Il serait si long de te mettre au fait de tout ce qui s'est passé ici que la chose me paraît impossible par lettres, Mlle Baulacre t'en parle beaucoup dans la sienne, et malgré cela je ne crois pas que tu sois bien au fait. Notre gouvernement est presque entièrement changé, on a diminué le pouvoir du Conseil des vingt-cinq et celui du Conseil Général, et on a augmenté celui du Deux Cent, qu'on a aussi rendu plus nombreux, il doit être de deux cent cinquante, on a augmenté la garnison qui sera casernée, on a établi un conseil militaire ; te déduire les droits de chacun de ces conseils, c'est presque impossible par lettres. Il paraît que nous sommes à l'abri des prises d'armes sans que notre indépendance en souffre, beaucoup de gens sages paraissent contents du tout, quelques-uns le sont moins de certaines choses, mais il est bien difficile de contenter tout le monde et je crois qu'on n'en peut juger sûrement que par l'usage. 21 chefs du peuple sont bannis, les uns à perpétuité, d'autres pour dix ans, d'autres pour trois, quelques autres représentants, mécontents, veulent quitter Genève, d'autres, quoique mécontents, se soumettent au gouvernement et restent. Malgré d'extrêmes violences de la part du peuple, il n'y a pas eu d'autres accidents arrivés à gens de ta connaissance, que celui de M. Trembley à la prise d'armes de l'année 1781, il est guéri à un doigt près qui lui manque, et un autre raccourci. Les dames Gallatin de Bel Air, qui te font mille amitiés, sont en assez bonne santé, je crois t'avoir mandé le retour et la maladie du fils aîné, et le mariage fait et rompu d'Alexandre. Tu as des amitiés de beaucoup de gens qu'il serait trop long de détailler. M. Le Sage t'en fait, il n'a rien imprimé et à ce que je crois n'imprimera rien, ma tante Gallatin t'en fait beaucoup, elle a été fort contente de ta lettre et croit que tu reviendras bientôt dans la meilleure disposition de faire les choses les plus convenables en Europe, Dieu veuille qu'elle ait raison. Je fais des vœux et n'ose plus rien croire.

Comme je me suis souvent reprochée de ne t'avoir pas fait une destination plus jeune, pour ne pas tomber dans la même faute par rapport à [Pierre] Isaac, nous allons le mettre dans le commerce dès le printemps prochain, cela ne réussira peut-être pas mieux que l'entière liberté que je t'avais laissée de choisir un état, mais il n'a ni le goût ni les talents nécessaires pour l'étude, et il faut faire quelque chose, il est toujours léger et bon enfant. Ma mère te fait bien des amitiés, sa santé est bien faible, toutes les inquiétudes que nous avons eues ici ces deux dernières années sont peu propres à faire du bien. Je ne dis rien des dames Baulacre, Mlle Gotton te dira elle-même ce qu'elle voudra, je lui laisse achever cette lettre. Adieu mon ami, tu connais mes sentiments pour toi, tu dois être sûr qu'ils ne peuvent changer. C. Pictet

J'ai remis ton certificat de vie à ton tuteur pour l'envoyer à Paris, nous ne savons encore s'il sera trouvé bon mais nous avons été étonnés qu'il n'eût point de cachet. Fais mes compliments à M. Cooper, je ne sais s'il a reçu une lettre que je lui avais écrite pour le remercier de la place qu'il t'a procurée, dis-lui que nous voyons souvent son petit-fils dont on est extrêmement content ici, il a bien des talents et beaucoup d'application. Adieu, mande-nous tout de suite si tu as reçu la lettre de change, n'oublie pas non plus de dire ce que tu sauras du jeune Gampert.

Si vous ne vous êtes pas douté, mon cher Albert, que de Genève à Landecy je n'avais pu lire vos lettres à Mlle Pictet, vous aurez eu lieu d'être surpris de ce que, dans la mienne, je ne vous en disais pas un seul mot ; actuellement que rentrée à la ville j'ai pu les lire, je vous dirai qu'elles m'ont fait le plus grand plaisir parce que je vous retrouve là tel que je le désirais depuis longtemps, c'est à dire sentant les inconvénients de votre imprudence. Je crois qu'il n'en faut pas davantage pour vous rappeler à votre devoir dès que les circonstances où vous vous trouvez engagé actuellement pourront vous le permettre.

La nécessité vous donne une leçon plus efficace que tous les excellents raisonnements de Mlle Pictet et de tous ceux qui s'intéressent à vous n'auraient pu faire pendant bien longtemps. Je regrette les années qu'elle vous prend, mais profitez-en de manière à justifier en quelque sorte vos torts passés. Faites les oublier à votre excellente amie, j'y fais tout mon possible, elle aurait bien besoin que votre conduite actuelle réparât le mal que lui a fait la précédente, car sa santé est bien dérangée et la vie sédentaire qu'elle est obligée de mener à cause de l'âge de Mme sa mère est peu propre à dissiper un principe d'âcreté qui s'est répandu dans son sang. Quelques idées agréables lui feraient plus de bien que tous les secours de la pharmacie, qu'elle refuse, et qui plus que vous pourrait lui en procurer ? Songez-y bien, je ne doute plus du désir que vous avez de lui faire oublier que vous lui avez manqué. Si je ne vous étais pas attachée, je vous ferais grâce des conseils de l'amitié, mais vos dernières lettres m'ont redonné l'espérance de retrouver en vous les sentiments qui naturellement ne devaient jamais vous abandonner, mais la jeunesse, dit-on, est sujette à l'erreur. Souvenez-vous que la plus courte sottise est la meilleure. Ne m'oubliez pas, mon cher Albert, et soyez sûr que mes sentiments se régleront sur votre conduite.

G[otton] B[aulacre] 26 décembre 1782.

To / Mr Albert Gallatin / Citizen of Geneva / recommended to the Revd / Samuel Cooper D.D  
Boston / North in America

-Double de la lettre précédente, adressée pourtant elle aussi à Boston

-AG n'est plus à Cambridge, ville proche de Boston où se trouve le collège de Harvard ; Gallatin y avait donné des leçons de français, ce qui, comparé aux rudes travaux de Machias, soulage CP. (cf. la note à lettre 9).

-Le traité de Paris qui mettra fin à la guerre d'indépendance ne sera signé à Paris que le 3 septembre 1783 ; L'Angleterre y reconnaîtra l'indépendance des Etats-Unis avec le Mississipi pour frontière occidentale.

-Le tuteur d'AG est son oncle éloigné, Paul Michel Gallatin (1744-1822), avocat. On a pu lire en note à la lettre 1 celle qu'il a écrite à son pupille en apprenant son départ, le 21 mai 1780.

-Jacques Rilliet (1731-1805) ayant épousé en 1756 Susanne fille de Philippe Plantamour, devint l'associé de son beau-père dans la société genevoise Plantamour et Cie qui modifia sa raison sociale en Plantamour Rilliet et Cie puis Rilliet et Cie ; elle gardera ce nom avec l'association en 1775 de Théodore Rivier, Plantamour et Rilliet ne demeurant qu'intéressés aux bénéfices. La raison sociale ne deviendra Rivier et Cie qu'en 1784. Cette société très prospère avait un comptoir à Lorient pour le commerce de tissus, porcelaine et denrées vendus par la compagnie française des Indes. Un parent de Jacques Rilliet, Robert Rilliet (1722-1783) allié Rilliet, ensuite banquier à Genève, avait de son côté été de 1747 à 1761 à la tête d'une société de commerce à Nantes. Luthy (II 283-285), a étudié « l'internationale Rilliet » dont on n'a ici qu'un aperçu.

-Le fils aîné des Paul Gallatin allié Colladon, Jean Louis, né en 1751, docteur en médecine, avait été médecin du duc d'Orléans et directeur de l'hôpital Necker à Paris ; il mourra peu après son retour à Genève, le 19 avril 1784. Après l'échec d'un premier mariage, le cadet, Alexandre Louis, se maria le 18 juin 1787 avec Susanne Naville.

[12]

Bel Air, le 7 août 1785

J'eus l'honneur de vous écrire il y a quelque temps, mon cher Monsieur, pour vous remercier de tout l'intérêt que vous vouliez bien me montrer dans la lettre que vous aviez écrit à ma tante, elle vous écrivit en même temps, et vous a écrit aussi quelques jours après par la Hollande. Elle vous avait envoyé une lettre de recommandation pour M. Morris et vous promettait de faire en sorte de vous en procurer une pour les Etats-Unis. En effet, M. Tronchin Labat le père qui était à Paris a mis tout le zèle possible pour votre intérêt, il n'avait pas pu rencontrer M. Jefferson, mais connaissant M. Gérard de Reyneval, chef du département de l'Amérique, il la lui avait demandée avec le plus vif intérêt et s'était même fait appuyer par M. Hennin qui, ayant épousé une Genevoise, s'intéresse aux Genevois, et il allait la donner lorsqu'en ayant parlé à M. Tronchin à un diner devant M. de Vergennes, celui-ci a dit qu'il trouvait qu'il était dangereux de donner une lettre de recommandation à un négociant à cause de la guerre entre les Hollandais et les Vénitiens, mais qu'il écrirait lui-même pour vous recommander, et que dès l'instant

où vous auriez reçu cette lettre vous n'auriez qu'à vous présenter au Ministre plénipotentiaire, c'est son titre à ce que je crois, près les Etats Unis, et qui serait déjà prévenu en votre faveur ; son nom est si je ne me trompe M. le Chevalier de Luzerne.

Je crois aussi, mon cher Monsieur, que vous êtes recommandé au docteur Franklin, et votre qualité de Genevois d'une famille distinguée, avec lesquelles son petit-fils quand il était à Genève avait des relations, vous serait une bonne recommandation. M. Tronchin croyait qu'avec une recommandation comme celle du premier ministre des affaires étrangères en France, vous n'en auriez pas besoin d'autres, cependant il cherchera à rencontrer M. Jefferson pour lui demander une lettre en votre faveur. On ne peut pas avoir mis plus de zèle en votre faveur que n'en ont mis MM. Tronchin des Délices et MM. Tronchin Labat, ils se souviennent toujours que vous étiez l'ami de Tronchin le fils qui me demandait toujours, quand il était à Genève, avec le plus grand empressement de vos nouvelles. Il n'est pas à Genève, il est actuellement en Italie avec votre ami Mestrezat le second qui est actuellement ministre, et je crois qu'ils font le tour de l'Europe ensemble. J'ai vu il y a deux jours votre ami Butini qui vous fait bien des compliments, il s'est marié et [a] épousé une demoiselle Bardin qui a de l'esprit, qui est jolie, et qui est fort riche. M. Lefort Auriol, après avoir emporté une chaire de professeur en droit, s'est marié avec Mlle De Tournes Lullin, une des plus riches héritières de Genève ; pour M. Sarasin, je crois qu'il vous a donné plusieurs fois de ses nouvelles, il a servi deux ans dans le régiment que la République a levé, il l'a quitté pour passer en Angleterre, est entré à ce que je crois dans le régiment Royal-Américain et passera aux îles. M. Prevost Revilliod, officier dans ce régiment, et Calandrini le second, qui est actuellement avocat, m'ont chargé de les rappeler à votre souvenir. Mallet Gallatin, qui n'est pas à Genève, qui est aux eaux de Plombières m'en avait chargé avant de partir.

Ma tante vous fait bien des amitiés, vous connaissez son âme, ainsi vous devez savoir combien elle s'intéresse, comme elle s'occupe toujours du bonheur et de la réussite de ceux avec qui elle a quelque relation, ainsi vous devez savoir combien elle pense à vous.

Pour moi, Monsieur, en me recommandant de la continuation de votre bonté et de votre attachement, j'ai l'honneur d'être avec le plus grand attachement votre très dévoué serviteur. Pictet

To / Mr Albert Gallatin at the care Mr Savary / Philadelphia

-L'auteur de cette lettre est Pierre Pictet (1724-1813), sgr de Sergy au bailliage de Gex, marié en 1766 à Françoise Buisson ; sa mère était née Gallatin, sœur de la mère de CP. Officier au service de France, chevalier de l'Ordre du Mérite militaire, il avait obtenu son congé avec le grade de colonel en 1776. Il comparaitra en 1789 à l'assemblée de la noblesse du bailliage de Gex, sera chevalier de la Légion d'honneur en 1804 et chevalier de l'Empire en 1809. C'est le frère des quatre sœurs qu'on a rencontrées en note à la lettre 1.

-Le banquier Robert Morris vu à la lettre 4.

-Les différents membres de la famille Tronchin, alors très riche et influente à Genève, sont Jean Armand Tronchin allié Labat (Tronchin Labat père) (1736-1813), ministre de Genève à la cour de Versailles ; son fils Jean Louis Robert (1763- 1838) ; Jean Robert Tronchin (1702-1788), dit des Délices, banquier à Lyon, fermier général, avait servi d'homme de paille à Voltaire en achetant, pour la lui louer, la propriété du conseiller Mallet qu'il baptisera les Délices.

-Thomas Jefferson (1743-1826), gouverneur de la Virginie, a été envoyé en France pour seconder Benjamin Franklin dans la négociation d'un accord de commerce ; il est depuis peu ministre à Paris, un poste qu'il occupera jusqu'en automne 1798, date à laquelle il retournera aux Etats-Unis pour être secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, vice-président des Etats-Unis en 1797, président enfin en 1801, réélu en 1805. (Cf. lettre 25).

-Jacques Matthieu Gérard de Rayneval (1736-1812), avait été en septembre 1782 envoyé à Londres pour préparer en secret les négociations de paix.

-Pierre Michel Hennin (1728-1817), résident de France à Genève de 1765 à 1778 avait épousé en 1776 Camille Elisabeth Mallet.

-Charles Gravier comte de Vergennes (1717-1787), ministre des affaires étrangères pendant la guerre d'indépendance américaine, présidait depuis 1783 le conseil des finances.

-Anne César de la Luzerne (1741-1791), ministre de France aux Etats-Unis depuis 1779, sera ambassadeur à Londres de 1788 à sa mort. (Grande Encyclopédie).

-Frédéric Mestrezat (1760-1807), pasteur, voyagea avec Jean Louis Robert Tronchin d'octobre 1784 à juin 1787 en Italie, Autriche, Allemagne et en France (LR).

-Le mariage de Pierre Butini, déjà rencontré, avec Jeanne Pernette Bardin avait été célébré le 3 juillet 1785. Celui de Jacques Le Fort (1757-1826), fils d'Abraham allié Auriol, avec Louise Gabrielle De Tournes le 2 novembre 1784.

-Peut-être Jean Sarasin (1760-1848), contemporain d'AG, que Galiffe dit capitaine dans la garnison avant de passer en 1786 au service de Prusse (Galiffe II 492). Aucun membre de cette famille ne paraît avoir servi au Royal American.

-Jean Louis Prevost (1760-1824), fils de Jean Louis allié Revilliod, était alors, comme plusieurs membres de sa famille, officier au service d'Angleterre.

-André Richard Calandrini (1762-1826), avocat 1783, sera conseiller d'Etat et syndic sous la Restauration.

-Ami Mallet (1759-1790), fils de Jean allié Gallatin ; sa mère est la sœur du tuteur d'Albert.

-A l'époque où Pierre Pictet écrit cette lettre, Gallatin, dans une très longue lettre datée de Philadelphie le 1<sup>er</sup> octobre 1783 (Adams 47), expose ses plans à Badollet, toujours à Clairac, qu'il tente de convaincre de le rejoindre. « [...] « J'ai quitté Cambridge en juillet de cette année et je suis venu ici où je n'ai encore rien trouvé à faire qui me convienne. Serre n'est pas ici ; je l'ai laissé à Boston d'où il est parti pour aller à [en blanc] et d'où il ne reviendra que l'année prochaine. Ce n'est pas pour toi que je cache le lieu actuel de sa résidence, mais il a des raisons pour que d'autres l'ignorent et j'ai peur que cette lettre n'éprouve des accidents. [...] Tu désires sans doute savoir quelles sont mes vues pour l'avenir ; les voici ! Ayant pour ainsi dire renoncé à Genève, je n'ai pas dû hésiter sur le choix de la patrie que je devais choisir, et l'Amérique m'a paru le pays le plus propre à me fixer par sa constitution, son climat et les ressources que j'y pouvais trouver. Mais il serait bien dur pour moi de me voir séparé de tous mes amis et c'était sur toi que je comptais pour me faire passer une vie agréable [!]. Dumont, distu, te retient ; mais qui est-ce qui retient Dumont ? Il ne doit pas douter de tout le plaisir que j'aurais à le voir. Si toi, lui, Serre et moi étions tous réunis, ne formerions-nous pas une société très agréable ? [...] Reste à proposer les moyens de pouvoir être passablement heureux quand nous serons réunis. [...] Comme la campagne est notre passion favorite, c'est de ce côté que se tournent entièrement mes projets. Dans l'espace situé entre les Apalaches et les Mississipi, sur les deux rives de l'Ohio, se trouvent les meilleures terres de l'Amérique, et comme le climat en est tempéré je le préférerais à celles de Machias et de la Nouvelle Angleterre. Celles au nord de l'Ohio appartiennent au Congrès, celles du sud à la Virginie, aux Caroline et à la Géorgie. Le Congrès n'en a point encore donné ou vendu. C'est donc de celles de Virginie dont je vais parler. Les terres depuis le grand Canaway qui se jette dans l'Ohio 250 milles au dessous du Fort Duquene ou Fort Pitt ou Pittsburg jusques tout près de l'endroit où l'Ohio se décharge dans le Mississipi ont été achetées à très bas prix par divers particuliers de l'Etat de Virginie, et c'est d'eux qu'il faudra les racheter. [...] Je vais actuellement en Virginie et d'après mes informations j'en achèterai deux à trois mille acres dans une situation avantageuse. Si tu te détermine à venir te fixer avec moi, je tournerai sur le champ toutes mes vues de ce côté-là. Je ne te demanderai pas de quitter immédiatement la place avantageuse que tu as, mais seulement de me donner une réponse décisive. [...] Mais surtout ne prends point d'engagements en Europe qui puissent t'empêcher de venir nous joindre dans l'année prochaine ou au plus tard dans la suivante. Je souhaiterais que cette lettre ne fût pas vue de mes parens à Genève, parce que cette résolution [de rester en Amérique], si elle était connue, ferait trop de peine à ma tendre mère Mlle Pictet, qui est le seul chaînon subsistant des liens qui me retenaient à Genève. [...] Tu me connais assez pour comprendre quels doivent être mes sentimens à l'égard de la personne à laquelle je dois tout et que j'ai bien mal récompensée de son amitié et de ses soins. [...] » Dans sa lettre à Badollet du 24 décembre 1784 (Cf. note à la lettre 26) on verra AG réaliser son projet d'achat de terres avec un nommé Savary dont il ne parle pas dans cette lettre bien qu'il se soit attaché à lui en quittant Boston.

-Serre est donc parti pour la Jamaïque en ne voulant pas qu'on le sache à Genève. Il n'en reviendra pas et mourra à Kingston le 27 juin 1786. (Cf. lettre 16).

[13]

[22 juillet 1785]

Enfin j'ai reçu ta lettre du 29<sup>e</sup> mars, mon cher ami, il est vrai, j'ai peine à excuser ce long silence, je ne saurais même prendre pour bonnes les raisons que tu en donnes, il me paraît plus vraisemblable que l'amour-propre t'empêche d'écrire lorsque tu n'as rien à dire d'avantageux de ta situation. L'amour-propre ne devrait-il pas s'anéantir vis-à-vis de gens que nous aimons, et dont l'attachement pour nous n'est pas douteux ? Tu n'as jamais pu douter que je n'ai désiré ton retour que dans la crainte que tu ne trouvasses pas ce bonheur que tu es allé chercher si loin et que tu achètes par tant de peines. Il me paraissait que tu pouvais le trouver ici ; ta fortune, avec la bonté de tes oncles, pouvait satisfaire un être raisonnable et n'excluait point l'idée d'établissement, mais tout est dit, si tu préfères le séjour de l'Amérique à celui de l'Europe. Où que tu sois, pourvu que tu sois honnête et heureux, mes désirs à ton égard sont satisfaits. Je trouve même qu'après avoir resté aussi longtemps dans le pays où tu es, tu fais bien, puisque tu vois jour à y faire des choses convenables, d'y persévérer avec courage. Tes entreprises me paraissent immenses, en même temps négocier, cultiver et peupler une si grande étendue de terres, cela me paraît bien difficile, je préférerais que tu n'entreprisses rien au-delà de tes forces, je te désirerais moins ambitieux, et surtout que tu distingues toujours le bonheur de la fortune. Cependant je n'ose juger de ce que je ne puis connaître, je me contente de faire des vœux bien sincères pour la réussite de tes projets, et de bien plus ardents encore pour ta santé et pour que tu ne t'écartes jamais des bons principes qui, je l'espère, seront toujours gravés dans ton cœur. Je me flatte que M. Savary a un mérite plus sûr que Serre et Badollet, quant à Serre, je comprends qu'il y a quelques nuages entre vous ; lors même que ces nuages se dissiperaient, je le crois peu propre à suivre de pied ferme quelques entreprises, son goût sera toujours de courir les aventures et de changer de place, il n'écrit plus du tout à ses parents, son père est bien malade depuis longtemps, on lui a écrit plusieurs fois, et ce long silence ne fait pas honneur à son cœur. Badollet a été ici, je lui ai communiqué ta lettre, il m'a fait lire celle qu'il a reçue de toi, je l'ai trouvé toujours le même, bon et honnête mais peu capable, je ne doute pas qu'il ne t'aille joindre, il est parti pour Clairac en attendant qu'il en trouve une occasion. Quant à te mener des hommes, la chose est presque impossible, ceux qui sont honnêtes et qui ont des talents ne veulent pas se déplacer, pour des mauvais sujets, il en va assez sans qu'on en mène, puisque quantités d'Européens qui se conduisent mal passent en Amérique. Tu pourras peut-être y voir arriver la petite demoiselle Lombard, notre voisine de Bel Air, qui s'en est allée avec un M. Baumier marié à une demoiselle Malvesin. Ils sont tous deux aussi mauvais sujets l'un que l'autre, on les croit embarqués pour l'Amérique mais l'on ignore si c'est pour le continent.

Tu trouveras ci-joint une recommandation pour M. Morris, je n'ai pu encore m'en procurer une de M. Jefferson, d'abord que je l'aurai, je te l'enverrai. J'aurais voulu qu'on eût pu t'envoyer de l'argent, mais on ne pouvait rien retirer à présent, et comme tu n'as plus que six mois à attendre avant d'être majeur, tu retireras alors tout en même temps, et pour n'en point perdre, il faut au moment de ta majorité que tu envoies ta procuration à une personne que tu chargeras d'agir et de recevoir pour toi ce qui t'appartient et de te le faire parvenir. M. Trembley Colladon le cadet a eu la bonté de m'offrir de se charger de ta procuration, c'est de sa part que je te le mande, j'espère qu'il n'est pas nécessaire de te dire de l'en remercier, soit que tu acceptes ou que tu n'acceptes pas. Tu n'as point répondu à Gallatin de Bel Air qui t'a écrit il y a plus d'une année, M. Mallet le professeur t'avait aussi écrit il y a plus de deux ans sans avoir de réponse,

et les précédentes lettres que tu dis avoir écrites ne sont point arrivées, cependant tu p[arais] désirer de nos nouvelles et tu cherches si peu [à t'en] procurer.

La perte d'une excellente mère fait sûrement un grand vide dans ma vie, qui se passe à peu près comme quand tu étais ici, l'été a Bel Air, vivant beaucoup avec les dames Gallatin qui te font leurs amitiés. [Pierre] Isaac vit avec moi, je suis contente de son caractère, il fait depuis deux ans un apprentissage de commerce chez MM. Lullin et De Tournes, et depuis quelques temps il s'applique et l'on est content de lui.

Je n'entrerais pas avec toi en discussion sur notre gouvernement, c'est trop difficile, je ne crois pas que tu en puisses bien juger à la distance où tu en es. Sûrement il y a des défauts, quel gouvernement n'en a pas, il me semble que tu vas trop loin du côté de ses torts, cela peut venir des personnes qui t'ont instruit, si c'est Badollet il est bon Représentant.

Tu as des amitiés de MM. Trembley, Le Sage, de ma tante Gallatin, des demoiselles Baulacre. Pour moi, mon cher ami, je crois que mes sentiments te sont connus. Adieu. C. Pictet  
Genève ce 22ème juillet 1785.

Tu verras par la lettre de ton oncle que nous avons pris des informations sur M. Savary, je n'ajoute rien à ce qu'il t'en dit, qui me parait suffire pour t'engager à la prudence.

To / Mr Albert Gallatin, at the / care Mr Savary / Philadelphie / New England

-Aucune lettre de CP à AG ne s'est conservée entre le n° 11, du 26 décembre 1782 et celle-ci.

-Une lettre d'AG à Badollet, celle probablement dont Catherine Pictet dit avoir eu connaissance, relate les événements depuis son départ de Boston : « Des bords de la Susquehanna 24<sup>e</sup> décembre 1784. Je laissai Boston en juillet 1783, et vins à Philadelphie avec M. Savary de Valcoulon de Lyon, appelé par ses affaires en Amérique et qui n'entendant pas l'anglais étoit bien aise d'avoir avec lui quelqu'un qui le sût ; ou qui plutôt ayant pris de l'amitié pour moi et voyant que ma situation en Nouvelle Angleterre étoit loin d'être gracieuse, crut qu'il me serait plus avantageux de changer de place et me promit de m'être aussi utile qu'il le pourrait. Il m'a bien tenu parole. Non seulement il m'a aidé de sa bourse et de son crédit, mais il m'a mis à même d'espérer un jour de pouvoir jouir du plaisir de vivre heureux avec Serre et toi. Tu sens qu'un homme à qui j'ai consenti d'avoir des obligations doit avoir un cœur digne d'être mon ami, et je crois te faire plaisir en t'annonçant que ses plans sont les mêmes que les nôtres et que probablement tu auras dans ce pays un ami de plus que tu ne l'espérais. Après avoir passé quatre mois à Philadelphie, pendant lesquels Serre fut forcé par notre situation de passer à la Jamaïque avec Mussard de Genève, M. Savary passa en Virginie pour des dettes que cet état avait contractées avec sa maison et je l'y accompagnai. [...] » (Adams 55). Celle du 29 mars [1785] dont Catherine accuse la réception doit être très semblable à une autre lettre du même à Badollet datée du lendemain : « Richmond (de Virginie) le 30 mars 1785 [...] Voici l'état exact où je suis, tu jugeras par là s'il te convient de venir la partager. J'ai fait connaissance avec M. Savary de Valcoulon, homme d'un rare mérite, et dont le cœur vaut mieux que l'esprit ; après l'avoir aidé pendant quelque tems à suivre ses affaires, il m'a intéressé d'abord pour un quart et ensuite pour une moitié dans une spéculation de terres dans l'état de Virginie. Sans entrer dans tous les détails de cette affaire, dont la réussite est due en partie à mes soins pendant le voyage que j'ai fait l'été dernier dans les derrières de la Virginie, il te suffira de savoir que nous possédons actuellement plus de cent mille acres de terre sur les bords ou près de l'Ohio, 250 milles par eau au dessous du fort Pitt, autrefois fort Duquesne, à 350 milles de Philadelphie et environ 300 de Baltimore. Elles sont situées entre la grande et la petite Kanhawa (ou Canhaway ou Canway), deux rivières qui se jettent dans l'Ohio. C'est un pays montueux, très-coupé, mais fertile, propre surtout à la culture du bled et à élever du bétail. J'ai fait arpenter presque toutes ces terres l'année dernière ; je pars demain pour aller finir cet ouvrage et pour mener quelques familles afin de commencer un établissement. Nous avons au reste revendu quelques petites portions qui nous ont remboursé les trois quarts des premières avances. [...] » (Adams 60). Selon Rappard, Savary serait l'agent d'une banque étrangère qui avait avancé de fortes sommes à l'Etat de Virginie. ANB, article Gallatin, le définit comme « agent for french purchases of american real estate and public securities. » Suivant cet article, c'est à Baltimore que Savary et AG auraient acheté en 1783 des « warrants » pour plus de 120.000 acres de terre

le long de l'Ohio. Après des préparatifs précipités à Richmond et Philadelphie, AG en est parti en avril 1784 pour les faire arpenter et enregistrer. Sur Savary cf. note à lettre 26.

-La correspondance de Badollet avec Dumont nous apprend aussi qu'il a renoncé à se fixer en Irlande où le projet de New Geneva caressé par les Représentants a dû être abandonné faute de soutien du nouveau ministère anglais : Dumont, ses études de théologie terminées, étant parti à Saint-Petersbourg occuper le poste de pasteur de l'église française, Badollet lui écrit avoir dû se séparer de Mme de Vivens suite à un « conflit de juridiction » ; il a néanmoins accepté de conduire ses enfants à Genève chez un certain Mangeat « notre ami commun » [Marc Bernard Mangeant (1746-1814), instituteur, BG 15 novembre 1790]. Malgré un grand dégoût pour la fonction de précepteur, il se résigne, « las de la fange de Genève » à se placer chez les Benjamin Paul de Lessert (Delessert) à Bougy Saint-Martin près d'Aubonne (Ibidem s.l.n.d. f°31).

-Barthélemy Baumier, fils de Barthélemy de Clermont en Lodève, HG, BG 1770 avait épousé le 6 février 1780 Dorothée Julie Malvesin (Galiffe VII 346) Galiffe II (1892) 450 mentionne Marie Françoise Lombard, fille de Marc Antoine et de Renée Du Pan, femme de Barthélemy Baumier sans aucune date. Ce genre d'équipée est significatif des mœurs genevoises du temps, plus relâchées qu'on ne le croit généralement.

-Deux membres de la très nombreuse famille Mallet étaient alors professeurs à l'Académie de Genève : Jacques-André (1740-1790), en astronomie et Paul-Henri (1730-1807), en histoire ; je penche pour le second.

-Mort le 18 février 1783 de la mère de CP, Susanne Gallatin veuve d'Isaac Pictet, conseiller et secrétaire d'Etat.

-Il a été question de la banque Lullin De Tournes dans la lettre 1. Pierre Isaac Pictet, à la différence de tous les siens, n'a pas étudié à l'Académie.

-On ne sait sur quoi se fonde CP pour se méfier de Savary. AG et lui se sépareront mais resteront en bons termes.

[14]

Genève, le 25 juillet 1785

J'ai vu avec un grand plaisir, mon cher Monsieur, par la lettre que vous avez écrite à ma tante que vous vous souvenez encore d'une personne que vous n'aviez jamais connue que comme un enfant, et un enfant qui ne vous avait causé que des peines et des soucis. Je prends la plume pour vous en remercier et pour vous assurer que cet enfant est un peu plus digne de votre souvenir. Il est vrai qu'il aurait fallu que je fusse d'un bien mauvais caractère pour ne pas tâcher de faire tout au monde pour réussir après toutes les peines et les soucis que ma tante s'est donnés pour moi ; vous ne devez pas en douter, vous l'avez connue pendant dix-neuf ans, vous devez savoir combien elle prend de peine pour faire réussir tous ceux à qui elle s'intéresse, cette bonne tante a remué ciel et terre il y a trois ans pour me placer dans la maison de Messieurs Lullin, et j'ai le bonheur de savoir qu'on est depuis quelque temps un peu plus content de moi. Enfin, il fallait à ma tante pour être heureuse d'avoir de vos nouvelles, votre silence l'avait affligée, l'inquiétait, et votre lettre est arrivée par laquelle vous nous donnez de beaucoup meilleures nouvelles que nous n'osions l'espérer. Vous voilà, mon cher Monsieur, à la tête d'établissements bien étendus, et à la fois agriculteur et commerçant, je fais mille vœux pour votre réussite, et je l'espère beaucoup. Je trouve vos entreprises immenses, mais je ne doute pas qu'avec de la patience, des peines, des soucis vous ne parveniez à faire une bonne fin de tout cela. Ma tante l'espère un peu moins, vous savez qu'on craint toujours pour quelqu'un qui est si éloigné et qui ne voit tout qu'en espérance, mais elle espère beaucoup plus depuis votre dernière lettre parce qu'elle vous voit faisant quelque chose pour la fortune. Non pas que jusques à présent vous n'aviez fait que pour vivre.

Nous vivons toujours les étés à Bel-Air, vous savez combien cette demeure simple est charmante, et combien les demeures paisibles de l'amitié sont préférables aux plaisirs bruyants du monde ; cette demeure a beaucoup perdu depuis votre départ, des pertes comme celles que nous avons faites, comme M. le ministre Gallatin, comme ma bonne grand-mère ne se réparent jamais, mais vous devez connaître la résignation de Mme Gallatin, celle de ma tante, elles ont eu toutes deux bien des chagrins, bien des peines, mais elles oublient tout pour rendre leurs alentours heureux et ne pensent qu'aux autres sans jamais penser à elles-mêmes.

J'espère, mon cher Monsieur, que votre santé, dont vous ne parlez pas, est bonne, et en me recommandant à la continuation de votre amitié, j'ai l'honneur d'être votre très dévoué serviteur.

P.I. Pictet

To / Mr Albert Gallatin at the care Mr / Savary / Philadelphie / New England

-Cette première des trois lettres (Cf. 22 et 24) de Pierre Isaac à Albert Gallatin, très respectueuse, est en effet d'un « bon enfant ».

[15]

[s.l.n.d. automne 1785]

J'ai reçu ta lettre du 29 mars, mon cher ami, et je t'ai répondu le 22 juillet par la voie de MM. Morris qui ont bien voulu se charger de faire parvenir ma lettre, à laquelle ils joignent une recommandation pour Monsieur leur père. Tu as dû trouver dans la mienne ton baptistère, une lettre de ton oncle le cadet, qui est un nouveau témoignage de son extrême bonté pour toi.

J'espère que tu la sens, sa bonté, comme tu la dois sentir, et que tu chercheras à prouver que tu en es digne par ta bonne conduite, par ton exactitude à donner de tes nouvelles, et à entrer dans des détails sur tout ce qui te concerne. Je te l'ai déjà dit dans ma précédente, j'ai peine à excuser ton long silence, l'amour-propre, vraisemblablement, t'empêche d'écrire lorsque tu n'as rien à dire d'avantageux de ta situation. L'amour-propre devrait s'anéantir vis-à-vis de gens que nous aimons et dont l'attachement pour nous n'est pas douteux. Tu t'es trompé si tu as cru qu'on désirait ton retour pour autre chose que pour toi-même, et dans la crainte que tu ne trouvasse pas ce bonheur que tu es allé chercher si loin et que tu achètes par tant de peines, je croyais que tu pouvais le trouver ici. Ta fortune, jointe à la bonté de tes oncles, pouvait satisfaire un être raisonnable, et n'excluait point l'idée d'établissement, mais tout est dit : si tu préfères le séjour de l'Amérique à celui de l'Europe, où que tu sois, pourvu que tu sois honnête et heureux, mes désirs à ton égard sont satisfaits. Je trouve même qu'après avoir resté aussi longtemps dans le pays où tu es, tu fais bien, puisque tu vois jour à y faire des choses convenables, d'y persévérer avec courage. Tes entreprises me paraissent immenses, en même temps négocier, cultiver et peupler une si grande étendue de terres, cela me paraît bien difficile, je préférerais que tu n'entreprisses rien au-delà de tes forces, je te désirerais moins ambitieux, d'autant que ton associé passe déjà pour l'être trop. On convient de tes talents pour le commerce, mais quoique tu puisses dire, je vous crois encore jeune l'un et l'autre, cherchez tous deux à devenir prudents, on dit qu'il ne l'a pas toujours été. Serre ne pourra être chargé de la prudence au cas qu'il vous joigne, je le crois peu propre à suivre à quelques entreprises, son goût sera toujours de courir les aventures, il n'écrit plus à ses parents, son père est malade depuis longtemps, et son silence ne fait pas honneur à son cœur. Badollet est allé à Clairac attendre une occasion de t'aller joindre, nous nous étions communiqué auparavant les lettres que nous avions reçues de toi, il est toujours le même, bon et honnête, mais peu capable, nous croyons impossible qu'il te mène des hommes, ceux qui sont honnêtes et qui ont des talents ne veulent pas se déplacer, et des mauvais sujets, il en va assez sans qu'on en mène ; quantités d'Européens qui se conduisent mal passent en Amérique, et vous devez vous défier de ceux que vous y voyez arriver. Malgré la peur que me fait l'étendue de tes entreprises, je suis loin, mon cher ami, de blâmer tes projets, je n'ose juger de ce que je ne puis connaître, je fais des vœux bien sincères pour leur réussite, et de bien plus ardents encore pour ta santé et pour que tu ne t'écartes jamais des bons principes qui, je l'espère, seront toujours gravés dans ton cœur.

Je t'ai mandé qu'on ne pouvait rien t'envoyer à présent parce qu'on ne pouvait rien retirer de ce qui t'appartient, mais tu n'as que six mois à attendre pour être majeur, c'est alors surtout que tu auras besoin de prudence, tu seras le maître alors de retirer tout en même temps, et si tu n'en veut point perdre, il faut que tu envoies au moment de ta majorité ta procuration à une personne que tu chargeras d'agir et de recevoir pour toi ce qui t'appartient, et de te le faire parvenir. M. Trembley Colladon le cadet a eu la bonté de m'offrir de se charger de ta procuration, c'est de sa part que je te le mande. Cet intervalle te donnera plus de temps pour voir quelle tournure prendront vos affaires, et vu la bonté de ton oncle, il est peut-être heureux qu'on n'ait rien eu à t'envoyer de ce qui t'appartient.

Isaac t'a donné lui-même de ses nouvelles, tu as toujours ici bien des amis qui s'intéressent à toi, j'espère que mes sentiments te sont connus, et que tu chercheras à me prouver les tiens en nous donnant souvent de tes nouvelles et en entrant dans des détails sur tout ce qui te regarde. Adieu mon cher ami.

C. Pictet

To / Mr Albert Gallatin at the Care of Mr Savary / Philadelphia

[superscription : P[a]r Cap[itai]ne John Earle DGG]

-Missive très semblable à la lettre 13, postérieure, vu la mention, de celle de Pierre Isaac.

-Badollet, ainsi qu'on l'a vu (lettre 13), n'est pas retourné à Clairac mais est maintenant précepteur à Bougy Saint-Martin, dans le pays de Vaud bernois, chez les Benjamin Paul de Lessert. (ou Delessert). Il écrit le 21 février 1785 à Dumont à Saint-Petersbourg : « Les maîtres me paroissent de bonnes gens, le mari est un peu braque, quoique de bon sens et surtout de bonne intention, la femme assez médiocre du côté de l'esprit, assez froide ce me semble du côté du cœur, et surtout me chagrinant avec son langage et ses airs Parisiens. Je ne me sens pas un grand penchant pour elle, ses honnêtetés sont d'usage, les brusqueries mêmes de Me de Vivens venoient du cœur ». Paul Benjamin de Lessert (1752-1809), riche banquier, avait épousé à Paris en 1776 Marie Anne Susanne Massé ; établi pour raison de santé depuis 1778 à Bougy, le couple a quatre fils et une fille. (G. de Lessert : Histoire de la famille de Lessert, 1902). Ce poste, accepté « à l'essai », ne le retiendra pas longtemps : le 9 mai il communique à Dumont sa détermination de le rejoindre à Saint-Petersbourg : « Oui, mon cher, je compte t'embrasser bientôt, je sors d'ici. [...] Tant il est vrai que je quitte, j'ai écrit à Me Roi, il y a certitude que si je vais te rejoindre, ce sera en compagnie de son fils, mais il ne peut partir qu'au commencement de juin. Je vais demain ou après demain à Genève pour tout arranger. [...] ». Il semble que Dumont ait été à l'origine de ce nouveau projet qui, pas plus que celui d'Irlande, n'aura de suite.

-AG sera majeur le 29 janvier 1785 ; c'est peut-être pour le faire constater qu'il a besoin de son acte de baptême, appelé à Genève extrait baptistère. Il prêtera serment d'allégeance au Commonwealth de Virginie devant le tribunal de Mononghela en octobre 1785. Ayant reçu son petit capital, il fera l'acquisition le même mois d'une ferme de 400 acres qu'il nommera Friendship Hill, située non loin de George's Creek mais dans le comté de Fayette qui était en Pennsylvanie (Dungan 36). C'est donc en Pennsylvanie qu'il fera sa carrière politique à partir de 1788.

-Abraham Trembley (1754-1821), est le frère cadet de Jean rencontré lettre 7, élevé lui aussi par sa tante Gallatin née Colladon. Directeur de l'Hôpital, 1785-1792, il demeurera célibataire.

[16]

[15 décembre 1786]

Je reçois dans ce moment ta lettre du 7 septembre, mon cher ami, je ne doute pas que celles que tu as reçues de nous ne t'aient tiré de peine sur la réception des tiennes, et que le paiement de ta traite sur Londres, seulement retardé par le bruit de ta mort, l'envoi que t'a fait M. Trembley de mille Louis, ne t'aient tiré de tout embarras. Quant aux 1000 L. tournois que Mr Onfray ne t'a pas payées, j'éclaircirai ce point avec ton tuteur qui revient dans peu de la campagne.

Mais je n'ai pas voulu tarder de te répondre, et de te dire toute la part que je prends à ton chagrin, combien je trouve cruel pour toi de perdre un ami, le seul véritable peut-être que tu eusses dans le pays où tu es, un ami qui par ses talents, méritait sûrement d'être distingué. M. Serre Lucadou avait reçu il y a quelques jours une lettre de MM. Ross et Vaughan qui lui apprenait cette triste nouvelle, je lui ai communiqué ta lettre, et quoique nous ne la croyons que trop vraie, il a pris le parti de cacher à sa famille ce qu'elle vient de perdre jusqu'à ce qu'il eût pu se procurer des éclaircissements qui ne pussent leur laisser de doute. Pour cet effet, il a récrit en Amérique et m'enverra de plus une note des informations qu'il veut que tu prennes, pour joindre à ma lettre. Je sens combien cette perte doit te rendre le pays où tu es désagréable et te faire regretter les amis que tu as laissé ici, et qui ne t'ont point oublié, mais quand je t'entends parler de quelques années, je trouve que tu en parles encore en jeune homme. Pour moi, je suis assez vieille pour en sentir le prix, je ne verrais pas sans une vraie peine que tes affaires t'obligeassent à rester trois ou quatre ans encore dans un pays où tu ne serais plus retenu par ton goût, et où le succès me paraît douteux. Je t'avoue qu'après t'être bien examiné, après avoir vu si le dégoût que tu éprouves n'est pas momentané, si la liberté effrénée de la vie des bois ne l'emportent plus auprès de toi sur les douceurs que l'on goûte avec ses parents, ses amis et au milieu des ressources qu'ils peuvent nous procurer, en ce cas je trouverais que tu dois revenir le plus tôt qu'il te serait possible, et il me semble que MM. Savary et Badollet pourraient se charger et te tenir compte de ta portion de terre. Je trouverais pour toi de l'avantage à revenir assez jeune pour pouvoir choisir un état, si tu as toujours l'activité d'esprit que je t'ai connue, tu n'es pas fait pour l'oisiveté, et je crois qu'on n'est pas content si l'on ne cherche pas à être utile à la société. Les connaissances de commerce que tu dois avoir acquises pourraient t'être utiles en Europe si tu as envie d'augmenter ta fortune, sinon tu te tournerais de quelque autre côté, tu serais libre au moins de faire quelque chose ou non. Ce que je te dis n'est point fondé sur le plaisir que j'aurais à te voir, il serait grand sans doute, mais je veux que tu le comptes pour rien dans ta détermination. Lorsque j'ai adopté deux enfants, je me suis bien dite que mon devoir était de m'oublier toujours dans les conseils que je leur donnerais sur les partis qu'ils devaient prendre ; je ne crois pas y avoir manqué, et je n'y manque pas à présent puisque si tu trouvais ton bonheur dans quelque établissement convenable en Europe, hors de Genève, je consentirais tout de suite à perdre la douceur de te voir qui est pour moi d'un si grand prix. La perdre sans qu'il en résulte aucun bien pour toi est une chose dure. Je ne sais si je vois mal, mais je ne sais voir dans vos établissements américains, à supposer qu'ils réussissent le mieux possible, tout au plus que la fortune, le bonheur jamais ; je crois qu'il ne peut exister sans amitié, confiance, société où le cœur et l'esprit trouvent de l'aliment, et dans vos bois, le travail et la peine ne vous laissent ni place ni temps.

Quant à tes dégoûts fondés sur ce qui te déplaît dans notre gouvernement, sûrement il y a des défauts, quel gouvernement en est exempt, quel établissement humain en est exempt, quelle certitude as-tu que ceux de l'Amérique vaudront mieux que ceux de l'Europe ? Les mêmes passions ne se trouvent-elles pas chez tous les hommes, et n'y produisent-elles pas les mêmes effets et les mêmes inconvénients ? Réfléchis bien avant que te déterminer, mon cher ami, et que ta détermination ne soit pas l'effet de ta prévention.

Outre deux lettres que je t'ai écrites, M. Trembley t'en a écrit trois où il te rend compte de tes affaires, tu y auras vu que tes rentes viagères n'étaient pas vendables, si tu reviens elles te seront utiles ici, ainsi je suis bien aise qu'elles ne puissent se vendre. Il a mis une bonté infinie dans

l'arrangement de tes affaires, M. Trembley, il t'écrit dans quelque temps, nous aimons mieux ne pas t'écrire tous à la fois. Isaac a reçu ta lettre qui lui a fait grand plaisir, je lui fis retarder sa réponse pour que tu reçusses plus souvent des nouvelles, je ne voulais pas qu'il écrivît trop près du temps où je l'avais fait. M. Lullin, à présent chef de la maison de commerce où il est, l'a emmené passer quelques mois à Paris, je ne sais trop s'il t'écrit pendant son voyage, ils auront beaucoup d'affaires et il voudra donner quelque temps au plaisir. J'ai fait tes amitiés à Butini qui t'en fait beaucoup et me demande souvent de tes nouvelles, il exerce la médecine avec de grands succès, il est marié et père d'une petite fille. MM. Mallet, Lefort, Tronchin ne t'ont point oublié. Mlles Baulacre sont encore à Landecy, je leur ferai tes compliments à leur retour. Adieu mon cher ami, tu connais je l'espère mes sentiments pour toi, tu sais qu'ils sont inaltérables, écris le plus que tu pourras, écris une fois à ton oncle l'ainé.

C. Pictet

Je vous écrivis mon cher Albert au mois de juillet dernier dans une lettre de Mlle Pictet que je vois que vous n'avez pas encore reçue, ainsi je profite de cette occasion pour vous prier de nouveau de vouloir prendre des informations sur le compte de Mlle Lombard l'ainée qui est partie d'ici au printemps de 1785 avec Baumier, qui a fait une banqueroute frauduleuse, c'est une inclination à laquelle on ne comprend rien. M. Baumier est marié ici à une demoiselle Malvesin, ils sont passés à Philadelphie et se font appeler M. et Mme Champé, elle doit donner des leçons de lecture à de jeunes personnes. Enfin sa famille désirerait savoir de quelle manière elle vit là-bas, avec quoi elle subsiste, ce qu'elle fait pour se tirer d'affaire, et surtout comment elle vit avec Baumier etc. Vous voudrez bien me répondre là-dessus en particulier, et n'en point parler dans vos autres lettres. Mille pardons de la peine que je vous donne, si je puis en revanche vous être utile, disposez de moi.

Je m'intéresse toujours beaucoup à ce qui vous regarde et fais beaucoup de vœux pour la prospérité de vos travaux qui me paraissent prendre une bonne tournure, j'ai pris beaucoup de part à la perte que vous venez de faire de votre bon ami Serre, ainsi que ma mère et ma sœur qui me chargent de vous dire mille choses, la santé de ma sœur est très bonne, mais ma mère a depuis deux ans un rhumatisme goutteux qui la fait souffrir, heureusement qu'elle supporte ses maux avec une patience d'ange. Je souhaite que cette lettre vous trouve en bonne santé et vos affaires en bon train, et je vous prie de croire que je suis pour la vie tout à vous, votre affectionné ami.

Genève le 15 Xbre 1786

Gallatin Colladon

-Le bruit avait couru qu'AG, avec d'autres colons, avait été tué et scalpé en juillet 1785 par une bande d'Indiens entre les rivières grand et petit Kanway (Adams 29). Les Archives d'Etat de Genève conservent une lettre de Jefferson au Petit Conseil datée Paris le 1<sup>er</sup> août 1785, le rassurant sur ce point (AEG, RR, 1702-1794) (Rappard).

-Je n'ai pu identifier M. Onfroy. M. Serre allié Lucadou est probablement un oncle d'Henri qui a appris par MM. Ross et Vaughan, que je suppose être des commerçants anglais de la Jamaïque, la nouvelle de son décès.

- La mort d'Henri Serre à Kingston est survenue le 27 juin 1786 selon LR qui le dit organiste. On voit AG dire dans sa lettre à Etienne Dumont du 6 juin 1786, en note ci-dessous, être sans nouvelles de lui depuis deux ans et demi.

-Badollet a maintenant rejoint AG. La date exacte de son arrivée en Amérique n'est pas connue. Il relate les raisons de son départ et ses débuts en Amérique à Etienne Dumont, maintenant pasteur à Saint-Petersbourg mais en passe de se fixer à Londres, dans une lettre datée de George's Creek le 6 juin 1786. On a vu (note à la lettre 15) qu'il avait décidé de quitter les Delessert pour suivre une certaine Mme Roi à Pétersbourg. Ce velléitaire allait toutefois encore changer d'avis : « Une fois à Genève, ma tête se refroidit, mille projets me parurent tous les uns après les autres préférables à celui-là, dont je ne fis part à personne. [...] Je renvoyais tous les jours le moment de me décider, lorsqu'arrivèrent à Genève des lettres de Gallatin qui ont déterminé mon sort pour toujours. Une de ces lettres adressée à Mlle Pictet et à Mr Gallatin, son tuteur, donnoit de très grands détails sur sa vie passée, ses dernières entreprises et leur réussite actuelle, cette lettre a satisfait moins peut-être à cause de la bonté des raisons

qu'elle alléguoit car c'étoit les mêmes qu'il n'avoit cessé de répéter, qu'à cause des bonnes et solides nouvelles qu'elle contenoit. Celle qui m'étoit destinée contenoit les mêmes détails à peu près avec de pressantes sollicitations de partir. Dans l'embarrassante situation où je me trouvois alors, pardonne, mon cher ami, si j'ai pu prendre la résolution de ne te revoir jamais. [...] L'Amérique étant un pays agricole, les speculations de terre y sont les principales et les seules peut-être qui bien entendues y donnent des profits considérables. C'est à une entreprise de cette nature, commencée avec courage et continuée avec intelligence et fermeté que Gallatin doit la vaste propriété qu'il possède avec son associé [Savary] entre le petit et le grand Kanahaway, ils en ont d'autres en différens endroits, mais le lieu qu'ils ont choisi pour leur résidence et où ils possèdent une plantation qui est en train est sur le Monoguehela, rivière qui coulant Sud et Nord prend après s'être joint au fort Pitt (autrefois fort Duquêne) à Allegany, le nom d'Ohio, ou belle rivière. Cette plantation est de l'autre côté des monts Apalaches dans l'état de Pensylvanie, à quatre milles de la ligne de Virginie. Tout le superflu de ces cantons-ci descend par une multitude de bateaux et va se rendre dans les établissemens plus reculés dans les terres et même jusqu'à la nouvelle Orléans. Cela seul doit donner et donne en effet à cette partie du pays une vie qu'on est loin de soupçonner en Europe, et lorsque les rocs qui en quelques endroits embarrassent la navigation du Potomack auront été enlevés, de notre [sic] rivière au Potomack il n'y aura qu'une petite route de 17 lieues qui interrompra la plus immense navigation intérieure dont il ait jamais été fait mention. Depuis la Baye de Chesapeack on montera le Potomack, après avoir franchi cette route de 17 lieues on recommencera à naviguer, on passera sous nos [sic] fenêtres, on descendra de là dans l'Ohio et le Mississipi jusqu'à la nouvelle Orléans. Ces travaux vont être finis et la route qui doit joindre les deux rivières se terminera cet automne. Cette opération en outre des avantages d'une communication facile avec la basse Virginie et le plaisir de se trouver sur le canal d'une si immense navigation, donnera un nouveau prix à tous les pays ici et ne peut qu'augmenter considérablement notre [sic] bien être. »

-AG ajoute sur la même feuille ces lignes sauf erreur inédites : « J'espère mon cher Dumont, que tu ne seras pas fâché contre moi, de t'avoir enlevé notre ami, j'ai crû qu'il seroit heureux ici, et si d'après la connoissance que tu as de ses goûts, tu es de mon avis, je suis bien sûr que tu sacrifieras aisément à cette considération, le plaisir que tu aurois eû à l'avoir auprès de toi. Quant à toi-même, tu peux juger qu'ayant eû le bonheur de réunir avec toi toute ta famille, tu es plus heureux que moi, et qu'il seroit dur de m'envier la consolation d'avoir un seul des amis de mon enfance avec moi, car je n'ai point de nouvelles de Serre depuis deux ans et demi qu'il a passé à la Jamaïque. Tu me ferois grand plaisir de me donner de tes nouvelles aussi souvent que tu pourras, mais surtout ne manque pas de m'apprendre que tu es en Angleterre, ton Empire despotique et le climat glacial que tu as choisi me déplaisant beaucoup, et je t'avouerai que j'aurois encore préféré Genève et son Aristocratie à tel séjour, on ne peut pas avoir une autre façon de penser, lorsqu'on a respiré pendant six ans l'air de l'Amérique, on y est si fort dégagé de toutes les chaînes civiles, religieuses et sociales etc. de l'Europe que ce n'est qu'avec terreur que j'ose jeter un coup d'œil sur tous les Gouvernemens qui ne sont pas fondés, comme l'Angleterre, sur les mêmes principes que celui sous lequel je suis accoutumé à vivre. Tu ne t'attendois peut-être pas à entendre un tel aveu de la bouche de Gallatin nourri dans tous les préjugés de l'esprit Aristocrate, mais je crois que mon changement d'opinion ne te donnera pas une plus mauvaise opinion de moi. Adieu mon cher ami, sois sûr que puisque je suis privé du plaisir de te revoir, rien ne peut m'en faire plus que d'apprendre que tu es heureux Albert Gallatin. / Adresse tes lettres John Badollet to be left at Mr Stephen Dutilh Philadelphia. / A propos, Mr l'homme de lettres, ne vous amusez point à relever les anglicismes, et fautes de grammaire, gout etc. etc. de nos lettres, vû que nous ne sommes que des plain farmers. / Franco Calais / A Monsieur / Monsieur Etienne Dumont / to the care of Mr Chauvet / Kensington square / à Londres. »

-Les deux enfants que CP dit avoir « adoptés » sont AG et son neveu Pierre Isaac Pictet. Ce dernier est à Paris. Son père François Pierre, dont Catherine ne parle jamais, s'y était établi après avoir été expulsé de Russie en 1776. Je n'ai pu déterminer quand exactement il a quitté la France pour aller en Angleterre ; sa première trace à Londres est la lettre qu'il adresse le 1<sup>er</sup> mai 1786 à Alexandre R. Vorontsov. Il est donc probable que le père et le fils se sont rencontrés à Paris. On verra (lettre 29) que Pierre Isaac se rendra à Londres, cette fois encore sans que CP mentionne son père.

[17]

28 décembre 1786

Il y a environ trois semaines que j'ai répondu à ta lettre du 7 septembre dernier, mon cher ami, je vois avec peine dans la tienne du 14 octobre que tu n'as pas encore reçu les nôtres de juillet

et d'août, j'espère cependant qu'elles te seront arrivées, ainsi que ton argent. M. Trembley t'a rendu compte de tes affaires dans trois lettres différentes, je ne te répéterai pas ce qu'il t'a dit, étant sûrement moins au fait des affaires que lui, mais ce que je t'ai déjà dit dans ma précédente, et que je te répète de tout mon cœur, est la part que je prends à ton chagrin de la perte de ton ami. Cette perte est d'autant plus douloureuse que vraisemblablement elle est irréparable dans le pays où tu es, et avec la vie errante que tu mènes, qui ne me paraît pas propre à former des liaisons intimes. Tes amis naturels ne t'ont point oublié, ils ont le chagrin de ne pouvoir t'être bons à rien dans des moments où leur amitié pourrait t'être utile.

Est-ce l'effet d'un chagrin momentané, ou de la réflexion, qui paraît te faire désirer de te retrouver au milieu d'eux dans ta patrie et dans ta famille ? Voilà ce dont je ne puis juger sur tes lettres et la distance où nous sommes, mais ce qui me paraît évident, c'est que ce renvoi de quelques années ne signifie rien. Pourquoi, si vraiment tu as le désir de revenir, perdre encore dans le pays où tu es les plus belles années de ta vie ? Cette espérance de vendre tes terres avec quelques profits me paraît tout à fait chimérique, les gens instruits disent qu'il n'y a point d'argent en Amérique, qu'il y sera rare pendant un grand nombre d'années, en vendant le mieux possible tu serais payé en papiers qui te seraient inutiles en Europe. Penses-y sérieusement, mon cher ami, n'oublie pas que les plus courtes sottises sont les meilleures. Examine-toi, s'il est vrai que ton cœur sache mieux sentir, est-il possible que tu trouves le bonheur dans les déserts de l'Amérique ? Car je ne crois pas qu'en suivant à vos spéculations de terres vous puissiez venir à autre chose qu'au triste avantage de vivre comme des manœuvres privés des besoins de l'esprit et du cœur. N'est-ce pas acheter trop cher cette liberté sans borne dont apparemment vous jouissez dans vos bois, et qui ne serait mitigée ici que par les devoirs de la société ? Tu n'ignores pas que tes parents ne peuvent ni ne veulent la troubler, ta liberté, que tu es majeur, maître de faire quelque chose ou rien suivant que ton goût t'y portera, mais si ton goût te porte à faire quelque chose, il vaudrait mieux l'entreprendre jeune que vieux, et arriver à un âge qui te laissât la liberté de choisir. Peut-être qu'ayant pris des engagements que tu dois acquitter, il te fâche de faire le sacrifice de cet argent sans profit ; sur les informations que j'ai prises, je ne crois pas qu'en prolongeant tu pusses te promettre davantage de profit, et tu ferais de plus le sacrifice de ton temps, et peut-être de plus d'argent encore. Pourrais-tu pas [sic] placer Badollet à ta place avec un arrangement ? Au cas que les profits en valussent la peine, il pourrait te tenir compte d'une certaine portion.

Ton oncle le cadet que j'ai vu il y a peu de jours me dit qu'il t'avait écrit, ainsi que Mme du Rosey, je ne te dirai donc rien d'eux, il t'aura expliqué l'affaire des 100 louis. Les dames Gallatin de Bel Air te font bien des amitiés, Mme est accablée de douleurs de rhumatisme qu'elle supporte avec la patience et la douceur que tu lui connais, son fils et sa fille sont assez bien. M. Trembley est sur le point de revenir d'un grand voyage qu'il a fait dans le nord de l'Europe, Russie, Pologne, et Prusse, il a terminé par la Hollande et par Paris d'où nous l'attendons dans peu. Isaac n'est pas avec moi à présent, M. Lullin, chef actuel de la maison de commerce où il est, passe l'hiver à Paris pour des affaires, il l'a pris en amitié et en paraît content, c'est un bon enfant qui, quoique toujours léger, a envie de réussir et s'est fort attaché à ces Messieurs ; je n'avais pas voulu qu'il te répondît en même temps que moi, pour que tu eusses plus souvent de nos nouvelles. Il est parti avec l'intention de t'écrire, je ne répondrais pas que les affaires et les plaisirs lui en laissassent le temps. M. Le Sage te fait des amitiés, tous tes amis t'en font et ne t'ont point oublié, t'ai-je pas dit que Butini [est] mari et père d'une fille,

fort heureux, exerçant la médecine avec succès et honneur. Lefort est père d'un garçon et paraît fort content, ma tante Gallatin te fait ses amitiés. Pour moi, mon cher ami, je me flatte que ma façon de penser à ton égard t'est connue, que tu es sûr que quand je souhaite que tu réfléchisses mûrement au parti que tu dois prendre, je n'ai en vue que ton bonheur, et que quelque plaisir que j'eusse à te revoir, j'y saurais renoncer pour ton propre avantage, mais il est dur d'y renoncer avec la persuasion que tu ne peux y trouver ton avantage. Adieu, donne-nous plus souvent de tes nouvelles, sois sûr que mes sentiments pour toi sont inaltérables. C. Pictet

M. Gallatin le conseiller m'a dit, mon cher Monsieur, qu'il avait vu chez MM. Lullin un reçu écrit et signé de votre main des L. 100 de France qu'ils avaient été chargés de vous faire passer, de manière que nous ne pouvons prendre aucune mesure sur ce que vous nous dites. Auriez-vous par trop de confiance envoyé le reçu sans avoir reçu la somme ? La famille Gallatin consent à ne point répéter les sommes que vous avez reçues de la Bourse pourvu qu'elles restent ici et qu'elles puissent vous servir dans le cas où vos projets en Amérique ne réussiraient pas, ce qui était précisément mon idée. Comme je dois faire un voyage en Angleterre et que M. Hentsch est presque toujours absent, je pense à prier M. Mallet Gallatin de se charger de vos affaires si elles ne sont pas terminées à mon départ. Recevez Monsieur l'assurance de mon entier dévouement.

Abraham Trembley

To / Mr Albert Gallatin / Philadelphie

-La nouvelle de la mort de son ami, apprise pendant l'été 1786 a profondément affecté AG (Adams 66). Cf. aussi les lettres 18 et 19. Les années 1786 à 1790 seront très difficiles ; il connaîtra le découragement, en raison notamment du renvoi de l'aménagement de la Potomac pour la navigation qui devait valoriser ses terres, et traversera même une période de dépression suite à la mort de sa femme en 1789 (ANB). Ces circonstances peuvent expliquer les longs silences dont se plaint CP.

-Naissance le 2 mai 1786 de Caroline Butini ; elle épousera Auguste Boissier à qui elle apportera le domaine familial de Miolan.

-Naissance de Jean Louis Le Fort le 24 mars 1786.

-Hermann Hentsch (1761-1835), fils Benjamin Gottlob (Trembley écrit Hentz), négociant, sera reçu HG 1784 et fondera la maison de banque de ce nom en 1796.

[18]

[11 février 1787]

Oui, mon cher ami, nous avons reçu tes lettres de septembre, d'octobre et du 9 décembre de l'année dernière, où j'apprends avec chagrin que tu n'as point reçu les nôtres, que tu n'en as reçu qu'une de M. Trembley qui t'en a écrit trois. Je t'en avais écrit deux l'été dernier et deux cet hiver que peut-être tu recevras encore. Ton oncle Rolaz, ta tante du Rosey t'ont aussi écrit, ainsi que Gotton Baulacre. Tu en recevras une de ton tuteur qui part avec celle-ci, où il t'explique les arrangements pris pour ce qui te regarde avec ta famille. M. Trembley a mis beaucoup d'activité et de zèle à l'arrangement de tes affaires, Hentsch ne l'aide pas, il est continuellement en voyage, et le peu de temps qu'il passe ici, il faut toujours que M. Trembley le cherche, souvent sans pouvoir le trouver. Il te fait bien des amitiés, M. Trembley, de même que M. son frère et la famille Gallatin de Bel Air. La santé de Mme est bien dérangée, ce qu'elle supporte avec une patience admirable, tes oncles et tantes se portent bien.

Tes dernières lettres du 9 décembre, soit à M. Trembley, soit à moi, me sont une confirmation des précédentes, j'y vois que la mort du pauvre Serre te dégoûte de l'Amérique, ce qui me paraît bien naturel et dont je ne peux être que bien aise, n'ayant jamais espéré que tu y fasses de

bonnes affaires ni que tu y trouvasse le bonheur. Je ne puis pas m'en faire une idée, du bonheur, sans y faire entrer les liens de l'amitié et de la société, et il me semble que dans vos bois chacun doit y vivre isolé, travaillant comme des manœuvres, et l'on vit si loin les uns des autres que c'est un hasard si l'on rencontre de temps en temps quelqu'un qui vous convienne, qui vous aide à supporter la peine, et qui augmente vos plaisirs en les partageant. Quelle différence pour toi, mon cher ami, ici tu en serais entouré, d'amis, ils ne t'ont point oublié, ils t'aiment et auraient un grand plaisir à te revoir et à vivre avec toi. Voilà pourquoi je voudrais que tu t'examines attentivement, que tu sentes jusqu'à quel point tu es sensible aux plaisirs de l'amitié, que tu cherches à connaître si ton dégoût pour l'Amérique n'est point momentané, si tu peux préférer les avantages de la société à cette liberté illimitée qui me paraît tenir un peu de la vie du sauvage. Certainement, mon cher ami, j'aurais un grand plaisir à te revoir, mais je ne veux entrer pour rien dans ta détermination, sois bien sûr que je ne puis pas préférer mon bonheur au tien, et que si tu devais trouver le tien loin de moi, j'y consentirais tout de suite, mais si tu ne dois pas trouver ce bonheur en Amérique, je ne vois pas pourquoi, tu renverrais ton retour. Je n'y peux concevoir aucun avantage, vos grandes possessions au bord de l'Ohio, menacées sans cesse par les sauvages, me paraissent un effet de nulle valeur, soit pour les habiter, il y aurait de la folie, et pour les vendre, il me paraît impossible de trouver quelqu'un qui les achète, les autres, peu considérables, ne peuvent être l'objet d'une grande spéculation. D'ailleurs, dans le pays où vous êtes, il n'y a point d'argent, quand on te payerait en papier, il te serait inutile en Europe, et en marchandises la spéculation me paraît bien douteuse. J'imagine aussi que si M. Savary veut se fixer en Amérique, il ne souhaite pas de vendre, ne pourrais-tu pas t'arranger avec lui, et suivant qu'il réussirait, ne pourrait-il pas te faire passer quelque chose en Europe et assurer un sort à Badollet ? Il me paraît si différent pour toi d'y arriver jeune, en Europe, d'y retrouver tes amis avant qu'ils t'aient oublié, de voir s'il te convient d'y choisir un état, d'être le maître d'y faire quelque chose ou d'y vivre dans l'oisiveté, suivant ton goût et tes convenances. Pense mûrement à tes convenances, et que des avantages purement idéaux ne te fassent pas perdre encore des années précieuses et les plus belles de ta vie.

MM. Butini, Lefort, Mallet, etc. te font mille amitiés. Isaac n'est pas à présent avec moi, M. Lullin, chef de la maison de commerce où il est, l'a mené passer quelques mois à Paris avec lui, il est toujours bon enfant, un peu léger, quoiqu'il se soit corrigé en partie, il est doux et se fait aimer, j'attends son retour le mois prochain.

Donne-moi de tes nouvelles le plus que tu pourras, mon cher ami, tu sais combien elles m'intéressent et que je te suis toujours tendrement attachée. Je cède la place à Mlle Gotton Baulacre, adieu, mon cher ami, ma santé est assez bonne, je fais bien des vœux pour la tienne.

J'ai reçu votre lettre, mon cher Gallatin, et j'y ai répondu tout de suite. Je ne sais si cette réponse vous parviendra vu les difficultés qui paraissent mettre obstacle à une correspondance entre des pays si éloignés. Vous nous faites espérer que cette distance, qui semble rompre toute relation, dans peu ne sera plus un sujet de plainte pour nous. Je désire vivement que vous vous rapprochiez, je le souhaite pour vous surtout, comme un moyen efficace pour votre bonheur. Celui de votre respectable et tendre amie me paraît si lié au vôtre que c'est un motif puissant pour moi de vous presser à suivre aux dispositions que votre lettre annonce, mais elle ne veut pas influencer sur votre détermination. Sa santé est assez bonne, les chagrins l'avaient altérée, le plaisir, je pense, la rétabliront, nous vivons ensemble comme par le passé et vous êtes souvent le sujet de nos entretiens. Mlle Pictet vit plus dans le monde, mais les veillées

nous dédommagent du jour, je vous assure que nous aurions tous un vrai plaisir à vous retrouver parmi nous.

Mes sœurs et mes frères me chargent de vous faire des amitiés. Ma précédente épître vous dit beaucoup de détails qui me semblent ne valoir pas la peine d'être répétés si elle vous est parvenue ; mais ce qui en vaut la peine, c'est l'assurance que vos lettres remplies de ceux qui vous concernent ne peuvent que me faire beaucoup de plaisir. On a communiqué hier le mariage de votre cousine Benelle avec Mr Jaquet Droz, c'est un fameux mécanicien fixé depuis peu à Genève, on fait l'éloge de son caractère, et son talent lui a procuré une fortune très brillante. M. Le Sage a paru sensible à votre souvenir, il m'a chargé d'amitiés pour vous, il travaille toujours pour lui, je crois que le public ne verra jamais la perfection de cet ouvrage, qui seul doit lui donner le jour. Mes parents Lefort jouissent d'une bonne santé dans une position agréable, vous en avez bien des compliments. Le peu de place qu'on m'a laissé ne me permet que de vous assurer de mon amitié.

G B

Genève, ce 11 février 1787.

To / Master Albert Gallatin / At Richmond / Virginia

-Espérant encore le retour de son protégé, CP s'imagine Badollet, dont elle a tant médité, prenant sa place.

-Henri Louis Jaquet-Droz (1752-1791), fameux constructeur d'automates, a épousé Louise Susanne Benelle fille de Jacob, pasteur, BG 22 septembre 1746, et de Marie Madeleine Gallatin, celle-ci sœur du grand-père d'Albert. (Choisy 169).

[19]

1<sup>er</sup> mars 1787

Si tu reçois toutes les lettres que je t'ai écrites, mon cher ami, tu seras ennuyé à lire plusieurs fois la même chose, mais tu trouveras dans toutes l'expression de mon attachement pour toi, mon désir vif et mes souhaits sincères pour ton bonheur. Le peu de certitude que les lettres arrivent force à dire plusieurs fois la même chose, nous avons reçu les tiennes de septembre, octobre et décembre dernier qui nous apprennent que tu n'en as reçue qu'une de M. Trembley qui t'en a écrit trois. Moi, voici la cinquième que je t'écris depuis quelques mois, peut-être en arrivera-t-il enfin quelques-unes. Ta tante du Rosey, ton oncle Rolaz t'ont aussi écrit plusieurs fois.

Tu trouveras dans toutes nos lettres que nous sommes bien fâchés que tu aies perdu le pauvre Serre, mais tu y trouveras aussi que, puisque dès lors ce pays-là paraît te moins convenir, nous ne pouvons comprendre que tu renvoies de quelques années ton retour dans l'Europe. Tant que tu m'as paru préférer la vie de vos bois à toute autre chose, je n'ai rien dit, et je ne me suis pas crue en droit de rien exiger qui pût contrarier ce que tu appelais ton bonheur. Actuellement, je n'exige rien, je ne veux pas même que le plaisir que j'aurais à te voir entre en ligne de compte, mais je veux que tu réfléchisses plus que tu n'as fait jusqu'à présent ; je veux que tu écarteres autant qu'il dépendra de toi toute illusion, que tu examines si la liberté de vos bois et la vie de manœuvre que tu y mènes peut te dédommager de tout ce dont tu aurais pu jouir en Europe, et que si tu comprends que tu as fait une sottise en allant en Amérique, tu comprennes aussi que les plus courtes sottises sont moins fâcheuses que les autres. Sur tout ce que disent ici les gens instruits, tu ne peux pas te flatter de faire fortune dans le pays où tu es. Dans ma façon de penser, tu n'aurais pas même dû préférer la fortune au bonheur, mais s'il est démontré que tu ne peux trouver ni l'une ni l'autre en Amérique, n'est-il pas clair que tu dois revenir le plus tôt possible ? Toutes les nouvelles publiques et particulières qu'on a ici de ce pays-là, disent que les terres aux bords de l'Ohio ne seront jamais à l'abri des incursions des sauvages qui seront sans cesse

excités à en faire par les Anglais, ce qui les rendra toujours invendables et inhabitables. Ce que vous avez, d'ailleurs, est trop peu considérable pour en espérer une fortune, tu es dans un pays où il n'y a pas d'argent, et quand tu aurais quelque chose à vendre, on te payerait en papier qui te serait inutile en Europe. Ne ferais-tu pas plus sagement, si tu es sensible au plaisir, de revoir tes parents, tes amis, de te rapprocher d'eux le plus tôt possible ? Ne sens-tu pas qu'il est bien différent pour toi d'arriver jeune, ce qui te donne la liberté de vivre dans l'oisiveté ou d'entreprendre quelque chose si tu trouves que cela te convient ? Tu es majeur et libre, personne ne peut te gêner, si tu désires la fortune, il y a bien plus de moyens et de facilité d'en acquérir en Europe qu'en Amérique, si tu préfères le repos, tu seras ton maître, mais ce qui est important est de ne pas se laisser oublier, de retrouver ici des parents et des amis qui t'aiment.

Ton oncle du Rosey, qui vint me voir l'autre jour, pense tout ce que je te dis, ton oncle Rolaz paraît t'aimer beaucoup, tous tes anciens amis ne t'ont point oublié. Butini, Mallet Gallatin, Lefort, te font des amitiés. Il nous paraît que tu pourrais mettre Badollet à ta place, ce serait une manière de l'établir. S'il fait fortune, il te tiendra compte d'une portion de cette fortune, s'il ne la fait pas, tu verras que tu ne l'aurais pas faite non plus.

Je ne te parle point de tes affaires, M. Trembley attend des nouvelles de MM. Rilliet de Paris, pour t'écrire, je t'écris même ce mot fort à la hâte, parce qu'on vient de me dire qu'il partait un vaisseau de Marseille pour Philadelphie, et qu'il n'y avait pas un moment à perdre pour envoyer la lettre à Marseille pour qu'elle y fût à temps.

Adieu, mon cher ami, je n'ai pas besoin de te dire que je te suis tendrement attachée, j'espère que tu n'en doutes pas. Isaac est à Paris, je te l'ai déjà mandé, il reviendra le mois prochain. Adieu.

To / Mr Albert Gallatin / at Philadelphia

-La tentation du retour qu'éprouvait alors AG n'a pas dû lui faciliter la lecture de cette lettre.

[20]

[1<sup>er</sup> octobre 1787]

Je n'ai point reçu de tes lettres, mon cher ami, depuis celle du 9 décembre 1786, et tu ne peux comprendre le désir et le besoin que j'avais d'en recevoir plus souvent. Voici la huitième fois que je t'écris dès lors, je ne sais si mes lettres te parviennent. M. Charton veut bien se charger de te faire parvenir celle-ci, par une voie qu'il croit sûre, j'ai eu grand plaisir à le voir, mais je t'avoue que je ne puis comprendre que tu ne l'aies chargé d'aucune lettres à son départ et que tu ne lui aies point écrit en Europe. Il m'a parlé de toi avec l'intérêt de l'amitié, tu peux penser tout le plaisir que j'ai eu à l'entendre, combien de questions je lui ai faites sur toi, sur ce qui te regardes ! J'aurais voulu lui faire voir tous tes amis, ce n'est pas chose aisée, dans cette saison l'on est tout dispersé. Il a vu Mallet Gallatin qui ainsi que bien d'autres t'est resté fort attaché. Mmes Gallatin de Belair l'ont chargé d'amitiés pour toi, de même que Gallatin. Je t'ai écrit précédemment le mariage de ce dernier qui a épousé une charmante femme, mais je ne sais si tu reçois mes lettres, Mr Charton me disait qu'on pouvait en recevoir tous les mois, qu'elles ne restaient quelquefois que vingt-trois jours en chemin ; mon ami, je trouve sa famille heureuse d'en recevoir régulièrement de lui. Il nous a paru fort aimable, et je suis bien fâchée pour toi que vous ne soyez pas à portée de vivre ensemble, d'autant qu'il est prévenant et que tu as besoin qu'on le soit avec toi, car il m'a dit que tu avais conservé ton ancienne indolence, que tu

te souciais peu du monde, et que lorsque tu avais demeuré chez lui à Philadelphie, il ne pouvait t'engager à voir le monde, ni à t'habiller. Il dit que tu aimes toujours l'étude et la lecture, voilà des goûts qui ne paraissent pas trop s'accorder avec tes grandes entreprises et pour lesquels une grande fortune est bien inutile, que tu aurais pu suivre sans quitter ton pays, aussi suis-je persuadée que c'est un moment d'effervescence qui t'a fait entreprendre ce que tu as entrepris. Je voudrais pouvoir me persuader, si tu restes où tu es, que ce n'est pas une fausse honte qui t'empêche de revenir, tes dernières lettres me faisaient croire que tu n'étais pas éloigné d'en avoir le désir, et je me flattais presque de l'espérance de te revoir. Tu me disais que je serais contente de ton cœur, si cela est, il doit avoir des besoins qui seraient tous satisfaits ici, car tu es bien loin d'y être oublié, tu y retrouverais tous tes amis. M. Charton croit que tu pourrais prendre des arrangements qui sans déranger tes affaires te permettraient de vivre avec nous, peut-être ta fortune serait beaucoup moins brillante, mais il croit que si tu veux l'établir entièrement, et attendre que tes terres soient peuplées, ce ne peut-être que dans un temps infiniment long. Mon ami, il faut te bien consulter, et surtout ne point sacrifier le bonheur à la fortune, je ne te demande pas de rien faire pour moi, je suis loin d'exiger que tu sacrifies ton bonheur au mien, mais je te demande d'examiner où il peut être, ton bonheur, surtout de ne pas rester en Amérique par un amour-propre mal entendu.

M. Charton te donnera des nouvelles de tes oncles qu'il a vus à Rolle, et qui te sont toujours fort attachés, ils ont eu grand plaisir à le voir, à ce qu'ils m'ont écrit. Je voudrais que vous demeurassiez toujours ensemble, il me semble te voir isolé dans ces vastes solitudes, et Badollet me paraît peu fait pour te tenir lieu de tout. En lui faisant mes compliments, gronde-le de ma part de ce qu'il écrit si rarement, il m'avait promis le contraire. Isaac te fait mille tendres amitiés, à son grand regret à peine a-t-il vu M. Charton, mais il s'est trouvé fort occupé pendant que ce dernier a été à Genève ; il est toujours étourdi et léger, mais bon enfant, et ne manque pas à ce qu'on dit de talent pour le commerce. Il passe tout le jour en ville, au moyen de quoi je le vois peu en été, que je passe toujours à Bel Air, vivant beaucoup avec Mmes Gallatin. Mme est accablée de douleurs de rhumatisme, elle est toujours un ange de bonté, douceur, patience et gaieté, Mlle est assez bien. Nous voyons souvent M. Trembley l'ainé qui te fait ses amitiés, le cadet est actuellement en Angleterre d'où il doit revenir au commencement de l'hiver, tu dois avoir reçu de ses lettres, auxquelles il n'a pas reçu de réponses. Quant à Gallatin, nous l'avons vu un peu moins depuis son mariage, il vient avec sa femme nous faire quelques visites de quelques jours, et nous avons le plaisir de le voir fort heureux, Mlle Baulacre te donnera de ses nouvelles. M. Le Sage est toujours le même et te fait ses amitiés, tu en as de Butini qui est fort occupé, fort content, et réellement fort aimable, tu en as bien d'autres encore, si je voulais entrer dans ce détail. Mais je voudrais ne te parler que de toi, et t'exciter, si je le pouvais, à me donner tous les détails qui te regardent, tu sais combien ils m'intéressent, mon cher ami, et combien je te suis tendrement attachée. Adieu, pense à moi, et donne-moi de tes nouvelles. Fais passer tes lettres par le Havre de Grâce, adressées à M. Ruellan et Comp. M. Charton m'a promis de les recommander, je t'écrirai aussi par la même voie.

Ce 1<sup>er</sup> octobre 1787.

Je reçois la lettre de Mlle Baulacre, que je mets dans la mienne, ne parle pas de ce qu'elle te dit de Mlle Lombard pour ne pas la perdre dans le pays où elle est, si cela peut s'éviter.

To / Albert Gallatin at / Mrs Dutilh et Cie / Philadelphie

-Je n'ai pu identifier ce Charton établi à Philadelphie et venu à Genève et en Suisse. Aucun membre de la famille genevoise de ce nom (Galiffé VII 33) ne paraît être allé en Amérique. En octobre, les Genevois sont tous à la campagne pour les vendanges.

-Pierre Isaac Pictet, son séjour à Paris terminé, est de retour à Genève, toujours semble-t-il chez Lullin et De Tournes. Gabriel Lullin étant décédé le 2 juin 1787, la maison va se réorganiser, ce qui le privera de son emploi. (Cf. note à la lettre 29).

-Jules Alexandre Gallatin a épousé le 18 juin 1787 Susanne Naville.

-La société Ruellan et Cie au Havre n'a pu être identifiée.

[21]

[s.l.n.d. novembre 1787]

Je viens de recevoir, mon cher ami, ta lettre du 13 juillet 1787, et j'ai fait remettre celles qui l'accompagnaient à leurs adresses, je n'en avais point reçues depuis celle du 9 décembre 1786. Je trouve les intervalles bien longs entre tes lettres, et je désirerais fort que tu pusses trouver quelques moyens de nous donner de tes nouvelles quand tu es dans l'intérieur des terres, je voudrais aussi que tu me donnasses beaucoup plus de détail sur tout ce qui te regarde, que tu me parlasses beaucoup de toi, ne sais-tu pas combien je m'y intéresse ? Je vois aussi que tu ne reçois que la plus petite partie des lettres que je t'écris et que j'envoie par différents ports.

M. Charton s'est chargé, il y a environ un mois, de t'en faire parvenir de ta tante du Rosey, de Mlle Baulacre et de moi, il me donna aussi l'adresse de M. Ruellan et Cpe au Havre de Grâce comme la plus sûre, me disant de te l'indiquer pour nous écrire. Je ne sais à quel point on doit faire fond sur ce que dit M. Charton, il s'est donné ici comme ton ami, et quoique je trouvasse un peu singulier qu'il n'eût point de tes lettres, il nous parla de toi avec tant d'amitié et un intérêt si vrai. Nous lui trouvâmes le ton d'un homme sensé et sentimental, nous fûmes contents de te savoir un ami comme lui et de voir quelqu'un qui avait vécu avec toi, il me semblait que nous ne pouvions lui faire assez d'amitiés. Il a été en Suisse et a vu tes parents à Rolle et au Rosey, là et ici il a été bien questionné sur tout ce qui te regarde et a répondu comme quelqu'un qui s'y intéresse. Je suis fâchée que ta lettre ne soit pas arrivée pendant qu'il était ici, j'aurais tâché d'éclaircir avec lui l'affaire des 1000# envoyées à Mr Onfroi Panniere, mais il était parti quelques jours avant que je la reçusse, et je n'ai pas eu de ses nouvelles depuis son départ.

Nous attendons M. Trembley dans le courant de novembre, il t'avait écrit avant son départ pour l'Angleterre sur qui, et à quelle époque et pour qu'elle somme, tu pouvais tirer tes rentes viagères. Par une négligence de MM. Rilliet, à qui il avait adressé sa lettre, elle n'est pas partie dans le temps où elle devait partir ; d'abord que nous l'avons su, nous leur avons écrit de l'expédier, et de plus nous t'avons envoyé par une autre voie une copie de la lettre de M. Trembley qu'il nous avait laissée. Je crois t'avoir déjà écrit le retour de M. son frère et t'avoir fait ses compliments. Tu en as aussi de M. Le Sage, de tes amis Butini, Lefort et Mallet, tu en as de Mmes Gallatin de Bel Air, Mme a depuis longtemps un rhumatisme qui l'incommode fort. Gallatin t'écrira et te parlera de son bonheur, je t'ai déjà dit qu'il avait épousé une fort aimable femme et dont nous sommes tous les jours plus contents.

Je ne passe point de jours heureux à Bel Air sans te regretter, mon cher ami, tu me paraissais fait pour goûter nos plaisirs tranquilles, et je te regrette d'autant plus que je ne sais pas voir que tu puisses trouver en Amérique les mêmes moyens de bonheur que tu peux avoir ici. Malgré cela je ne te dis pas reviens, mais n'oublie jamais que tu as ici des parents et des amis qui

t'aiment tendrement et ne t'oublient point, que tant que je vis, tu peux regarder ma maison comme la tienne, Isaac comme ton frère ; il t'aime bien et t'écrira incessamment.

M. Charton me paraissait croire que tu pouvais faire quelque arrangement pour tes affaires en Amérique qui te permettrait de revenir avant qu'elles fussent terminées. Cette idée me comblait de joie, peut-être me parlait-il ainsi pour me faire plaisir. Je ne veux pas que tu te conduises d'après mes désirs, ils céderont toujours à ce qui te conviendra réellement, il me semble qu'avec tes goûts et ta manière d'être, il ne te faut pas beaucoup de fortune pour être heureux, cependant je puis me tromper, toi seul es juge de ce que tu dois faire. J'ai envoyé tes lettres à tes oncles, ils t'écriront sûrement, ainsi je ne te dis rien d'eux. J'ai envoyé aussi celle à ton grand-père, il ne quitte point Pregny et je ne les vois point, ton grand-père est vieux, ta grand-mère malade, ta tante ne les quitte guère ; je crois t'avoir écrit le mariage de ta cousine Benelle. Tronchin Labat vient de se marier à sa cousine Tronchin Calandrini, t'ai-je écrit le mariage d'Ami Baulacre à une sœur de tes anciens camarades Tollot ? Tu ne me dis pas un mot de Badollet, fais lui mes compliments, et ressouviens-le qu'il m'a promis d'écrire quand tu n'écrirais pas.

M. Charton dit que tu n'as aucun goût pour le monde, que cependant il y a une bonne société à Philadelphie et à Richmond, que tu es aimé et estimé de ceux qui te connaissent, je n'en ai pas été surprise, je n'ai jamais douté de tes principes, j'ai toujours été persuadée que tu te conduirais bien, mais je voudrais que tu ne te laissasses pas aller à l'indolence, nous avons besoin des autres, nous devons faire quelques efforts, mon cher ami, et nous ne devons pas les négliger. Je voudrais que tu me parlasses plus que tu ne fais de la manière dont tu vis, et que tu entrasses dans des détails sur tout ce qui te regarde, ils seraient si intéressants pour moi, ces détails, je suis tant avec toi par la pensée que j'ai grand besoin que tu y donnes quelque aliment.

Adieu, mon cher ami, tu sais que je te suis tendrement attachée, j'ai vu ta lettre à Mme Lefort que j'ai trouvée fort bien. Mlle Baulacre te répondra incessamment.

C. Pictet

To / Mr Albert Gallatin / Philadelphia

-Mariage le 30 septembre 1787 de Jean Louis Tronchin, fils de Jean Armand allié Labat, avec Théodora Hélène Elisabeth Tronchin, fille de Jacob allié Calandrini.

-Mariage d'Ami Charles Baulacre, frère de Gotton, avec Françoise Tollot le 13 août 1787 (Galiffe VII 511).

[22]

[s.l.n.d. novembre 1787]

Je ne joins ici qu'un mot, mon cher ami, à la lettre de Mlle Baulacre pour te dire que je t'ai écrit il y a peu pour la quatrième fois sans réponse. M. Trembley t'a écrit aussi en même temps que moi. Nous n'avons point de tes lettres depuis celle en date de juillet 1787 et nous sommes souvent sans savoir si les nôtres te parviennent. Au nom de Dieu écris plus souvent, mon cher ami, et entre dans des détails tous intéressants pour nous puisqu'ils te regardent ; nous espérons que cette lettre te parviendra par la voie de M. de Montgomery qui retourne à Philadelphie après avoir épousé une fille de Mr Pigott, Anglais qui s'est marié à une Mlle Bontems dont tu te souviens peut-être. Je ne sais si tu te souviens de tes amis, mais ils ne t'ont point oublié et je suis toujours chargée de compliments et d'amitiés pour toi de la part de tous ceux que je connais. Les gazettes nous parlent beaucoup de la faveur que prennent les terres au bord de l'Ohio, ne nous diras-tu point si elles disent vrai, et si les choses ne prendront point une tournure convenable à tes intérêts et qui puisse te mettre à même de hâter ton retour ? Ta dernière lettre

me persuade que tu le désirerais ; tu sais mon cher ami, avec quel plaisir tu serais reçu, et tu connais nos sentiments pour toi, écris je t'en conjure, mon cher ami, je ne puis m'empêcher de te répéter la même chose par l'extrême désir que j'ai d'avoir de tes nouvelles.

Naturellement ce ne serait pas à moi, mon cher Albert, de te faire la même prière, car je devrais bien avoir honte de mon très long silence, mais je t'en conjure écris à ma tante, à tes amis, donne leur des détails de toi, de tes affaires, oh si tu pouvais comprendre combien ils t'aiment, combien ils te sont attachés, oh certainement tu ne les ferais pas désirer tes nouvelles. Quant à moi, quoique j'aie peu de droits de t'en demander je t'en supplie, donne-en nous en, et surtout ne va pas croire que si j'ai été si longtemps sans t'écrire, ce n'est pas que je n'y ai infiniment pensé, mais je t'avouerai que la crainte que tout mon verbiage ne t'intéressât pas, quelques occupations et une assez grande paresse et difficulté d'écrire m'en ont empêché, mais je te promets que je le ferai au premier moment que j'aurai, et j'espère que si tu as pu croire un seul instant que je t'ai oublié, tu t'en défasses très vite.

J'ai laissé Isaac te dire quelques mots, mon cher ami, et je reprends la plume pour te dire combien je te suis tendrement attachée, combien je désire ton bonheur, et combien je voudrais pouvoir y contribuer. Adieu, pense à moi, et sois sûr que je ne cesse pas un instant d'être occupée de toi.

-Marguerite Henriette Bontems fille de François Louis BG 1748, divorcée 1776 de François Louis Boys de la Tour, s'était remariée le 10 avril 1780 avec Robert Pigott, lord of Chetwynd en Shropshire (Galiffe VII 22). La mariée est donc née de son premier lit.

[23]

Genève, ce 11 avril 1788

Nous n'avons point reçu de tes lettres, mon cher ami, depuis celle du 17 juillet 1787, si tu comprenais bien toute l'impatience avec laquelle je les attends, il est impossible que tu ne m'écrivisses pas plus souvent. MM. Rilliet viennent à Paris d'en recevoir une, comment ce peut-il que tu n'aies pas pensé d'y joindre un mot pour moi ou pour quelque autre de tes amis d'ici ? Tu connais notre attachement, ne sais-tu pas combien nous sommes occupés de toi, combien nous désirons tous les détails qui te regardent ? Et ces détails, jamais tu ne nous les donnes, j'avais cru voir dans tes dernières plus d'épanchement de cœur, plus d'envie de te rapprocher de nous, cela me faisait espérer que nous aurions plus souvent de tes nouvelles. Nous t'avons tous écrit par M. Charton, et depuis son départ nous avons répondu à tes lettres. M. Trembley t'écrit en même temps que moi, il te dira ce qui concerne tes affaires, ainsi je ne t'en parle pas. Mon Dieu, combien je souhaite que les tiennes d'Amérique s'arrangent de manière à ce que tu puisses revenir bientôt, je croyais presque que tu voudrais qu'on accumulât tes rentes pour t'en refaire un petit capital que tu retrouverais ici, mais là-dessus je sens bien que je ne suis pas juge, toi seul peux juger de tes convenances et de tes besoins, ainsi je me soumetts à cet égard, mais je ne puis me soumettre à être longtemps privée de tes nouvelles, donne-nous en je t'en conjure, et entre dans tous les détails possibles. Dis-moi si M. Charton est ton ami, comme il s'est donné pour l'être, je n'ai pas entendu parler de lui depuis qu'il nous a quittés, quoiqu'il m'eût promis de m'écrire ; s'il est réellement ton ami, fais-lui quelques reproches de ma part et mes compliments. Fais-en aussi à Badollet, ses parents et ses amis se plaignent de sa négligence. Tu en as, des amitiés, de tous tes amis, aucun ne t'oublie, les dames de Bel Air en

particulier t'en font beaucoup, Mme est toujours malade mais toujours gaie et intéressante, nous irons dans un mois nous établir à Bel Air, Gallatin et sa femme y sont déjà, ils sont très heureux l'un par l'autre. Ton ami Butini me parle souvent de toi, il est père de deux filles et paraît fort content de sa femme qui est très aimable. T'ai-je mandé le mariage de Tronchin Labat avec sa cousine Hélène ? Il ne t'a point oublié et m'a souvent priée de te parler de lui. Abraham Baulacre s'est aussi marié cet hiver à une demoiselle Morin que tu as dû voir chez M. Delaporte, elle est aimable et sensée. Il fonde une maison de commerce dans le genre de celui de M. Rilliet Plantamour et s'est associé Lasserre le cadet, il paraît fort content. Son cousin Lefort m'a souvent parlé de toi, son bonheur est bien dérangé, sa femme étant très malade depuis près d'une année, sa consolation est d'être père d'un fils qui paraît très bien portant. Tu as des amitiés de M. Le Sage, de ma tante Gallatin, des demoiselles Baulacre, Gotton doit t'écrire incessamment ; Isaac aussi dit qu'il t'écrira, il en a souvent l'intention mais il est fort occupé, encore enfant et léger, il ne fait pas toujours ce qu'il a dessein de faire, au reste il est fort bon enfant et a le désir de réussir. Nous avons eu une partie de l'hiver ta tante et tes cousines du Rosey ici, tes cousines sont charmantes et t'aiment beaucoup, ton petit cousin est tout à fait joli et très agréable enfant, ton oncle reste constamment au Rosey, il n'aime que la vie de la campagne, ton oncle Rolaz vient quelquefois et me vient toujours voir pour parler de toi. Nous nous sommes réjouis ensemble de ce que les gazettes disaient que les terres au bord de l'Ohio prenaient faveur, espérant que tu trouverais l'occasion de te défaire des tiennes et que tu pourrais revenir goûter la douceur de vivre au milieu de tes parents et amis. Quant à ceux de Pregny, je ne les vois point, ils ne viennent point à la ville mais ils disent qu'ils te donnent de leurs nouvelles. Le père du pauvre Serre vient de mourir, il laisse à son fils, par son testament, douze mille livres au cas, qu'il soit ici deux ans après la mort de son père, s'il arrivait plus tard il serait réduit à sa légitime. Il fait beaucoup d'avantages à sa fille aînée qui les mérite par les soins qu'elle a pris de lui.

Je crois t'avoir parlé à peu près de tous ceux qui t'intéressent ici, si je connaissais à quel point ils t'intéressent, je m'étendrais sur eux davantage. Je laisse à Gotton Baulacre, qui te fait mille amitiés, le soin de te parler d'elle-même, de mes sentiments pour toi, que tu connais, mon cher ami, tu sais qu'ils sont inaltérables. Adieu, mon bon ami, ne nous oublie pas, nous pensons tant à toi.

To / Mr Albert Gallatin / at the Care of Mr Morice / Esq. Philadelphia

-Abraham Baulacre, autre frère de Gotton, a épousé Catherine Morin (de Dieulefit) le 17 janvier 1788 (Galiffe VI 149).

-La société de commerce fondée par Baulacre et Pierre, ou Jacques, Lasserre, fils du grand négociant Pierre Lasserre, BG 1755, n'a pas laissé de trace dans Luthy.

[24]

Bel Air, ce 4 8bre 1788

J'attendais toujours, mon cher ami, les lettres que tu m'annonçais par celle du 22 janvier de cette année, pour t'écrire. Cette courte lettre est la seule que j'aie reçue depuis près d'une année, elle est restée longtemps en chemin, et celles qui devaient la suivre ne sont point arrivées ; tu ne te représentes pas combien je souhaite tes nouvelles, il est impossible que si tu connaissais bien mes désirs à cet égard, tu ne m'écrivisses plus souvent et avec plus de détails. Serait-ce si

difficile de mettre une petite lettre sur chaque vaisseau qui part, s'il s'en perdait quelques-unes, il en arriverait au moins une partie, et tu ne me laisserais pas au tourment de l'imagination sur ce qui peut t'être arrivé, ou à craindre que tu ne nous oublies.

M. Charton, que nous vîmes il y a un an, m'avait promis de me donner de tes nouvelles, mais je n'ai pas entendu parler de lui, je ne sais s'il t'a remis nos lettres, son procédé me paraît étrange et je ne sais qu'en penser. Badollet n'écrit guère non plus, à ce que disent ses amis et ses parents, on dit ici qu'il est marié en Amérique, si cela est vrai c'est un infidèle qui ne mérite pas les regrets qu'il cause, il a apparemment perdu toute idée de l'Europe. Mais toi, qui parais désirer d'y revenir, ne devrais-tu pas te rappeler au souvenir de tes amis ? Ils ne t'ont point oublié encore et s'informent souvent de toi. Je t'ai déjà écrit que Lefort a perdu sa femme, il a un fils bien portant et qui lui fait grand plaisir, il va passer l'hiver prochain en Italie. Butini est toujours très heureux avec sa femme et deux petites filles, Tronchin Labat avec sa cousine, Gallatin de Bel Air, avec raison, fort content de sa femme quoiqu'il n'ait point encore d'enfant, il ne manque rien à son bonheur qu'une santé un peu plus forte. Je continue à passer les étés à Bel Air, Mme Gallatin ne cesse pas d'être tourmentée de rhumatisme, mais elle est toujours un modèle de douceur, de bonté et de patience, Mademoiselle est bien, ils te font tous bien des amitiés. Nous y avons souvent MM. Trembley, à Bel Air, le cadet t'a écrit il y a environ un mois, il t'apprenait l'arrêt que venait de donner le roi de France pour retrancher les rentes viagères, il te mandait qu'en conséquence tu devais retirer moins qu'à l'ordinaire. La chose est changée dès lors, M. Necker a été rappelé à la tête des finances, ce qui a rétabli le crédit absolument perdu. Le Roi a donné un autre arrêt pour que les rentes fussent payées en entier en argent, mais plus tard qu'à l'ordinaire, ainsi tu pourras en tirant deux mois plus tard être payé en entier. S'il arrive d'autres changements, nous te les manderons, ce serait possible, les finances de France étant à ce qu'on dit bien en désordre. J'aurais fort désiré que tu eusses voulu qu'on accumulât tes rentes ici pour que tu trouvasses un petit capital à ton retour, je crois te l'avoir déjà dit, mais je n'insiste pas, ne pouvant juger, à l'éloignement où nous sommes, de ce qui te convient. Désirant vivement ton retour, je souhaite tout ce qui me paraît propre à l'accélérer. Ce que tu me dis de l'amélioration de tes terres me fait grand plaisir, mais ce qui m'inquiète, c'est la difficulté de les vendre vu ce qu'on dit de la rareté de l'argent dans le pays où tu es, et par conséquent de la difficulté d'être payé. J'ai vu il y a peu de tems tes parents de Rolle et du Rosey, ils m'ont parlé d'un M. d'Aubonne qui a passé l'hiver dernier avec toi, et qui compte retourner au printemps après avoir passé l'hiver à Paris. S'il avait dû te rejoindre plus vite, j'aurais bien désiré le voir, mais il ne pouvait me donner de tes nouvelles, t'ayant quitté depuis longtemps. Tes oncles et tantes t'aiment bien, tes cousines sont charmantes, tous te font de tendres amitiés ; tu en as beaucoup des demoiselles Baulacre, elles ont perdu leur père il y a quelques mois, les deux frères sont mariés, les trois demoiselles vivent ensemble l'été à Landecy où on a mis un fermier pour le rural, et l'hiver en ville. Je ne vois point tes [grands] parents de Pregny qui sont constamment à la campagne, je leur fais donner de tes nouvelles quand j'en ai, je sais d'ailleurs qu'ils t'écrivent. Isaac m'a dit qu'il joindrait quelques mots à ma lettre, ainsi je ne te dis rien de lui, Adieu, mon cher ami, je suis bien tendrement à toi

C. Pictet

Je ne pourrai t'ajouter que quelques mots, mon très cher Albert, à tout ce que te dis ma tante, car vraiment, si je voulais te dire tout ce que je pense, je n'aurais jamais fini. Je te dirai seulement que

quoique toutes les apparences soient contre moi, quoique mon très long silence t'ait pu, malheureusement avec quelque raison, faire supposer, que je ne [me] ressouvenais que très faiblement de toute l'amitié et de toute la bonté dont tu m'as comblé pendant que nous vivions ensemble ; cependant je m'en souviens toujours infiniment, et regarderais bien comme un de mes jours heureux celui qui me rapprocherait d'un aussi bon et d'un si essentiel ami que toi, aussi mon bon ami, je t'assure que je saisisrais avec bien de l'empressement, et verrais se réaliser avec la plus vive joie l'espérance que tu nous donnais de pouvoir dans un autre petit nombre d'années nous venir rejoindre dans le continent. Ainsi, je t'en prie, fais tout ce que tu peux, crois que les plaisirs de l'amitié, et tu te trouveras ici de vrais amis, sont plus doux encore que ceux de l'amour-propre, et viens nous rejoindre. Pour moi, mon cher, le mien d'amour-propre me fait te le demander, car je sens trop bien quelle pire j'ai faite [sic], et combien je serais mieux si je n'avais pas été séparé de toi, pour ne pas désirer de nous rapprocher. Ainsi mon bon ami, reviens quand tu le pourras, reviens pour être au moins utile par ton amitié à ton très attaché

I Pictet

-Badollet dans sa dernière lettre à Dumont avant son départ pour l'Amérique (citée ci-dessus en note à lettre 15), dit « rêver d'aller le rejoindre à Saint-Pétersbourg avec une personne qui pourrait me rendre heureux », sans parler de fiançailles. Il se mariera en effet peu après son arrivée en Amérique avec Margaret Hannah dont il aura cinq enfants (Thornbrough) ; dans une lettre à Dumont du 20 novembre 1790 il écrit en effet : « Je te parlerai de ma femme, de mon fils. »

-Naissance le 18 mars 1788 d'Antoinette Madeleine, seconde fille de Pierre Butini.

-Jacques Le Fort a perdu sa femme le 21 avril 1788.

-Jacques Baulacre est décédé le 21 juin 1788.

[25]

Ce 31 août 1789

Il y a plus d'une année, mon cher ami, que nous n'avons reçu de tes nouvelles, encore la dernière lettre que j'ai reçue de toi disait-telle peu de chose et était restée fort longtemps en chemin, nous t'avons tous écrit plusieurs fois, tes parents, tes amis, as-tu reçu nos lettres, y as-tu répondu ? Si tu écrivais quelques mots par chaque vaisseau qui part, serait-il possible que nous fussions dans l'inquiétude où tu nous laisses ? Badollet n'écrit pas plus que toi, M. Charton m'avait tant promis de me donner de tes nouvelles, et je n'ai pas ouï parler de lui depuis qu'il a quitté ce pays. Est-ce que tu nous oublies entièrement, et ne penses-tu jamais que tu peux revenir une fois dans ce pays, et que tu dois t'y conserver des amis ? Ne penses-tu jamais combien nous désirons des détails sur ton sort ? M. Trembley t'en a donné de ce pays-ci qui ont dû t'intéresser et qui auraient dû t'engager à lui répondre. Il t'a expliqué tout ce qui s'est passé, mieux sûrement que je n'aurais pu le faire, ainsi je n'entreprendrai pas de te parler de nos révolutions, ni de celles arrivées dans le gouvernement de France. M. Jefferson, à qui M. Tronchin a eu la bonté de te recommander, et qui quitte Paris pour aller faire un voyage en Amérique, t'en apprendra plus dans une conversation que nous ne pourrions le faire dans quantités de lettres. M. Tronchin veut bien lui remettre cette lettre pour toi qui, par conséquent te parviendra sûrement, ne le laisse pas repartir sans lui donner amplement de tes nouvelles. J'espère que tu nous en donneras auparavant, mais c'est une occasion pour t'étendre plus que tu n'as coutume de le faire, étant sûr que ta lettre arrivera sûrement. Son fils, de M. Tronchin, ne t'as point oublié, il me demande bien souvent de tes nouvelles, et me parle de toi avec la même amitié que quand vous étiez en pension ensemble ; ses beaux-frères Tronchin Calandrini, te font leurs amitiés, mais surtout

Butini, Lefort, et Mallet. N'as-tu point d'envie de te rapprocher de tes amis, ils ne t'oublient point, mais si tu ne leur témoignes aucune amitié, ne t'oublieront ils pas à la fin ?

Il n'y a pas longtemps que j'ai vu tes oncles qui t'aiment toujours et te font mille amitiés, tu en as de Bel Air où je suis à présent, Mme Gallatin, dont la santé est toujours chancelante, est un modèle de patience, de douceur et de bonté, Mlle est bien, Monsieur est fort heureux dans son mariage, ils sont avec nous tout l'été, les soirs MM. Trembley, comme de ton temps. Ils s'intéressent tous à ton sort et se joignent à moi pour te demander des détails sur tout ce qui te regarde, envoie aussi les certificats pour qu'on puisse tirer tes rentes. Isaac est toujours commis dans la maison Lullin, il est bon enfant quoique plus léger que je ne voudrais, il te dit mille choses tendres. Mlle Gotton Baulacre t'a écrit plusieurs fois, elle dit qu'elle ne veut plus écrire que tu ne lui aies mandé si ses lettres te font plaisir, je prends souvent cette résolution et puis je ne la peux tenir, j'en reviens toujours à t'écrire. Tu connais mes sentiments pour toi, ainsi tu sais le besoin que j'aurais de tes nouvelles, donne m'en donc je t'en conjure, et si tu veux des détails sur ce qui nous regarde, demande-nous les. Adieu, mon cher ami, fais mes compliments à Badollet, en le grondant de ce qu'il ne m'a point écrit. Dis à M. Charton que je ne le tiens pas quitte de sa promesse.

C. Pictet

Mlle Pictet me propose, Monsieur, de joindre quelques mots à sa lettre, je vous ai écrite il y a un an mais je n'ai point reçu de réponse à cette lettre où je vous annonçais le désordre qui commençait à s'introduire en France dans toutes les parties de l'administration Cela a conduit à une révolution complète dont on ne peut trop prévoir quelle sera l'issue, car la France est encore sans gouvernement. Vous comprenez que cette incertitude dans l'état politique influe sur le sort des créanciers de l'Etat, je ne puis rien vous dire de précis là-dessus. MM. Rilliet viennent de m'envoyer votre compte par lequel ils nous doivent L. 240 ; j'ai de plus ici L. 1040 argent courant que j'ai déposées dans une caisse à l'Hôpital, préférant de mettre cet argent à couvert que de le laisser chez des banquiers dans des circonstances aussi critiques. Adieu Monsieur, écrivez-nous plus souvent, car votre long silence est bien inquiétant pour vos amis, et agréez l'assurance de mon plus entier dévouement. Abraham Trembley

To / Albert Gallatin / to the Care Robert Morris / Esqr Philadelphia / Etats Unis d'Amérique

[superscription : Office for foreign Affairs / Record. and forwarded]

-Brève allusion à la prise de la Bastille le 14 juillet 1789.

-Jefferson, depuis 1785 ministre à la cour de Versailles, retourne définitivement en automne 1789 [ANB] aux Etats-Unis où il deviendra en mars de l'année suivante secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères.

[26]

[s.l.n.d. fin juin 1790]

Le seul reproche que je te ferai, mon cher ami, est d'être resté si longtemps sans me donner de tes nouvelles, livrée à l'inquiétude et au vague de l'imagination sur tout ce qui te regardait. Ne me connaissais-tu pas assez pour être sûr que je ne blâmerais pas un attachement qui ne dépendait pas de toi, puisque l'objet en était digne, qu'au contraire, si quelque chose pouvait me consoler de ton absence, c'était l'idée que tu avais trouvé le bonheur et qu'un lien que tu pourrais toujours chérir te fournirait des objets qui remplaceraient les parents et les amis dont tu es si éloigné, mal [quatre lignes caviardées] de tout mon cœur que je prends part à ton chagrin et partage tes peines. Je t'exhorte aussi à chercher la distraction. J'ai été d'autant plus contente

de la marque de confiance que le comté de Fayette te donne, qu'elle t'oblige à travailler, je te connais trop bien pour n'être pas sûre que tu travailleras à t'en rendre digne, cela t'oblige aussi à aller à Philadelphie, sans rester trop à tes propres idées. Je suis fort aise aussi de la résolution que tu as prise de ne point aller dans tes terres exposées aux sauvages, et je te prie d'y persister. La plantation où tu vis ne peut que devenir meilleure en continuant sa culture, tu ne me dis point si tu y as quelque société.

Quant aux conseils que tu me demandes par rapport à ton retour et aux ressources que tu pourrais trouver dans notre pays, je suis bien embarrassée à te répondre. Si je ne consultais que le plaisir que j'aurais à te revoir, je te dirais, viens promptement, mais loin de là, je ne veux pas que mon sentiment entre pour rien dans ta détermination. Je vois l'état précaire de la France et ne puis pas mieux savoir que toi si nos rentes n'en souffriront point. Suivant la tournure que prendront les choses, ce pays-là peut être une ressource pour ceux d'entre nous qui ne pourraient pas s'accoutumer à notre gouvernement, mais qui peut savoir quelle sera cette tournure ? Nous ignorons encore quel sera notre gouvernement et si l'on pourra une fois être d'accord sur les lois qui nous conviennent. La paix qui causa des transports de joie au peuple en 1789 en a déjà [illisible] une partie, et l'on nous prépare de nouveaux changements. Tu vois par-là que les emplois, qui d'ailleurs sont peu lucratifs, ne peuvent pas être une ressource, je n'en connais d'autres que le commerce, celui des banquiers est dérangé par les affaires de France et par les trop grands profits qu'on y a voulu faire et dont plusieurs ont été dupes. Je préférerais le commerce de marchandises, mais je ne puis savoir si tu y serais propre et s'il conviendrait à tes goûts. Sûrement j'aurais bien du plaisir à te voir ici, mais c'est si je t'y voyais heureux. Tu y trouverais des amis qui t'aiment, qui ne t'ont point oublié, mais que pourraient-ils pour toi si tu te trouvais trop pauvre ? Tu ferais pourtant bien de te rappeler quelquefois à leur souvenir, de tes amis, au cas que tu veuilles revenir, il ne faut pas leur être étranger. M. Trembley n'a point reçu ta lettre, peut-être arrivera-t-elle, heureusement tu avais mis dans la mienne un certificat de vie. Tu ne me dis point si tu as reçu celle que je t'ai envoyée par M. Jefferson, j'avais aussi prié M. Tronchin de te recommander à lui. M. Trembley t'écrit et te dira ce que tu pourras tirer, et où tu dois tirer pour faire moins de frais, il acquittera ce que tu tires sur lui.

Par l'expression de ta lettre, on dirait que tu n'as plus d'associé, dis-moi ce qu'il en est, dis aussi à Badollet d'écrire à ses parents, dis-moi un mot de M. Charton, que je sache ce que j'en dois penser, et entre dans tous les détails possibles sur ce qui te regarde. C'est de Bel Air que je t'écris, l'excellente dame Gallatin, qui est toujours d'une santé bien chancelante, te fait de tendres amitiés ainsi que sa famille qui ne t'a point oublié. Adieu mon cher ami, tu connais l'étendue de mon attachement et de tous mes sentiments pour toi. J'ai envoyé ta lettre à Rolle et t'en renvoie une de Mme du Rosey. Isaac t'embrasse.

To / Albert Gallatin / to the Care Robert Morris / Esq. / Philadelphia / Etats Unis d'Amerique

-Mort de Sophie Allegre en octobre 1789, à George's creek. AG l'avait épousée en mai (les bans datent du 14, Dugan 40) de cette même année, et non en 1785 comme indiqué par Choisy. Savary avait été son témoin.

-Dans une très longue lettre à Badollet, alors à George's Creek, datée Philadelphie le 8 mars 1790, AG fait en quelque sorte le point de sa situation suite aux difficultés qu'il a traversées et à la mort de sa femme : tout bien pesé, quelle qu'en soit l'envie qu'il éprouve, il ne reviendra pas à Genève : « [...] Tu sens sûrement comme moi que le séjour du comté de Fayette ne peut pas m'être bien agréable, et tu sais que je désirerais m'éloigner même de l'Amérique. J'ai fait mes efforts pour réaliser ce projet, mais j'y trouve tous les jours de nouvelles difficultés. Il m'est absolument impossible de vendre mes terres de Virginie à quel prix que ce soit, et je ne sais comment je

trouverais à vivre à Genève. Sans parler de mon âge et de mes habitudes et de ma paresse, qui seraient autant d'obstacles aux occupations quelconques que je serais obligé d'embrasser en Europe, il s'en rencontre un autre dans les circonstances actuelles de notre patrie. Les révolutions dans la politique et surtout les finances de la France ont opéré si fortement sur Genève que les marchands y sont sans crédit et sans affaires, les artisans sans ouvrage et dans la misère, et tout le monde dans l'embarras. [...] J'en ai reçu quelques détails dans une lettre de M. Trembley qui quoiqu'antérieure aux derniers avis reçus par plusieurs Suisse ici, et écrite dans un tems où les calamités publiques n'étaient pas au point où elles sont à présent, m'apprenait que les difficultés et les dangers étaient tels qu'il avait déposé le peu d'argent qu'il avait à moi dans la caisse de l'hôpital. [Cf. Trembley ad lettre 25]. Tous les étrangers établis ici s'accordent à dire que les ressources pour se tirer d'affaires en Europe sont presque anéanties, au moins pour ceux qui n'en ont d'autres que leur industrie, et ces faits sont confirmés par nombre d'émigrants de toutes les nations et de tous les états. Dans ces circonstances, la petite rente que j'ai en France, étant très précaire [...] il est bien clair que je n'aurais d'autres ressources que celles que je pourrais tirer des dons de ma famille, vu que leurs efforts seraient probablement inutiles quant à me procurer quelque occupation à laquelle je fusse propre. [...] Ce n'est pas que je me fasse illusion et que je crois pouvoir faire beaucoup mieux en Amérique, mais si j'y puis seulement vivre indépendamment, c'est toujours plus que je ne peux espérer en Europe, du moins à présent, et je crois qu'un an d'application à l'étude des lois me suffira, non pas pour faire une fortune ou une figure brillante, mais pour m'assurer du pain quelques puissent être les événements. [...] Je te déclarerai franchement que je n'aurais pas balancé entre Mlle Pictet et toi, et que si je voyais la possibilité d'aller la joindre, elle l'emporterait sûrement ; l'idée de devoir et de reconnaissance est si intimement liée chez moi avec l'affection que j'ai pour cette respectable personne que quelques regrets que j'eusse de te quitter, j'éprouverais même du plaisir en le faisant dans l'intention de contribuer à son bonheur. [...] Quelque parti que nous puissions prendre pour l'avenir, je désire aussi fortement que toi que nous soyons indépendants l'un de l'autre, quant à notre manière de vivre. » (Adams 73). Cette lettre exprime l'orientation nouvelle que Gallatin entend donner à sa vie après dix ans en Amérique : se séparant de Badollet, il renonce à la carrière de planteur pour se lancer dans la politique, un choix qu'il aurait dû faire beaucoup plus tôt. Il confessa à Delesdernier le 25 mai 1798 : « I am a bad farmer and I have been unfortunate in some mercantile pursuits I had embraced. I have just made out to live independant, and I am neither richer nor poorer than I was twelve years ago ; the fact is, I am not well calculated to make money, I care but little for myself, and my mind pursues other objects with more pleasure than mere business (Adams, writings I 13). En 1788 il entamera sa carrière politique en se faisant élire à l'assemblée du comté de Fayette, en 1789 à l'assemblée constituante de la Pennsylvanie et l'année suivante à la chambre des Représentants de cet Etat où il siègera jusqu'à son élection au Sénat fédéral en décembre 1793. CP ne se trompe pas en ayant l'impression qu'AG et Savary se sont séparés. Cette même lettre porte encore. « Mr Savary who usually lives within two miles of me when I am at home sends you his compliments ». C'est la dernière mention de ce personnage dans la correspondance d'AG, jusqu'à son décès en 1816 qu'il dira avoir appris avec regret (Adams 560). Selon Thornbrough 38, il s'était fixé dans le comté de Bourbon en Kentucky et avait été élu en 1804 à l'assemblée de cet Etat.

[27]

Genève 1<sup>er</sup> juillet 1790

J'ai répondu il y a quelques jours à ta lettre du 7 avril 1790 par la voie de Lorient, je te réécrirai à peu près les mêmes choses dans celle-ci par Paris, dans la crainte que l'une des deux s'égaré en route.

Je te disais, mon cher ami, que j'ai été cruellement peinée d'être si longtemps sans avoir de tes nouvelles, c'est le seul reproche que je te ferai, mais je te demande en grâce de ne me plus laisser en proie à l'inquiétude, tu devais me connaître assez pour être sûr que je ne blâmerais pas un attachement si naturel pour un objet qui en était digne. Au contraire, si quelque chose pouvait me consoler de ton absence, c'était l'idée que tu avais trouvé le bonheur, et c'est de tout mon cœur que je prends part à ton chagrin et partage tes peines. Tu avais mal compris ce que je te disais sur le mariage de Badollet, que je blâmais d'avoir abandonné ici une demoiselle que son infidélité réduisait au désespoir ; sans cette circonstance, j'aurais approuvé son

mariage. Je crois le bonheur domestique le plus vrai bonheur qu'on puisse avoir sur la terre quand il est fondé sur une union bien assortie, et je crois cette union bien plus nécessaire encore à des gens qui, comme vous, sont éloignés de leurs parents et de leurs amis naturels. J'espère que la marque de confiance que tu as reçue du Comté de Fayette te fera une distraction utile, je te connais trop bien pour n'être pas sûre que tu travailleras à la mériter. Je crois l'occupation et la soumission à la volonté du Créateur le seul remède aux maux de notre âme. Si c'en est un pour tes peines de savoir que tes amis les sentent et les partagent, je puis t'assurer que ceux d'ici y prennent une part sincère et ne t'ont point oublié. Tronchin Labat, qui t'enverra cette lettre par son père, qui est à Paris, me parle de toi chaque fois que je le rencontre avec toute l'amitié possible, son père doit t'avoir recommandé à M. Jefferson, qui doit t'avoir porté une de mes lettres, je ne sais si tu l'as reçue. J'adresse aussi ces deux lettres à Philadelphie, tu dois y revenir au mois d'août pour des affaires de législation qui, vraisemblablement, ne seront pas sitôt finies. Mande-moi s'il vaut mieux adresser tes lettres à Philadelphie ou à Richmond.

C'est de Bel Air que je t'écris, l'excellente dame Gallatin est toujours d'une santé bien chancelante, elle te fait de tendres amitiés ainsi que sa famille dans laquelle je comprends MM. Trembley, le cadet joindra quelques mots à celle-ci, il n'a pas reçu ta lettre. Tous ont pris une vive part à tes peines, et c'est avec eux que je fais des vœux au ciel pour ta consolation.

Que répondrai-je sur ce que tu me dis relativement à ton retour ? Ah, si je ne consultais que le plaisir que j'aurais à te voir, je te dirais viens bien vite, mais lorsque je pense combien l'état précaire de la France peut influencer sur nos rentes, combien notre gouvernement est peu assuré, puisqu'après avoir fait la paix avec des transports de joie en 1789, le peuple genevois, las de ce qu'il a voulu alors, souhaite à présent des changements. Et on ne peut savoir où il s'arrêtera, ce qui fait que la petite ressource des emplois ne peut même être regardée comme une ressource. Il n'en reste donc d'autres que le commerce, celui de banque a souffert par ce qui s'est passé en France, et par l'avidité de quelques banquiers qui les a conduits à des inventions pour s'enrichir plus vite où plusieurs ont succombé. Reste le commerce de marchandises, ah, puis-je savoir s'il conviendrait à ton goût, si même tu trouverais à te placer d'une manière et avec gens qui te plût ? Il n'y a que toi qui puisses juger de ce qui te convient à cet égard, je ne veux y influencer en aucune manière, tu dois être sûr que s'il te convient de revenir, tu retrouveras tous tes amis, que je serais enchantée de te revoir mais que je préfère infiniment que tu ne consultes que ce que tu crois propre à faire ton bonheur. Si tu crois y contribuer en passant encore quelques années en Amérique, tu fais bien d'y rester, mais tu me dois de me donner plus souvent de tes nouvelles, d'entrer dans des détails qui me sont infiniment intéressants. Il paraîtrait par ta façon d'écrire que tu n'as plus d'associé, dis-moi ce qu'il en est, dis-moi un mot de M. Charton, que je sache qu'en penser, si vous êtes toujours amis, fais lui quelques reproches de ma [part] de ne m'avoir point donné de ses nouvelles. Et surtout ne manque point à la parole que tu [déchiré], de ne pas aller sur les terres exposées aux sauvages ; celles où tu vis doivent s'améliorer par la culture, si leur valeur s'augmentait, si les choses prenaient une tournure plus riante en France et ici, que ton gout t'y ramenât, que je serais heureuse de t'y voir et de t'y voir heureux. Je t'envoie une lettre de ta tante du Rosey à qui j'ai envoyé la tienne, tes oncles t'aiment et t'écriront une autre fois, tes cousines, ton jeune cousin, comme s'ils te connaissaient. Tu as des amitiés des demoiselles Baulacre, surtout de Gotton, leurs frères sont bien mariés, le cadet a établi un commerce de toilerie, associé de Lasserre le cadet, ils réussissent. Lefort père d'un fils et ayant perdu sa femme a épousé en seconde noces, il y a deux mois, Mlle Mallet De

Tournes, il te fait des amitiés ainsi que Butini et beaucoup d'autres. Isaac t'embrasse de tout son cœur. Adieu mon cher ami, tiens-moi au fait de tout ce qui te regarde, pense que je t'aime tendrement et désire toujours que tu me parles de toi. J'ai donné de tes nouvelles à tes parents Gallatin.

Je n'ai point reçu, Monsieur, la lettre que vous dites m'avoir adressée, heureusement que vous avez renfermé un certificat de vie dans celle de Mlle Pictet et l'essentiel de ce que vous aviez à me faire savoir. J'acquitterai votre traite de L. 530 et vous pouvez tirer sur moi au domicile de MM. Rilliet et Cie de Paris L. 2000 de France à 30 jours de vue, j'ai actuellement cette somme en mains. Il convient mieux à vos intérêts de tirer sur Paris que sur Genève, parce que je suis obligé de payer ici en espèces, ce qui fait une différence de 7 p. % sur le change actuel. Je recevrai dans le courant de cette année environ L. 2300 de vos rentes, si l'on tient ce qu'on a promis, mais tout en France est dans un état si incertain qu'on ne peut compter sur rien. C'est ce qui m'engage à vous prier d'attendre mes lettres pour faire de nouvelles traites, dans tout autre moment je vous aurais dit de vous prévaloir du total. Nous vous conjurons tous d'écrire plus souvent et d'envoyer des duplicata. J'ai compati du fond de mon cœur à la perte que vous avez faite, soyez persuadé que le temps ni la distance ne peuvent [altérer] mes sentiments pour vous.

Abraham Trembley

To / Albert Gallatin / to the Care Mr Robert Morris / Philadelphia / Etats Unis d'Amérique

-On voit qu'AG a annoncé dans sa dernière lettre à CP, datée du 7 avril 1790, la mort de sa femme survenue en octobre 1789, quelques mois après son mariage, et qu'il lui a parlé, en lui demandant conseil, de son éventuel retour à Genève. Peu auparavant, le 8 mars 1790, il avait écrit à Badollet la très longue lettre, citée en note à la lettre 26, dans laquelle, faisant le point de la situation après la mort de sa femme, il prend le parti de rester en Amérique.

-On a vu qu'AG a été élu en 1788 à l'assemblée du comté de Fayette.

-La spéculation effrénée à laquelle la plupart des Genevois, poussés par des banquiers peu scrupuleux, a été excellemment étudiée par Luthy. Les rentes achetées en bonne monnaie genevoise par l'intermédiaire d'un banquier sont versées en monnaie de France qui perd régulièrement de sa valeur. Des faillites retentissantes se produiront en 1792.

-Le remariage de Jacques Lefort avec Antoinette Marie Jeanne Mallet a été célébré le 24 mai 1790.

[28]

Genève, ce 1<sup>er</sup> septembre 1790

Je ne sais, mon cher ami, si tu as reçu mes deux lettres en réponse à la tienne du mois de mai, M. Trembley n'a point reçu celle que tu annonces pour lui, ne manque pas de lui écrire, et en tout, écris beaucoup plus que tu n'as fait par le passé, je ne puis cesser de te le dire, ne cessant pas de désirer d'avoir de tes nouvelles. J'en ai une à t'apprendre, de nouvelle, c'est la mort de M. de Clapier, ce parent que vous aviez en Hollande, par laquelle tes oncles héritent d'une moitié de leur plantation de Surinam dont ledit M. de Clapier était jouissant, et toi un sixième, vu que tes oncles avaient précédemment acheté la portion que t'avait laissée ta mère. Il leur convient fort de les vendre, ces plantations, vu qu'étant toujours mal gérées, au lieu de leur rendre, elles leur coûtent chaque année. Ton oncle du Rosey aime toujours à renvoyer, il dit qu'il ira en Hollande pour cela, mais Dieu sait quand ; il dit aussi qu'on a besoin de ton consentement pour vendre, et que les acheteurs ne se contenteront pas de celui de M. Trembley en vertu de ta procuration. Il faut l'envoyer le plus tôt possible, ce consentement, quoique que chacun l'assure que celui de M. Trembley suffirait, et qu'il te convient infiniment de vendre, pour peu que tu en retires, vu que tu n'es point en état de risquer ce qu'il peut coûter encore. Il

faut ôter tout prétexte à des renvois, c'est l'avis de ton oncle le cadet. Tu ferais bien d'écrire tout de suite à ton oncle l'ainé, lui disant que je t'ai appris la mort de M. de Clapier, et l'héritage que tu faisais d'un sixième, que tu désires qu'on vende le plus tôt possible, n'étant point en état de courir le risque de t'endetter encore sur cet objet, et que si tes oncles ne souhaitent pas vendre promptement, tu les priais d'acheter ton sixième et d'en remettre l'argent à M. Trembley. Ton oncle l'ainé, qui m'est venu voir à cette occasion, croit que ton sixième, à présent, irait environ à quatre mille florins d'Hollande. Il vaudrait encore mieux retirer cette petite somme que de risquer de la perdre, et peut-être davantage. Il avait envie que tu y allasses, à Surinam, chose qui me paraît très mal vue, si c'était pour vendre toi-même tu n'y entendrais rien, et pour gérer encore moins. Un pays malsain, désagréable, où si tu ne réussissais pas, tu ne saurais que devenir sans amis, et pour cela, abandonner ton établissement. Quelque peu brillant qu'il soit, tu es dans un pays, où tu es connu, aimé, estimé, c'est quelque chose. J'espère que tu ne le quitteras que pour revenir dans le tien, suivant la tournure que prendront ici les affaires et celles de France. Je pense que vous êtes au fait aussi bien que nous de tout ce qui s'y passe, ainsi je ne m'arrête pas à t'en parler.

Tu as dû trouver dans une de mes lettres quelques mots de M. Trembley relatifs à ce que tu pouvais tirer, il t'écrira aussi dans celle-ci, j'aurais désiré que ta position te permît de laisser ici accumuler tes rentes, pour y former un petit capital que tu trouverais lorsque tu y viendrais, mais nul que toi n'est juge de ce que tu peux et de ce qui te convient à cet égard.

N'oublie pas quand tu écriras tes parents de Pregny, ton grand-père jouit encore d'une assez bonne santé pour son âge, donne-moi beaucoup plus de détails sur toi et tout ce qui t'intéresse, tes amis ne t'oublient point et te font les plus tendres compliments. Adieu mon cher ami, tu connais je l'espère mes sentiments pour toi, ils dureront autant que ma vie. Dis à Badollet que ses parents se plaignent de n'avoir pas de ses nouvelles.

Depuis que je vous ai écrit, mon cher Monsieur, à la suite d'une lettre de Mlle Pictet, j'ai reçu un compte de MM. Rilliet de Paris pour vos rentes de 1789, par lequel il vous reste devoir L. 1982, ainsi vous pouvez tirer L. 2000 sur moi à leur domicile, outre les L. 2000 que je vous avais dit de tirer la dernière fois que je vous ai écrit. J'espère recevoir de plus dans quelque temps environ L. 500 pour les rentes que vous avez, payables chez MM. Bontems, mais les affaires sont toujours si critiques qu'on ne peut compter que sur ce que l'on tient. On ne m'a pas présenté votre traite de L. 530, j'ai l'argent tout prêt, je n'ai point pu placer l'argent que j'avais à vous, ne sachant comment le faire valoir solidement, j'ai préféré le déposer dans la Caisse de l'Hôpital où il ne porte aucun intérêt, mais le capital est au moins en sûreté. Si cependant vous vouliez laisser quelque argent à Genève, je tâcherai de le placer dans quelque maison qui négocie en marchandises en billets par année, car on ne veut plus le recevoir en compte courant. Je ne sais pourquoi je n'ai reçu aucune de vos lettres, ne négligez pas d'envoyer des duplicata. Adieu, mon cher Monsieur, croyez que l'intérêt que je prends à votre bonheur est à l'épreuve du temps et des circonstances.

Abraham Trembley

To / Albert Gallatin / To the Care of Mr Robert Morris / Philadelphia / Etats Unis d'Amérique

[superscription : Mr Jefferson presents his compliments to Mr Gallatin this letter comes to him, as others have done, from Mr Tronchin Minister for Geneva at Paris. Mr Jefferson will with pleasure on all occasions give a conveyance of Mr Gallatin's letters through the same channel, putting them into his dispatches to our chargé d'affaires at Paris. / Philadelphia Jan. 14 1791]

-Je n'ai pu identifier M. de Clapier, parent des Rolaz en Hollande. Il ne figure pas dans le tableau généalogique de Rhenius qui relève (p. 37) la mention, encore en 1784, d'une plantation appelée le Mât rouge à Surinam dont Georges Alexandre et Alphonse possédaient la moitié ; on voit par cette lettre que la mère d'Albert en avait eu aussi une part. Beaucoup de familles genevoises (Bertrand, Robin etc.) et neuchâteloises (Du Peyrou), avaient investi en Guyane où un de leurs membres était allé se fixer.

[29]

29 juin 1791

Ton oncle Rolaz vient de m'envoyer ta lettre du 21 octobre 1790, mon cher ami, je n'en avais point reçue depuis celle datée de mars où tu m'apprenais le chagrin que tu avais éprouvé par la perte de ton épouse. J'ai répondu deux fois à ta lettre, par Paris et Lorient, sans compter une troisième lettre que j'ai remise l'hiver dernier à M. Barde qui me donna de tes nouvelles et devait t'aller rejoindre. Je ne te répéterai point ici combien j'ai partagé et senti ta douleur, je voudrais plutôt pouvoir t'aider à effacer des sentiments aussi pénibles qu'inutiles à rappeler. Tu connais mon attachement, ainsi tu es bien sûr que je sens tout ce qui t'arrive comme tu le peux sentir toi-même, mais ce que tu ne te dis pas assez, est que tu devrais écrire plus souvent, me donner plus de détails sur toi ; il n'en est point d'indifférents pour mon cœur, et il souffre trop lorsque je suis longtemps privée de tes nouvelles.

Combien cette lettre que je lis et relis est restée en chemin, elle me fait plaisir et peine, sûrement, je suis loin d'être indifférente aux marques de considération que tu reçois, je n'ai jamais douté que tu ne te conduisis de façon à les mériter, je suis contente que tu jouisses de l'approbation et de l'estime des gens qui t'entourent, mais je vois que ce n'est pas un dédommagement suffisant des biens dont tu aurais joui dans ta patrie, et outre la peine que j'éprouve d'être privée de ta société, j'ai encore celle de penser que tu n'es point heureux. Si tu étais heureux, mon ami, il me semble que je saurais faire taire le désir de te revoir, que je saurais me faire un bonheur de celui dont j'apprendrais que tu jouis. Mais comme ce n'est pas le cas, j'ai regret que tu aies poussé aussi loin la délicatesse, trop loin, il me semble, ces Français n'en achetaient pas moins, et [ne] valait-il pas autant que tu profitasses de leur argent que d'autres ? Tu aurais pu faire encore une bonne affaire en leur vendant moins cher. Tu ne peux vendre utilement, pour ton retour, qu'à des étrangers, vu la rareté de l'argent en Pennsylvanie, on risquerait d'être mal payé, et peut-être en papier, par les habitants. Que je serais contente si l'occasion se retrouvait et que tu en profitasses, j'espère quelquefois que cette émigration française pourra te la faire retrouver ; dans d'autres moments je n'ose espérer, peu accoutumée au bonheur, je n'y compte pas. D'ailleurs je ne voudrais pas que tu revinsses à moins que ce ne fût le vœu de ton cœur, le plaisir que tu pourrais me faire ne doit entrer pour rien dans ta détermination, c'est me servir que d'examiner attentivement ce que tu crois le plus convenable pour toi-même, et t'y conformer. N'aurais-je pas un vrai chagrin si je te voyais ici à regret ? D'ailleurs, à mon âge, ce serait ridicule de faire encore des plans, quoique ma santé soit passablement bonne, je n'oublie pas que je suis vieille. Tu es encore assez jeune, mon enfant, pour réparer ce temps perdu que tu regrettes, une erreur de jugement t'égara à un âge où il est excusable de s'égarer, et te mit dans l'impossibilité d'employer le temps et les talents que tu tenais de la nature comme tu l'aurais fait dans d'autres circonstances. Elles ont souvent été pénibles pour toi, ces circonstances, et t'ont peut-être fait acquérir des qualités que tu n'aurais pas eu sans elles. A présent qu'elles paraissent s'adoucir, soit que tu restes, soit que tu reviennes, je n'en doute pas, que tu puisses procurer du bonheur autour de toi et en jouir encore, tu jouiras de l'estime et de

l'amitié, du contentement de toi-même. Tes amis d'ici ne t'oublient point, Gotton Baulacre te donnera elle-même de ses nouvelles et t'a déjà écrit une lettre que tu n'as pas reçue. MM. Tronchin, Butini et bien d'autres te font de tendres amitiés, le pauvre Mallet est mort d'une maladie inflammatoire, regretté de tous ceux qui le connaissaient, il y a près d'une année. Trembley le cadet joint un mot à ma lettre où il te parle de tes affaires, je ne sais s'il te mande le mariage de son frère qui a épousé à la fin de l'année dernière une demoiselle de Ribaupierre qui est très aimable, le rend fort heureux et le rendra père dans peu de mois ; ils ont peu d'argent, beaucoup de gaieté, et vivent à Bel Air, je leur ai cédé la maison que j'habitais, les affaires de France de me permettant pas de conserver deux domiciles. La santé de Mme Gallatin est toujours très chancelante, Mlle est bien, ainsi que le fils et sa femme, je vais les voir souvent, ils te font tous les plus tendres amitiés et s'intéressent vivement à toi, ton ami Tronchin qui a épousé sa cousine est fort content d'être père d'une fille depuis quelques jours. Pour me dédommager de la privation de la campagne, M. Tronchin m'a loué fort au-dessous de sa valeur l'appartement à côté de ma tante qu'avait autrefois Mallet le professeur, qui n'a point conservé d'appartement en ville, j'y suis fort bien. Elle est à merveille, ma tante, ne t'a point oublié, te dis bien des choses, de même que M. Le Sage, Mme Lefort etc.

Isaac n'est pas avec moi, n'ayant aucune espérance d'être admis dans la maison Lullin, il lui en avait pris une espèce de dégoût ce qui, joint à l'amour du plaisir, et plusieurs camarades oisifs, le détournait tout à fait du travail. Il a souhaité aller chercher une place en Angleterre, nos amis ont trouvé qu'il ne pouvait mieux faire, j'ai consenti, quoiqu'à regret. Il y est depuis six mois, n'a point encore trouvé de place, Dieu veuille qu'il n'y fasse pas de sottises, je crains les écueils et sa légèreté qui est toujours extrême, à côté de cela, doux, bon, intelligent, mais manquant d'application. Je pense que tes oncles t'écriront, as-tu reçu celle de mes lettres, où je t'apprenais la mort de M. de Clapier, et où je te conseillais de leur écrire que non seulement tu étais d'avis qu'on vendît les plantations, mais que si cela ne convenait pas à tes oncles, tu les priais d'acheter la petite portion qui te revenait par la mort de M. de Clapier, de s'arranger là-dessus avec M. Trembley qui avait ta procuration et auquel tu t'en remettais. Si tu n'as pas encore suivi mon conseil, fais-le sans perdre du temps, tandis que les plantations valent encore quelque chose, c'est un fonds qui perd chaque année. Je t'ai mandé le mariage de ta cousine avec M. de Bois, elle a un fils ; ton jeune cousin Eugène est bien joli. Adieu, mon cher ami, tu sais combien je te suis tendrement attachée.

C. Pictet

Si tu veux me prouver que tu m'aimes, ne laisse passer aucune occasion sans écrire. Adieu cher enfant, j'ai fait donner des nouvelles de Badollet à sa famille, ils lui font des amitiés, le prient de leur écrire, fais-lui aussi mes compliments. Je ne me crois pas assez habile en fait de loi pour raisonner sur votre code, je l'ai prêté à des experts qui m'en diront leur sentiment.

To / Mr Albert Gallatin / to the Care Mr Robert / Moris / Philadelphia / Etats Unis

[superscription : New York [illisible] Received and forwarded by / Gouv [illisible] / Lewis Morris.]

-On notera la sobriété bien genevoise avec laquelle Catherine s'exprime une seconde fois sur la mort de la femme de Gallatin, survenue un an auparavant (lettre 26).

-Je ne puis déterminer quel membre de la famille Barde est le porteur de cette lettre ; les frères Henri, né en 1748, et Jean-Louis, né en 1755, fils de Jean Daniel allié Mallet, sont tous deux indiqués dans un acte Jean Pierre Vignier notaire du 10 avril 1790 comme vivant en Amérique (Galiffe VI 133). Luthy II 587 note 177 mentionne Jean Louis Barde, habitant à Millgrove près de Philadelphie, frère du banquier Paul [sic] Barde de la maison Gaudy, Barde et

frères Torras pour le compte de Paul Henri Mallet qui lui-même émigrera aux Etats-Unis en 1793. Cette maison de banque dut déposer son bilan en novembre 1789, ce qui peut expliquer l'émigration d'un de ses associés.

-Le mariage de Jean Trembley avec Marie Elisabeth de Ribaupierre a été célébré le 24 novembre 1790 ; leur fille Louise naîtra en 1791.

-La fille, premier enfant des Jean Louis Robert Tronchin allié Tronchin, n'a pas vécu.

-Mort d'Ami Mallet, célibataire, le 11 novembre 1790.

-Mariage à Mont sur Rolle le 15 octobre 1788 de Catherine Rolaz (1766-1848), fille de Georges Alexandre, avec Isaac de Budé, seigneur de Boisy en Chablais ; ce premier fils est mort en bas âge. Le cousin Eugène (Alexis Louis Eugène) Rolaz est le frère de Catherine, né en 1776.

-Sans espoir d'avancement, Isaac aurait donc pris la décision de quitter la banque Lullin De Tournes. Il est à Londres depuis le début de 1791. Son père écrira à ce propos de Reading à A. R. Vorontsov le 26 décembre 1792 : « J'ai un fils âgé de 26 ans, qui, j'ose vous le dire, serait digne d'un meilleur sort... Elevé à Genève, feu Mr Gabriel Lullin, notre parent et notre ami, qui avait l'honneur d'être connu et estimé de votre Excellence, l'avait pris chez lui, et avait ordonné en mourant qu'il fût associé dans la maison. Sans la révolution, cette maison fleurirait encore, mon fils serait associé, et j'aurais la satisfaction de pouvoir passer ma vieillesse auprès de lui. Au lieu de cela, il est à Londres, commis dans une des premières maisons de la Cité, mais sans apparence d'avancement, et son sort est d'autant plus triste que tout Genève se trouvant ruiné ou près de l'être, il ne peut plus compter que ses parens et amis lui puissent fournir les moyens de s'établir, comme ils le lui avaient promis lorsqu'il quitta Genève. » Le lecteur choisira entre cette version des faits et celle de CP. Dans la misère, François Pierre enseignera en 1792 le français dans une école privée à Reading ; son fils sera un temps avec lui. Une autre lettre de son père à lord Hawkesbury, datée de Berne le 10 juillet 1794, le dira travaillant dans un comptoir à Londres. On le trouvera en 1797 chez MM. Thellusson frères, banquiers à Londres, puis à Paris où il mourra le 15 septembre 1828. Même en tenant compte des circonstances, écrasé peut-être par son père, il n'a guère été qu'un fruit sec.

[30]

Genève, ce 25 avril 1792

Combien il y a de temps, mon cher ami, que nous n'avons point de tes lettres ! Quelquefois je pense que tu nous a oublié, et prends la résolution de ne pas t'écrire, mais mon cœur ne peut y tenir, je pense à toi sans cesse, je cherche tous les moyens d'avoir de tes nouvelles sans pouvoir en découvrir. Je ne sais si tu reçois les lettres que l'on t'écrit, as-tu reçu celles qui t'apprenaient la mort de ton grand-père, mort vieux et sans souffrir, ta tante ne lui a pas longtemps survécu, une longue maladie vient aussi de finir ses jours, il ne reste à Pregny que ta grand-mère, qui a le malheur de survivre à sa fille mais qui est dans un tel état de vieillesse, d'affaiblissement et presque d'enfance qu'elle sent peu sa perte, et vraisemblablement n'y survivra pas longtemps. Le peu de relations que tu avais eues et conservées avec eux te rendra moins sensible à leur perte. Je ne puis te dire en quel état ils laissent leurs affaires, je n'avais point de relations avec eux et suis peu au fait, je sais seulement qu'ils avaient vendu une partie de leur domaine pour payer des dettes, si elles sont toutes payées, il te resterait, à la mort de ta grand-mère, une petite campagne. N'auras-tu point le désir de la venir habiter ? Mais quoi que tu veuilles faire, tu n'es pas excusable de ne pas écrire, il est impossible que si tu le faisais souvent, quelques-unes de tes lettres n'arrivassent, que je sache une fois si tu reçois les miennes, si tu t'en soucies ; je me flattais que, venant deux fois l'année à Philadelphie, notre correspondance serait plus facile et plus suivie. Cette lettre qui m'est venue par occasion avait l'air du sentiment, s'il est vrai que tu m'aimes, comme tu me le dis dans cette lettre, la dernière que j'aie reçue, ne sais-tu pas, mon enfant, que j'ai besoin que tu me parles de toi, que je partage tous tes sentiments ? Si tu es heureux, quoique mon cœur eût préféré que tu trouvasses le bonheur auprès de moi, je serais heureuse de l'apprendre ; si tu préfères rester où tu es, à ce pays, pourquoi craindrais-tu de me le dire ? Veux-je autre chose que ce qui te convient ? Si tu n'es pas heureux, n'aurais-tu pas

quelque soulagement à me faire part de tes peines ? As-tu un ami qui t'aime plus vraiment que moi ?

Trembley le cadet a toujours la bonté de se charger de tes affaires qu'il fait avec plus de soins que les siennes propres, tu lui dois bien de la reconnaissance, tu ne lui écris point, tu n'envoies pas même tes certificats de vie, ce qui est cause qu'il n'a pu retirer tes rentes et que tu y perdras, les changes étant devenus très mauvais à cause des troubles de la France. Envoies-en d'abord, et dans toutes tes lettres, afin qu'on puisse retirer avant qu'il arrive pire.

Je n'entreprendrai point de te parler de l'état de la France, ni du reste de l'Europe, vous avez sûrement des gazettes et des journaux qui t'en apprennent plus que je ne pourrais faire. Je voudrais te parler des gens qui peuvent t'intéresser, pour cela il faudrait savoir où tu en es, quelles lettres tu as reçues. Je t'avais écrit le mariage de M. Trembley l'ainé avec Mlle de Ribaupierre, je ne sais si je t'avais dit qu'elle est fort aimable par l'esprit et le caractère, qu'il est père d'une fille, qu'ils sont heureux, qu'ils me remplacent à Bel Air, la situation ne me permettant pas de garder deux domiciles, je l'ai quitté avec moins de peine, parce qu'ils y vivent à ma place, j'y vais les voir le plus que je puis. Mme Gallatin, dont la santé est toujours bien frêle, n'a rien perdu pour la sagesse et pour l'esprit, même la gaieté, elle fait toujours le bonheur de ceux qui l'approchent, je t'ai parlé de sa belle-fille qui est très aimable et rend son mari fort heureux, Mlle Gallatin est bien, tous te font les plus tendres amitiés. Aucun de tes amis ne t'oublie, la femme de Butini, va le rendre père pour la troisième fois, Lefort aussi a deux enfants, ton ami Jean Louis Tronchin a une petite fille dont il est passionné.

Je t'ai dit plus d'une fois que j'avais envoyé Isaac en Angleterre, mais je ne sais si je t'ai dit qu'il était commis à Londres dans une maison où il était obligé de travailler beaucoup, et quoi qu'on ne lui donne là aucune espérance d'établissement, je suis bien aise qu'il y soit puisque c'est à présent, vu l'état des finances de France, le seul pays où l'on puisse négocier sans crainte. Il m'écrit souvent, et quoiqu'il regrette Genève, il ne paraît pas se déplaire où il est, Dieu veuille qu'il puisse enfin y faire quelques chose.

En France et ici, il y a eu plusieurs banqueroutes. Les demoiselles Baulacre te font mille amitiés, tout en se plaignant de ton silence. Badollet non plus ne veut point écrire. Ton oncle Rolaz le cadet est parti pour la Hollande pour les affaires de plantations, il souhaite vendre, je crois aussi que cela te conviendrait pour ta petite portion, je t'ai prié plusieurs fois d'en écrire ton avis. Quant à l'argent qu'a laissé M. de Clapier, rien encore n'est fini, il faut un certain temps pour savoir s'il ne se présentera pas d'autres héritiers, et avec tes oncles il n'est pas facile de finir ; l'ainé vient rarement ici quoique sa fille aînée y soit mariée, qui est vraiment une charmante femme, qui a un gros garçon. Je viens de voir M. Trembley le cadet qui me charge de te dire qu'il y a encore des dettes dans la maison de ta grand-mère, mais qu'il les croit moins considérables que la valeur du fonds, qu'il ne croit pas que ta grand-mère puisse vivre encore longtemps, qu'à sa mort il t'écrira pour te mettre mieux au fait de tes affaires, et qu'il te demandera si tu veux garder la campagne ou la vendre.

Adieu, mon cher enfant, au nom de Dieu écris moi, ne me laisse pas toujours dans la peine, tu connais tout mon attachement. Adieu.

C. Pictet

To / Mr Albert Gallatin / to the care Mr Robert / Moris / Philadelphia / Etats Unis

-Mort à Pregny le 6 novembre 1791 d'Abraham Gallatin, grand-père d'Albert ; de sa fille Madeleine, célibataire, le 21 avril 1792. Mme Gallatin née Vaudenet mourra le 23 mai. AG fait part à Badollet de la nouvelle qu'il vient d'apprendre par cette lettre de CP en lui écrivant de Philadelphie, le 18 décembre 1794 : « I found on my arrival here a letter from Geneva, dated the last spring, which announced to me the death of my grand-father, which has happened more than one year ago, and which was followed a short time after by that of my aunt his only daughter. My grand mother, worn out by age and disorders, had, happily perhaps for herself, fell in a state of insensibility bordering upon childhood, which rendered those losses less painful to her and my presence altogether useless. [...] My grand father has left but a small landed estate, much encumbered with debts. That and the settlement of what may be my share of the West Indies inheritance of my Amsterdam relation would be the reasons that might oblige me to go ; the pleasure to see once more my respectable mother would perhaps be sufficient to induce me to take that trip, was it not that I think she would grieve more at seeing me setting off again for this country than she possibly can now at my absence [...] ». La nouvelle de la révolution de décembre 1792 à Genève et son élection au Sénat fédéral le feront renoncer à ce voyage ainsi qu'on le verra plus bas (note à la lettre 32). AG ne recevra rien de cet héritage, ce n'est pas grâce à lui mais à son propre capital, reçu à sa majorité, qu'il a fait l'acquisition de Friendship Hill. (Cf. note à n° 15).

-Adolphe Butini naîtra le 11 juillet 1792.

-Elisabeth Le Fort, du second mariage de Jacques Le Fort avec Anne Mallet, née en 1791, mourra l'année suivante.

[31]

[17 juillet 1792]

M. Trembley, qui a la bonté de t'écrire, te rendra compte de tes affaires, mon cher ami, moi je n'écris ceci que pour accompagner sa lettre, ne sachant au vrai si les miennes te font quelque plaisir, depuis dix-huit mois, je n'en ai reçu qu'une de toi, apportée par un Suisse ; dès lors, je t'en ai écrit plus de six sans compter celles que t'on écrites M. Trembley, Mlle Baulacre. Il n'est pas possible que tu n'aies reçu aucune de ces lettres, et que si tu nous avais répondu, aucune de tes réponse ne fussent parvenues, tu n'envoies point de certificats de vie et par là tu perds ton argent. Tu ne saurais croire combien ton silence est affligeant pour moi qui ne peut cesser de t'être tendrement attachée, cette dernière lettre que j'ai reçues de toi me paraissait pleine de sentiments et d'attachement pour moi, j'espérais qu'elle serait suivie d'autres et que puisque j'ai le chagrin de vivre éloignée de toi, tes lettres viendraient quelquefois parler à mon cœur et le satisfaire.

As-tu formé quelque nouvel engagement dont tu craignes de me parler ? En ce cas tu me connais mal, mon ami, je crois te l'avoir déjà dit plusieurs fois, c'est ton bonheur que je désire, si tu le trouves en Amérique, je suis loin de te rappeler en Europe, mais au nom de Dieu, écris je t'en conjure ; je t'ai écrit trois fois à l'occasion de la mort de tes parents Gallatin, M. Trembley t'apprendra que leur héritage se réduit à rien, ou peut-être à moins que rien, il s'est donné et se donne toujours beaucoup de peine pour arranger tes affaires, ne manque pas de lui écrire pour le remercier. Je t'en conjure, écris plusieurs lettres afin que s'il s'en perd quelques-unes, d'autres puissent arriver. Dis-lui tes intentions sur Pregny qu'il est nécessaire de vendre pour payer les dettes, à moins que tu n'eusses des intentions différentes. Envoie des certificats de vie dans toutes tes lettres pour ne pas perdre toutes tes rentes, on perd déjà tant sur les assignats qu'on en retirera beaucoup moins que si on les avait eues à temps, on perdra peut-être bien davantage, ainsi n'en perd point de temps.

Parle-moi de toi, de tes occupations, de ta manière de vivre, connaissant mon attachement tu dois savoir combien j'aurais besoin de savoir ce qui te regarde, et de ne pas errer toujours dans le vague de l'imagination en pensant à toi. Tes parents de Rolle sont en bonne santé et t'aiment

tendrement, ton cousin Eugène grandit et est fort joli garçon, ta cousine Julie une aimable fille mais d'une santé délicate. Catherine, mariée à M. de Boisy et mère d'un gros garçon, réussit à merveille, ils s'affligent tous de n'avoir point de tes nouvelles. Ton oncle le cadet est en Hollande avec sa femme, il voudrait vendre les plantations de Surinam et arranger l'héritage de M. de Clapier, qu'on n'a pu encore retirer ; je t'ai mandé que tu en aurais une portion, mais on ne sait encore à quoi cela montera, ni à quoi ton oncle réussira. Tous tes amis t'aiment et pensent à toi, quoique tu paraisses les oublier. Butini sera bientôt père d'un troisième enfant, Lefort a un fils de sa première femme, une fille de la seconde. Trembley l'ainé une fille, il est fort heureux avec sa femme qui est charmante, mais ils vivent la plupart du temps à Rolle, je les regrette et les approuve, ils y vivront avec économie, chose devenue très nécessaire vu les malheurs et les troubles de la France qui ont nui dans bien des endroits à l'argent, mais particulièrement à Genève où chaque particulier a plus ou moins de rentes viagères et où les banquiers faisaient toutes leurs affaires, la plus grande partie ont été renversés en faisant perdre à bien des gens. Ces circonstances me font être bien aise d'avoir envoyé Isaac en Angleterre, quoique ce soit une privation et qu'il y ait une place où on ne lui donne aucune espèce d'établissement, mais il y apprend le commerce et s'accoutume à un grand travail. Et ici, que faire des jeunes gens ? Ils sont la plupart des batteurs de pavé, à moins qu'ils n'aient un vrai goût d'étude. Mme Gallatin de Bel Air est toujours d'une santé bien frêle, sa fille assez bien, Alexandre très content de sa femme et ayant pris son parti de n'avoir pas d'enfant ; je vais les voir souvent, n'y demeurant plus à cause que je ne me suis pas trouvée assez riche pour avoir deux domiciles. Je remplace l'un en allant voir mes amis à la campagne, et c'est surtout les dames Gallatin, qui te font de tendres amitiés, tu en as de tout ce que je connais.

Je ne te parle pas nouvelles publiques, vous les savez aussi bien que nous, je crains de te dire souvent la même chose, ignorant si quelques-unes de mes lettres te parviennent, mais ce que je ne puis craindre de te répéter, c'est de te conjurer de nous écrire, de te demander de me parler de toi et de tout ce qui te regarde, et d'être sûr que ma tendre amitié est invariable. Adieu mon enfant, tu sais combien tu m'es cher, et combien j'ai besoin de recevoir de tes nouvelles.

Ce 17 juillet 1792

C. Pictet

To / Mr Albert Gallatin / to the Care Mr Robert / Morris and of Messrs Nottmagell /  
Montmollin et C<sup>e</sup> / Philadelphie / Etats Unis

[superscription : 18th via London]

-Les trois enfants de Georges Alexandre Rolaz du Rosey allié Pellissari sont : Catherine Marguerite Aimée (1766-1848), mariée en 1788 avec Isaac de Budé, leur « gros garçon » n'a pas vécu ; Alexis Louis Eugène Rolaz (1776-1861) et Julie Alphonsine. (Rhenius).

-Mort le 23 mai 1792 de la grand-mère d'AG, Mme Abraham Gallatin née Louise Susanne Vaudenet.

-Les Jules Alexandre Gallatin Naville auront un fils André, né le 27 juillet et mort le 19 août 1793.

-Un membre de la famille neuchâteloise de Montmollin avait fait souche en Amérique.

[32]

Genève, ce 6 novembre 1792

Il est inconcevable, mon cher ami, que je n'aie plus de lettres de toi depuis plus d'une année, je n'ai reçu aucune marque de ton souvenir, je t'ai écrit plusieurs fois, entre autres je t'ai appris dans le temps les morts de ton grand-père, de ta grand-mère et de ta tante. M. Trembley aussi

t'a écrit, nous t'avons appris qu'ils ne laissaient point de fortune, nous t'avons demandé ta volonté sur Pregny, je t'avais aussi prié d'écrire à tes oncles Rolaz pour leur dire que tu souhaitais qu'ils se chargeassent de la portion du plantage qui te revient par la mort de M. de Clapier, je t'avais dit aussi que j'espérais qu'il t'en reviendrait quelque argent quoique je ne sache encore combien, car rien n'est fini. Et nous ne pouvons obtenir de toi un mot de réponse, tu n'envoies plus tes certificats, par conséquent nous ne pouvons retirer tes rentes qui, quoique fort diminuées par tout ce qu'on perd sur les assignats et sur les changes, il me semble qu'il vaudrait mieux ne pas faire présent de ce qui reste à la République Française. Quelle est donc ta raison pour ne point écrire, mon cher ami ? Nous as-tu entièrement oubliés ? Si tu as pris quelques nouveaux liens dans le pays où tu es, pourquoi ne m'en pas faire part, et s'il te rend heureux, pourquoi ne pas me le dire ? Souhaitais-je autre chose que ton bonheur ? Si tu n'es pas heureux, qui plus que moi chercherait à adoucir tes peines en les partageant ? Si tu connais le sentiment qui m'attache à toi, tu es sûr que j'y pense sans cesse, que je ne veux que ce qui te convient, et que si c'est de rester où tu es, je ne te dirais pas de revenir ; je te le dirais encore moins dans ce moment où nous savons à peine s'il nous restera une patrie.

Tu dois avoir appris par des gazettes et des papiers publics les étranges événements qui se sont passés en France. Peut-être avait-on raison de se plaindre de l'abus que les grands faisaient de leur pouvoir, et si l'on s'était contenté de les réprimer, la nation aurait eu bien des partisans. Mais en commençant sous ce prétexte, la nation, ou pour mieux dire des chefs ambitieux et sans principes, sacrifiant tout à leurs vues intéressées, ont conduit cette malheureuse nation par des chemins souillés de sang et de carnage à une anarchie complète ; ils ont détruit toute religion, toute morale, toute loi, et parlant sans cesse des droits de l'homme, ils les ont tous violés. Ils ont persuadé le peuple, qu'il pouvait exister une égalité absolue. Longtemps nous n'avons été que spectateurs des horreurs qui se sont commises, sans imaginer que nous pourrions y être intéressés, d'autant qu'ils ne se disaient ennemis que des rois et des grands, mais il y a environ six semaines qu'une horde de ces brigands vint s'emparer de la Savoie où ils ne trouvèrent nulle résistance. Voyant avancer troupes et artillerie, les Genevois se mirent en défense et demandèrent du secours à nos voisins et alliés les Suisses, qui leur en donnèrent aussitôt, c'est vraisemblablement à ce secours des Suisses, à la fermeté et au courage qu'ont montré les Genevois, que nous devons de n'avoir pas été attaqués, l'armée qui nous avoisine, commandée par un M. de Montesquiou, vient même de traiter avec nous, traité dont nous attendons la ratification de l'Assemblée nationale ; mais ce mauvais voisinage nous reste, il peut nous travailler au-dedans et nous désunir, alors qu'attendre de nous ! Ces affaires de France ont aussi dérangé ici bien des maisons de commerce et la fortune de quantité de particuliers. Genève n'est plus ce que tu l'as vue, mais pourvu qu'elle reste Genève libre, on peut se consoler du reste. Je ne sais, mon ami, si tu t'intéresses encore à ton pays, et si je fais bien d'entrer dans ce détail. J'avais pris la plume pour te représenter combien tu abusais de la bonté de M. Trembley, tandis qu'il a la bonté de se charger de tes affaires, il ne peut pas arracher un mot de toi, nous ignorons dans tous les cas tes intentions Je l'ai prié très fortement de les planter là, tes affaires, et il le fera si tu ne nous réponds pas, occupé des malheurs qui menacent son pays, travaillant sans cesse à lui être utile, malgré le peu de temps qui lui reste, il n'a jamais négligé ce qui te regardait, mais il en est las lorsque tu ne veux pas écrire.

Tu sais combien je désire tes nouvelles, le chagrin que tu me fais en ne m'en donnant jamais ; tu devrais écrire lettre sur lettre, je crois qu'il s'en perd, mais pas toutes. Tes amis pensent

encore à toi malgré l'indifférence que tu leur témoignes. Les dames Gallatin de Bel Air te font leurs compliments, forcées de quitter la campagne, elles sont restées à la ville tandis que la plupart des femmes et des enfants, allait chercher une retraite en Suisse. La santé faible de Mme Gallatin ne lui permettait pas de voyager, mais elles sont restées avec ce courage ferme et tranquille que donnent la vertu et la religion. Tes autres amis sont en bonne santé. Butini est à son troisième enfant, il est fort heureux, Lefort est aussi fort content de sa seconde femme, Gallatin de Bel Air tous les jours plus de la sienne, et avec raison. Les demoiselles Baulacre te font mille amitiés. J'entrerais dans de plus grands détails si je savais qu'ils t'intéressent. Adieu mon cher ami, ne me refuse plus ces nouvelles que j'attends avec tant d'impatience.

C. Pictet

J'ai de bonnes nouvelles d'Isaac, qui travaille beaucoup à Londres.

To / Mr Albert Gallatin / to the Care Mr Robert / Morris / Philadelphia / Etats Unis

-Une armée française commandée par le général de Montesquiou a envahi en septembre 1792 la Savoie, province du royaume de Piémont-Sardaigne, qui sera révolutionnée et annexée peu après pour former le département du Mont-Blanc. Son inclusion dans la neutralité de la Suisse, affirmée à cette occasion, a sans doute évité à Genève de subir le même sort. La ville est désormais complètement encerclée par la France qui la soumettra à un blocus de plus en plus sévère jusqu'à son annexion en 1798. En décembre, la révolution triomphera, deux comités provisoires s'emparant du pouvoir.

-AG écrit à ce propos à Badollet de Philadelphie, le 9 mars 1793, en se fondant sur cette lettre de CP et une autre perdue, plus récente encore : « [...] I wrote you, I believe, that I had some thoughts of going to Geneva this summer, in order to try to settle finally my business there ; [...] A complete revolution, however has taken place there. Hardly had the swiss troops left Geneva, in conformity with the agreement made with France, when the looks, the discourse, and the rising commotion of the mass of the people began to foretell a storm. The magistrates for once were wise enough to avert it by yielding before it was too late. [...] I believe that fear of the people joining France has been the real motive which has induced their proud aristocracy at last to bend their neck. I have found myself, however, obliged to lay aside my plan of a european trip. The two Houses of Assembly having at last agreed to choose a Senator of the United States by joint vote, I have been elected. [...] and although there is yet a doubt whether I will take my seat there, I cannot run the risk of being absent at the next meeting of Congress. » (Adams 96). Cette version des événements genevois est par trop indulgente pour les sans culottes qui se sont emparés de la république où ils feront bientôt régner la terreur.

-En condamnant en termes fort bien choisis les excès de la Révolution française, CP ignore que son frère rédige au même moment un pamphlet sur le même sujet qui sera imprimé au début de 1793 et traduit en anglais. Sa «Lettre à un seigneur étranger [le comte Al. R. Vorontsov] sur la position actuelle de la France relativement aux autres Etats de l'Europe » a fait l'objet de deux réimpressions (Elibron Classics en français, ECCO en français et en anglais). Avec une remarquable sagacité, Pictet plaide pour que l'on contienne la Révolution en France plutôt que de tenter de l'écraser, ce qui ne fait que la durcir ; il la décrit condamnée à s'étendre à toute l'Europe en devenant de plus en plus radicale et prévoit qu'un militaire confisquera bientôt le pouvoir pour rétablir l'ordre.

-Naissance, après celles de Caroline en 1786 et Antoinette en 1788, d'Adolphe Butini, le 11 juillet 1792.

[33]

Genève, ce 30 juillet 1793

Il y a si longtemps, mon cher ami, que je n'ai reçu de tes nouvelles que je ne sais plus si tu te ressouviens de moi, et si je te fais plaisir de t'écrire. J'ai su que ce M. Bientz avait eu des lettres de Philadelphie où on lui disait que tu étais estimé dans ce pays-là, je n'ai pu le voir, étant allée passer quelque temps en Suisse, ainsi, je n'ai pu savoir qui était son correspondant.

M. Odier m'a fait demander depuis Paris où il est une lettre pour toi, je ne le connais pas, il est même depuis plusieurs années hors de Genève, mais il appartient à une famille d'honnêtes gens,

MM. ses père et frères sont estimés dans notre pays, lui est associé dans une grande maison de commerce, savoir MM. Senn, Biderman etc. Ils ont des maisons dans différentes provinces d'Europe, ils veulent en établir une à Philadelphie et acheter des terres dans les environs. Je ne doute pas que tu ne cherches à lui être utile, s'il te convient de vendre une partie de tes terres, vous pourriez faire peut-être un marché qui vous conviendrait à tous les deux. Je dis une partie, convaincue que fixé dans le pays où tu es, tu ne cherches pas à te défaire du tout, et je t'assure, mon enfant, que je trouve parfaitement bon que tu fasses ce que tu penses le plus propre à te rendre heureux. Dans aucun temps je n'aurais voulu te faire revenir contre la pente de ton cœur ; à plus forte raison, je le voudrais moins dans un temps où les révolutions de l'Europe y rendent le bonheur plus difficile à trouver, et plus aisément renversé, tandis que dans le pays où tu es, tu y jouis de l'estime et des avantages qui accompagnent les mœurs simples et tranquilles des peuples qui ne sont pas encore troublés par l'essor des grandes passions. Mais ce que je ne puis te passer, c'est ce silence opiniâtre, il y a près de deux ans que je n'ai point eu de tes lettres, on t'a appris la mort de grand-père, grand-mère et tante, pas un mot de réponse, pas un mot à M. Trembley qui a eu la bonté de se charger de tes affaires et qui ne peut se procurer, ni ton avis, ni même tes certificats de vie pour retirer tes rentes. Tu sais qu'il s'est associé ton ancien ami, Abraham Gallatin, pour la gestion de tes affaires, tu n'écris pas plus à l'un qu'à l'autre. Il y aurait bien des choses à ranger avec tes oncles au sujet de l'héritage de M. de Clapier et des plantations que, comme je te l'avais conseillé, tu aurais dû prier tes oncles, s'ils ne voulaient pas vendre, de se charger de ta portion. Ton avis ferait quelque poids dans la balance, mais rien ne se finit, je commence à croire que tu méprises même l'argent d'Europe. Mais ce que tu ne dois pas oublier, c'est ma tendre amitié pour toi, l'intérêt sincère et vif que je prends à tout ce qui te regarde et qui me donne un grand besoin de savoir ce qui te concerne. On me dit que tu es employé dans l'Etat, j'en suis bien aise, cela m'apprend que tu t'es conduit de façon à te faire estimer, et que tu jouis du plaisir d'être utile, mais j'aurais besoin de savoir si tu es heureux. Je voudrais, si tu aimes le pays où tu es, que tu profitasses de ce moment de faveur pour y reprendre une femme, et t'y donner une famille. Tu ne m'a jamais dit si celle que tu as perdue t'a donné des parents agréables, qui te fissent des liens tout à fait nécessaire au bonheur. Nous avons besoin d'amis qui adoucissent nos peines, et doublent nos sentiments agréables en les partageant, dont les intérêts s'accordent avec les nôtres, on ne trouve guère tout cela que chez des parents lorsqu'ils deviennent nos amis. Vous surtout, qui vivez beaucoup dans vos terres, vous devez avoir besoin de ce bonheur de famille qui est peut-être le seul véritable.

Tes amis d'ici ne t'ont point oublié, mais à quoi servent des amis à cette distance ? Penses-tu encore à eux ? Butini, les Tronchin, Lefort etc., tous s'intéressent à toi et me demandent de tes nouvelles. Alexandre Gallatin vient d'être père d'un fils à sa grande satisfaction et celle de Mme sa mère et Mlle sa sœur, ils te font des amitiés ; tu en as des dames Baulacre, de tes oncles de Rolle, ton cousin est fort joli garçon, Mme de Boisy, l'ainée de tes cousines, est mère de deux beaux enfants, la cadette n'est point encore mariée, tous t'aiment et voudraient de tes nouvelles. J'en ai souvent d'Isaac, dans une maison de commerce à Londres, on paraît content de lui, quoique cette place ne paraisse pas faite pour le mener à grand-chose, il est heureux de l'avoir, tant elles sont rares vu tout ce qui se passe en Europe, qui dérange le commerce. Mais je n'entre point dans le récit de ce qui se passe, vous avez des gazettes et peut-être des correspondances qui vous mettent au fait des événements principaux, et les détails sont trop difficiles et trop longs pour des lettres. Je ne sais pas même si tu t'y intéresses, auquel cas M. Odier, porteur de

cette lettre, pourrait t'en dire davantage. Mais toi, si tu voulais te souvenir combien je m'intéresse vivement et tendrement à toi, me donner des détails sur tout ce qui te regarde, lorsque tu es dans tes terres, [ne] pourrais-tu pas préparer des lettres que tu porterais à Philadelphie ? Tu y vas deux fois l'année, et il ne serait pas difficile de faire parvenir tes lettres. Tu devrais aussi écrire à MM. Trembley et Gallatin, à tes oncles, enfin donne quelques signes de ressouvenir, mon cœur te les demande, mon enfant, tu sais, j'en suis sûre, combien je te suis tendrement attachée et que mon amitié pour toi durera autant que ma vie.

Catherine Pictet

A Monsieur / Monsieur Albert / Gallatin, recommandée / a Monsieur Robert / Morrice /  
Philadelphie

[superscription ; Geneve 30 July 1793 / Catherine Pictet]

-CP ne dit pas que, suite inévitable de l'annexion de la Savoie par la France en automne, la révolution a éclaté à Genève en décembre 1792 ; l'ancien régime renversé, la république est gouvernée par deux comités qui, sous l'influence des clubs, se radicaliseront de plus en plus jusqu'au bref épisode de terreur en juillet 1794.

-Jacques Bientz, natif, homme de lettres, fils d'Ulrich Bientz habitant, BG 26 mars 1779. De Clairac, Badollet avait chargé Etienne Dumont de lui remettre pour encaissement une lettre de change (octobre 1780).

-M. Odier est Jacques dit James (1770-1804), fils de Jacques Antoine ci-dessous et de sa seconde femme Marie Cazenove, connu pour cette raison sous le nom d'Odier Cazenove ; établi à Philadelphie, il y fonda une importante maison de commerce.

-Sur la société Senn, Bidermann, Gros et Cie fondée en 1781 cf Luthy II 667 et ss. L'échec de la révolution genevoise de 1784 entraîna le déplacement de son siège à Bruxelles. Jacques Antoine Odier, fils d'Antoine, BG 1714, reçut alors procuration pour défendre ses intérêts à Genève. Sa sœur Gabrielle avait épousé Bidermann. La généalogie Odier (RGS I 346) est muette sur toutes les activités commerciales des membres de cette famille. Senn et Bidermann étaient virtuellement en faillite en 1794 quand le second fut arrêté.

-« Les mœurs simples et tranquilles des peuples qui ne sont pas encore troublés par l'essor des grandes passions » : le jugement de CP sur l'Amérique, qu'elle disait peuplée de sauvages et de délinquants venus d'Europe, a bien changé, on aimerait savoir sous quelle influence. Charles Pictet allié de Rochemont ne publiera qu'en 1795 son Tableau des Etats-Unis d'Amérique, œuvre d'un libéral très favorable aux Américains auxquels il prédit, bien avant Tocqueville, une prospérité sans bornes.

-Adams ne dit rien d'un emploi d'AG dans l'Etat de Virginie.

-AG n'a manifestement pas relaté à Catherine Pictet les circonstances de son mariage avec Sophie Allegre. Son père, huguenot d'origine, était décédé ; sa mère, née Jane Battersby, traita fort mal le prétendant : « Je lui ai alors demandé Sophie. Elle a été furieuse, m'a refusé de la manière la plus brutale et m'a presque interdit sa maison. Elle ne veut point que sa fille soit traînée sur les frontières de la Pensilvanie par un homme sans agréments, sans fortune, qui bredouille l'anglais comme un Français et qui a été maître d'école à Cambridge » (A Badollet, Richmond 4 mai 1789, Adams 70). AG se dit « sans agréments ». Quand, venant de Paris, il visitera Genève en 1815, ses contemporains le jugeront d'abord plutôt sévèrement : « Gallatin l'Américain est plein de feu et bien de figure, mais il n'a pas une tournure, une présentation distinguées » (Albert Turrettini à Pictet de Rochemont, 21 janvier). « Le premier coup d'œil ne lui est pas favorable, il a quelque chose de commun, mais la conversation anime sa physionomie et la conversation est tout pour lui. [...] Il n'a ni morgue ni importance. Ses manières sont toutes républicaines. » (Marc Louis Rigaud). « Il est venu avec timidité et défiance. L'accueil qu'il a reçu a fait disparaître tous les préjugés. [...] Je ne l'envie pas d'avoir l'Amérique pour patrie. C'est encore du fruit trop vert. Je suis convaincu que dans cent ans ce pays aura dépassé tous les autres. » (Charles Constant à sa sœur, 2 février). (Rappard 539).

-André Gallatin, fils d'Alexandre, né le 27 juillet 1793 mourra moins d'un mois plus tard, le 19 août.

Rolle, le 10 Août 1793.

[34]

Monsieur

Je vous envoie ci-joint une lettre de Mme Constant à Mademoiselle Pictet par laquelle vous verrez qu'elle lui demande une lettre de recommandation pour vous en faveur de M. Rosset et de sa famille. Mlle Pictet ne pouvant vous écrire dans ce moment à cause d'une fluxion, je me suis chargé de ce soin et je vous écris en son nom, car je n'aurais jamais présumé vous adresser de moi-même M. Rosset que je n'ai jamais vu et que je ne connais que par des imprudences politiques qui l'ont forcé à s'éloigner pour toujours de son pays. Il est de Lausanne, on le dit repentant et malheureux, à ce titre il mérite des égards et sa femme, mère de six enfants, est digne sans doute de l'intérêt des âmes sensibles. Voilà, Monsieur, tout ce que je puis vous dire sur cet objet, la lettre de Mme Constant vous instruira davantage. Nous sommes toujours privés de vos nouvelles et je n'ai reçu, Monsieur, aucune réponse à huit ou dix lettres que je vous ai écrites depuis deux ans. J'ai peine à croire qu'aucune ne vous soit parvenue, ainsi je ne vous en répéterai pas le détail.

Vous aurez appris la mort de M. votre grand-père, de Mlle votre tante, de Mme votre grand-mère dont la succession vous est finalement échue. Elle consiste dans le fonds de Pregny et dans un contrat viager de mille livres de rente, mais il y a encore pour environ dix-sept mille livres argent courant de dettes à acquitter, cela ne peut se faire que par la vente du fonds de Pregny. J'ai remis dans ce moment le soin de vos affaires à M. Abraham Gallatin Pictet votre cousin parce que j'ai quitté Genève depuis que le gouvernement légitime a été renversé. J'y vais de temps en temps pour voir mes parents je vous prie donc d'adresser une copie de vos lettres à M. Gallatin à Genève, et l'autre à moi à Rolle en Suisse, canton de Berne. M. Gallatin a en mains une somme d'environ cent dix louis qui provient des arrérages de vos rentes et dont vous pouvez disposer.

Je vois souvent MM. vos oncles, nous n'avons encore rien pu tirer de l'héritage de Clapier. Mes parents Gallatin sont à Bel Air, ma cousine Gallatin Naville a accouché heureusement d'un fils, ce qui a comblé de joie toute cette famille. Mon frère est établi ici avec sa femme, il a une petite fille assez gentille qui fait tout leur plaisir. Genève est toujours dans l'état le plus triste, il est dominé par une faction qui équivaut aux Jacobins de France, quoique la majorité de la nation soit contre elle, on n'ose rien entreprendre de peur d'attirer les François dans les murs, mais il faut espérer qu'il y aura quelque changement au moment où la Suisse sera évacuée.

Veuillez, Monsieur, agréer mes vœux pour votre bonheur, et l'assurance de mon sincère dévouement, c'est avec ces sentiments que je suis pour la vie,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

Abraham Trembley

Pour Monsieur / Monsieur Albert Gallatin / New York / A Philadelphie [biffé]

-Abraham Gallatin (1762-1846) fils d'Abraham allié Pictet ; sous-lieutenant au service de France ; célibataire.

[35] (Jointe à la précédente).

La Chablière, dimanche.

J'ai pensé, ma chère cousine, qu'Albert Gallatin étant du Congrès de Philadelphie, il lui serait aisé de rendre quelque service à cette malheureuse famille Rosset qui est actuellement à Londres et va s'embarquer pour l'Amérique, dans l'espérance de réparer l'échec que leur position vient de faire à leur fortune et de pourvoir à l'éducation et à l'établissement de leurs six enfants. C'est pourquoi je viens vous prier de me donner une lettre de recommandation pour eux, étant bien sûre des dispositions de votre cœur lorsqu'il s'agit d'obliger les autres. Si vous aviez quelques raisons de ne pouvoir pas écrire vous-même, M. Trembley peut-être voudra bien avoir cette bonté, il n'y aurait qu'à m'envoyer la lettre ici, je la remettrai aux Cazenove de Lausanne qui l'adresseront à la maison de leur frère de Londres.

Ce n'est pas que je m'intéresse bien vivement à M. Rosset, quoiqu'il soit joli garçon, qu'il ait de l'esprit et des connaissances et qu'il se soit sûrement bien repenti de ses imprudences politiques qu'il a bien payées. Ce n'est pas non plus parce qu'il est fils de M. de Rochefort, parent de ma tante Gallatin Franconis et d'une demoiselle Constant notre cousine, mais uniquement pour sa pauvre femme, fille de Mme Blaquière, que j'ai vu partir avec une fermeté et un courage que ses tendres sentiments pour la famille qu'elle laissait à Lausanne et quittait peut-être pour toujours, aurait bien pu démentir. J'ai pensé aussi que Gallatin une fois connu de cette famille Rosset, ce serait un moyen pour que nous eussions plus souvent des nouvelles d'Albert. Je vous serais très obligée, ma chère cousine, si vous lui écrivez, de lui dire que c'est moi qui vous ai priée de vous charger de cette lettre commission, de lui faire mes amitiés et de lui dire que je ne l'ai point oublié.

Vous avez donc de nouveaux émigrés à Rolle ? J'ai été bien surprise en recevant une lettre de ma cousine Jaquet de cet endroit-là, qui me disait que la peur venait encore de les faire fuir de Genève, sans m'en expliquer les raisons, dont elle me supposait instruite et que j'ignorais encore ce matin, n'ayant plus du tout de correspondances à Genève. Mais une lettre que j'ai vue par hasard vient de m'instruire de tout ce qui s'est passé, et Pictet de Jouxens, chez qui j'ai fait demander des nouvelles, me dit que sa belle-mère, qui est allée passer quelque temps à Coligny chez De Tournes, lui écrivait vendredi de Genève que tout y était fort tranquille, au point qu'il s'était fait une réconciliation entre les deux partis où l'on s'était promis de tout oublier. Dieu sait combien cela durera, en attendant c'est bien désagréable, bien inquiétant, bien fâcheux ; je suis cependant bien aise de voir que malgré le malheur des temps on pense de vos côtés à faire des parties de plaisirs, mais je souhaiterais qu'elles eussent mieux réussi.

Gratien Gallatin arriva hier au soir ici, il avait été chargé de la part de ses parents et de leurs voisins au nombre de 15 de leur commander à dîner pour aujourd'hui à l'auberge de Lausanne. Comme c'était presque tous gens de mes parents et de notre connaissances, nous espérions de les voir l'après-midi à la Chablière où nous croyons qu'ils se rafraichiraient mieux sous nos ombrages que dans la salle du Lion d'Or. Mais la pluie sans cesser qu'il a fait depuis leur départ de Rolle ne leur permettra vraisemblablement pas de sortir de l'auberge, même à ce que je crois pour s'en retourner ce soir, car ils sont en partie en corbeille labricoles [sic] etc.

Victor qui a accompagné Gratien ce matin à Lausanne les a vu tous arriver, je les plains fort de ce contre temps et voudrais pouvoir leur être bonne à quelque chose, mais ils nous ont fait dire que le mauvais temps ne leur permettait pas de venir jusqu'ici, et je les suppose occupés dans ce moment à jouer au whist, car on ne mettrait pas un chien à la rue.

Veillez, très chère et bonne cousine, si vous m'écrivez, me donner des nouvelles de Mlle de Salgas, et recevez le souvenir de mon tendre dévouement.

C[onstant] G[allatin]

Toujours bien des choses à ma tante je vous prie, j'apprends avec bien de la satisfaction que sa santé continue à être bonne et que celle de Mme Tronchin est meilleure, soignez un peu la vôtre, je vous en conjure.

A Mademoiselle / Mademoiselle Pictet / Gallatin / A Rolle / par Morges

-L'auteur de cette lettre est Louise Catherine Gallatin (1736-1814), mariée en 1772 avec Samuel Constant dit de Rebecque (1729-1800), veuf de Charlotte Pictet (1734-1766) dont il a eu quatre enfants. Un fils naîtra de cette seconde union, Victor (1773-1850), officier au service des Pays-Bas, auteur d'une branche hollandaise encore subsistante. Le ménage vit à la Chablière, propriété près de Lausanne qui appartient à Juste Constant, frère de Samuel et père du fameux Benjamin. Les parentés avec les familles Rosset et Franconis sont trop éloignées pour être expliquées ici ; leur mention témoigne de la connaissance qu'on cultivait à Genève des liens de parenté entre familles influentes, chose fort utile aux carrières dans les magistratures qui leur étaient réservées.

-Ferdinand Antoine Rosset sieur de Rochefort (1758-1795) avait épousé Cécile Cazenove (1753-1830), fille de Théophile et de Marie Rapin-Thoyras remariée à Elie Blaquière, dont il eut sept enfants ; compromis en 1791 dans

l'affaire dite du banquet des Jordils, condamné en mai 1792 par le gouvernement bernois à 25 ans de prison, il s'évada de la forteresse d'Aarburg en octobre ; mort à Philadelphie (DHS).

-Gratien Gallatin (1777-1797), fils de Paul Michel, le tuteur d'Albert, s'engagera dans l'armée de Condé et sera tué au siège de Kehl.

-Nombre de Français fuyant la Révolution avaient émigré dans le pays de Vaud, cette possession de Berne où l'on parlait leur langue. Ainsi le général de Montesquiou, le conquérant de la Savoie en 1792, et la famille Pelet de Salgas. Les autorités françaises exerceront de grandes pressions sur le gouvernement bernois pour qu'ils soient expulsés. Le Petit Conseil résistera tant bien que mal jusqu'en septembre 1797. Nombreux étaient aussi les émigrés genevois qu'inquiétaient les troubles politiques de leur petite patrie. Avant même la révolution de décembre 1792, Louis Pictet (1747-1823), dit du Bengale en raison de ses années au service civil de la Compagnie des Indes, avait en 1790 acquis la propriété de Vernand proche du village vaudois de Jouxens, puis en 1791, pour sa belle-mère née Lullin, celle de Champ-Vent à Jouxens même. La famille ne reviendra à Genève qu'en 1799, après son annexion par la France et la chute de l'ancienne Confédération qui fit de Vaud le canton du Léman.

[36]

Rolle, le 17 Septembre 1794

Je ne sais plus sur quel ton t'écrire pour t'engager à me répondre, mon cher ami, l'on dit que tu es bien, que tu es heureux à Philadelphie, et tu ne me fais point part de ton bonheur. M'as-tu oubliée au point de ne pas te souvenir combien il est nécessaire au mien, ne sais-tu pas que ta femme, tes enfants, tes parents, tes amis, tout ce qui a quelque rapport à toi m'intéresse, et me refuseras-tu toujours de me donner sur toi des détails dont mon cœur a besoin ? A présent que nous sommes forcés de trouver le bonheur dans l'éloignement de ceux dont on préférerait d'être entourés, faut-il encore être privé de leurs nouvelles ? Contente de te savoir heureux, content, aimé, estimé, bien aise même que tu ne fusses pas exposé à sentir ta part des maux qu'a éprouvés notre malheureuse patrie, et qui vraisemblablement la renverseront sans retour, je n'aurais rien à désirer à ton égard que quelques ressouvenirs de tes amis, de celle qui t'aime et t'aimera tant qu'elle respirera, que tu voulusses au moins t'occuper de tes affaires, quelque minimes qu'elles te paraissent, en faveur de ceux qui ont pris la peine de les gérer, à qui tu n'as jamais écrit. Ils ne peuvent plus les gérer, vu que chacun se dispense, au moyen de quoi j'ai dit qu'on consultât ceux à qui il est dû, pour savoir que faire de ta campagne, que dans tout autre moment on vendrait pour les payer, et qui est plus à eux qu'à toi, ce qu'on l'estime n'allant pas à ce qu'on leur doit. Quant à l'argent que tu n'as pas voulu tirer quoique Trembley te l'eût écrit plusieurs fois, et qui n'a pas augmenté comme il l'aurait dû vu qu'une partie de tes rentes sont perdues par ta négligence à envoyer des certificats de vie, l'autre, les intérêts, ont été mal payés. Enfin, ce qu'il y aura, si je puis réussir à le tirer de Genève, je le ferai passer en Angleterre où je le placerai dans les fonds publics qu'on nomme trois pour cent, ou annuités consolidées. Ainsi tu ne pourras plus retirer cet argent qu'en t'y prenant à l'avance, et au terme de l'échéance, que je te manderai lorsque la chose sera faite. Je donnerai ordre qu'on joigne chaque année les intérêts au capital, si tu continues comme par le passé à ne pas tirer.

Je ne te mande pas, mon cher ami, les détails de nos divers désastres, s'ils t'intéressent, tu les auras aisément par les diverses personnes qui vont chercher des ressources en Amérique qu'elles ne peuvent plus trouver ici. De ce nombre est M. Salomon, que tu as connu dans ta première jeunesse, honnête garçon, capable de travail, jusqu'à présent voué au commerce, qui est renversé dans notre pays comme dans bien d'autres et dangereux dans toute l'Europe, qui se vouera à toute espèce de travail pour se tirer d'affaire. Je ne doute pas que tu ne cherches à lui être utile et à lui rendre service.

Si Gallatin se souvient encore qu'il a des parents au Rosey et qu'il puisse croire que son silence ne les afflige pas, il se trompe. Mais ils n'ont pas droit de se plaindre s'il ne donne pas au plus tôt des marques de sa tendresse à l'excellente amie qui a écrit cette feuille.

H. du Rosey née de Pellissari.

Voilà ta tante qui vient te dire deux mots dans ma lettre, tes oncles t'embrassent, tes amis t'aiment encore quoique tu les oublies. Adieu, mon cher ami, moi je pense à toi et ne puis m'empêcher de t'aimer tendrement.

C. Pictet

To / Mr Albert Gallatin / to the care Mr Robert / Moris / Philadelphia / Etats Unis

-Dans cette lettre, comme dans d'autres, CP se montre femme de tête autant que de cœur : sa connaissance des affaires est assez remarquable ; les femmes de ce temps ne s'en occupaient guère.

-Le remariage d'AG avec Hannah Nicholson a eu lieu le 11 novembre 1793 (lettre à Badollet 1 février 1794, Adams 108). Il semble, ce que confirme sa lettre à sa femme ci-dessous, qu'AG n'en a pas informé sa bienfaitrice. Il se désintéresse complètement de ses maigres biens à Genève, ayant, comme on l'a vu, définitivement opté pour les Etats-Unis. Ce parti ne l'empêche pas de rester attaché à sa ville natale. Ayant appris les effets de la Terreur à Genève, il se préoccupera de ses compatriotes déjà émigrés ou qu'il suppose devoir bientôt émigrer. Il écrit le 29 décembre 1794 à Badollet, de Philadelphie : « J'ai trouvé autant de plaisir que c'était de mon devoir de tâcher de leur offrir le plan qui m'a paru devoir leur convenir le mieux en arrivant. En premier lieu j'ai cru qu'il serait essentiel qu'ils fussent réunis, non seulement pour pouvoir s'entraider, mais aussi afin d'être à même de retrouver leurs mœurs, leurs habitudes et même leurs amusemens de Genève. Deuxièmement que comme il y aurait parmi les émigrés bien des artisans, hommes de lettres etc, et qu'il était bon d'ailleurs d'avoir plus d'une ressource, il conviendrait de former une ville ou un village dans le centre d'un corps de terres qu'on achèterait pour cela, en sorte qu'on pût exercer une industrie de ville ou de campagne suivant les goûts et les talents. [...] Le brouillon de notre plan d'association consiste de 150 actions de 800 piastres [\$] chacune, dont nous Genevois d'ici, savoir Odier, Fazzi, deux Cazenove, Cheriot, Bourdillon, Duby, Couronne, toi et moi avons pris 50 ; nous en offrons 25 autres à des Américains et je les ai déjà presque toutes distribuées. [...] » On retrouve ici ce qu'a de meilleur le caractère genevois.

Une copie de ce « plan d'association » figure dans les papiers de Louis Charles Fazy à la BGE. Daté Philadelphie le 15 décembre 1794, long de 22 articles, il porte les signatures de dix partenaires qui prennent ensemble 25 actions : James (Jacques Antoine) Odier, vu à la lettre 33. Jean Salomon Fazy (1738-1794?). Albert Gallatin. Louis Bourdillon ne figure pas dans Galiffe VI ; il est peut-être un des fils de Bénédict (1710-1745), pasteur à Annapolis (Maryland) puis à Baltimore ; chargé de gérer les biens d'AG il lui causera de lourdes pertes (Adams 209). Jean Louis Duby (1764-1849), pasteur, exilé par le tribunal révolutionnaire, pasteur à New-York, reviendra à Genève en 1797. Alexandre Crom dit Couronne (1760-1829), maître au Collège ; démis à la révolution, il reviendra à Genève, sera réintégré en 1797 et fera brièvement partie du conseil provisoire en 1814. Jean Antoine Cazenove (1770- ?), épousera en 1795 Marie Hogan, de Philadelphie. Son frère Antoine Charles Cazenove (1775-1842), sera consul de Suisse à Philadelphie (Galiffe IV 459). Henri Cheriot, non identifié, est représenté par Bourdillon, et John Badollet par AG.

Cet ambitieux projet (on prévoyait de créer un collège), sera vite abandonné. L'année suivante, AG, son beau-frère Nicholson, Badollet, Louis Bourdillon et Antoine Charles Cazenove fonderont l'Albert Gallatin Company pour acheter 650 acres près de Georges creek où sera fondée New Geneva. Un projet de fabrique de fusils et une verrerie n'ayant pas réussi, la société sera dissoute en 1799 (Thornbrough 11).

-Jacques Louis Salomon, né en 1762 fils de Jean, de Marcols en Vivarais HG 1731, fut reçu BG le 15 février 1790 avant d'émigrer, en 1794 selon cette lettre, aux Etats-Unis où il fut fonctionnaire au Trésor (RGS II 435). « During the twelve years I was in the Treasury I procured places only for two friends : an obscure clerk in one of the offices of the Treasury, the other, whose name is John Badollet is the register of the land office at Vincennes. » (à Madison, New-York 4 juin 1816).

La correspondance connue de Catherine Pictet cesse avec cette lettre. Elle est décédée en 1795 ; sa mort ne figure pas aux registres de Genève, peut-être vivait-elle alors encore à Rolle d'où elle l'a écrite. Albert Gallatin a éprouvé des remords à la réception de cette nouvelle, qui écrit à ce propos à sa femme, de Philadelphie le 29 juin 1795 :

« I have just received a letter from one of my uncles, under date 23 January, which informs me that Miss Pictet is dangerously ill and very little hope of her recovering. She had not yet received my and your letter. I hope she may, for I know how much consolation it would give her ; but I have not behaved well. [...] » (Adams 151).

Et quelques mois plus tard, de Philadelphie toujours, à la même, le 29 septembre :

« [...] Since I wrote to you I received the account which I expected, that of the death of my second mother. I trust, I hope at least, the comfort she must have experienced from hearing she had not been altogether disappointed in the hopes she had formed of me, and in the cares she had bestowed on my youth, will in some degree have made amends for my unpardonable neglect in writing so seldom to her. [...] (Ibid. 153).

\*

La vie d'Albert Gallatin, désormais toute américaine, sort du cadre de cette notice.

Il faut cependant citer encore deux de ses lettres à Badollet. Fixé, après leur séparation, d'abord à Greensburg, Greene county sur la Monongahela (Adams 144), il vivait alors à Vincennes, Indiana, où son ami lui avait trouvé l'emploi de Register au land office, ou cadastre. (Adams 404). Dans la première, datée de New Geneva le 18 mars 1825 il lui écrit :

[...] I see by your letter that you are not perfectly satisfied either with yourself or the world. As to the first, I may say with truth that you have less to reproach yourself with than any other person within my knowledge. But I believe emigration, when not compulsory, to be always an error, and you are the only person that I ever induced to take that step, so that even in that respect the blame must at least shared between us. » (Adams 610).

Et dans la seconde, écrite de New York le 7 février 1833 :

« [...] You judge yourself with too much severity. [...] I have not known a more virtuous and pure man than yourself. Your education, that of a student, and your simplicity and your unsuspecting integrity, unfitted you for that active life of enterprise which is the characteristic of this nation, and made you unable to cope with the shrewdness of those by whom you were surrounded. Still, you have to the last resisted every temptation and struggled for existence by honourable means. [...] (Adams 645).

Il faut se reporter à sa lettre de Philadelphie (Adams 47) du 1<sup>er</sup> octobre 1783 (note à la lettre 12), dans laquelle il pressait instamment son ami de le rejoindre, pour comprendre ce qu'éprouvait Gallatin au soir de sa vie. Catherine Pictet ne se trompait en tout cas pas quand elle doutait des capacités de Badollet, disant qu'il ne pouvait être d'un grand secours (lettres 8, 13, 15). Le fait

qu'il n'acheva pas ses études, la façon dont il a hésité entre une émigration en Irlande, en Russie ou aux Etats-Unis le montrent irrésolu. Il n'était pourtant pas sans qualités, preuve en soit la lutte qu'il mena contre le gouverneur de l'Indiana, nommé Harrison, favorable à l'introduction de l'esclavage, ce qui lui valut quelques ennuis et les félicitations de son ami (12 mai 1809, Adams 404). Il n'avait simplement pas le caractère assez bien trempé pour pouvoir affronter les difficultés de la rude vie de colon en Amérique qui faillirent un temps décourager Albert Gallatin.

\*\*\*